

4  
Miss M. Hoop

M.A. Thesis

EXPOSE DES DONNEES ACTUELLES

DE LA QUESTION

DES IDEES RELIGIEUSES DE MONTAIGNE .

-----

ProQuest Number: 10097139

All rights reserved

INFORMATION TO ALL USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if material had to be removed, a note will indicate the deletion.



ProQuest 10097139

Published by ProQuest LLC(2016). Copyright of the Dissertation is held by the Author.

All rights reserved.

This work is protected against unauthorized copying under Title 17, United States Code.  
Microform Edition © ProQuest LLC.

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## B I B L I O G R A P H I E

---

- |  |  |
|--|--|
| Montaigne  | Les Essais.- Edition Motheau et Jonaust  |
| Villey   | Sources et Evolution des Essais de<br>Montaigne.   |
| Strowski   | Montaigne, Paris 1906.   |
| Edme Champion  | Introduction aux Essais de Montaigne<br>Armand Colin 1900.   |
| Armaingaud   | Montaigne pamphlétaire Hachette 1910   |
| Armaingaud   | Montaigne et La Boétie<br>(Revue Politique et Parlementaire)<br>Mars-Mai 1906.   |
| <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-left: 5px;">                 Pierre Villey<br/>                 Paul Bonnefon             </div> </div> | Réfutation de l'article précédent<br>Condensation de ses critiques à ce<br>sujet dans Revue Politique et Parlemen-<br>taire, Janvier 1907. |
| <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-left: 5px;">                 Sous le titre commun :             </div> </div>                           | Le Véritable Auteur du Discours de<br>la Servitude Volontaire. - Revue<br>d'Histoire Littéraire de la France<br>Octobre-Décembre 1906.     |
| P. Bonnefon  | Montaigne et ses amis 2 Vol. Paris 1898  |
| P. Bonnefon  | Montaigne  |
| P. Bonnefon  | Revue Politique et Parlementaire<br>Janvier 1907.  |
| P. Bonnefon  | Oeuvres complètes d'Estienne de la<br>Boétie - Bordeaux 1892.  |
| Stapfer  | La famille et les amis de Montaigne<br>Hachette 1896.  |
| G. Guizot  | Montaigne-Etudes et Fragments<br>Hachette 1899.  |
| Lanusse  | Montaigne Paris 1897   |

- C. Lenient La Satire en France ou la Littérature Militante au XVIème siècle  
Paris 1877 ( pour le Réveille Matin  
Voir Tome II pg 30)
- F. Combes Les idées politiques de La Boétie et de Montaigne Bordeaux 1882.
- Léon Feugère Etude sur la vie et les ouvrages de La Boétie 1845.
- Léon Feugère Oeuvres complètes de La Boétie Delalain 1846.
- Joseph Barrère Estienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel - Bordeaux 1908.
- Sainte Beuve Lundi 14 Novembre 1853
- Delaruelle L'inspiration antique dans le Discours de la Servitude Volontaire ( article de la Revue de l'Histoire Littéraire) 1910
- Henri Barkhausen Revue Historique de Bordeaux Fascicule Mars - Avril 1909.
- R. Dezeimeris Sur l'objectif réel du Discours d'Estienne de la Boétie de la Servitude Volontaire ( Brochure extraite des actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux 1907.
- Le Dr Payen Notice bibliographique sur La Boétie, l'Ami de Montaigne, suivi de la Servitude Volontaire, donnée pour la première fois selon le vrai texte de l'auteur, d'après un manuscrit contemporain et authentique -Firmin Didot - Paris 1853.

Lanson

Lanson

*Histoire de la Littérature Française*

Revue des Deux-Mondes { 1<sup>er</sup> Février, 1924.  
15 Février, 1924.

*La vie morale selon les Essais de Montaigne.*



TABLE.

-----

	Pages.
Des Influences rationalistes autour de Montaigne	I
L'Evolution des idées chez Montaigne. Stoïcisme Scepticisme. Relativisme	12
L'Apologie de Raymond de Sebonde. Analyse	18
Interprétations diverses de l'Apologie de Raymond de Sebonde. Version de M. Strowski	56
Version de M. Villey	68
Version de M. Edm. Champion	77
Version du Dr Armaingaud.	
I. Montaigne et La Boétie	96
II. Le Contr'un	106
III. La première publication du Contr'un et son remaniement	121
IV. Réponses du Dr Armaingaud aux diverses objections.	
a) Réponse à M. Bonnefon	133
b) Réponse à M. Strowski	139
c) Jugement de M. Stapfer et réponse à M. Dezeimeris	142
d) Réponse à M. Villey	143
e) Réponse à M. Barkhausen	145
f) Réponse à M. Barrère	146
Version de M. Delaruelle quant à la nature du Contr'un	149
Une page de M. Lanson	151
Conclusion	154

DES INFLUENCES RATIONALISTES AUTOUR DE MONTAIGNE.

.....

La morale du Moyen-Age repose sur le principe d'autorité, la morale païenne sur la conscience.

Une des conséquences essentielles de la Renaissance ayant été le développement de l'esprit chrétien, le devoir imposé par la raison tendait dès lors à remplacer la contrainte résultant de la crainte de Dieu et de l'au delà.

A cette évolution est due l'œuvre de Bacon " Advancement of Learning " (1605) qui cherche à déterminer la base scientifique de la morale. De ce mouvement surtout est sorti la morale mondaine de la bonne société au 17<sup>ème</sup> siècle, morale moyenne et facile, dont le <sup>com</sup>propris, irritait Pascal.

En général le catholicisme avait dû s'accommoder<sup>m</sup> de cette évolution, car nombreux étaient ceux qui, sans avoir perdu la foi, ne pratiquaient plus leur religion dans sa rigueur.

Pour une bonne part, Montaigne y avait aidé, en contribuant à établir la morale rationnelle. Cependant, il ne fut ni le seul; ni même le premier qui l'eût préparé.

Au contraire, dès l'origine de la Renaissance, les grands humanistes eurent conscience de la valeur morale des œuvres romaines au jour et des rapports de cette morale antique à la morale chrétienne. Erasme proposa de les concilier, de s'aider de la philosophie païenne et de la psychologie antique dans la pratique de la vie, tout en demandant à l'Écriture Sainte les vérités révélées sur la destinée de l'homme.

Toutefois la Sorbonne, gardienne jalouse du principe d'autorité, n'avait pas tardé à condamner Erasme pour avoir, au nom de la

raison, attaqué certains abus.

Le libre examen devait souffrir aussi aux mains des protestants qui, tout en s'en faisant une arme à leur fin prétendaient ramener l'autorité à son intégrité primitive, la restaurer et non l'écarter au profit de la raison.

Cependant à la faveur de la lutte entre le catholicisme et le protestantisme, leur rationalisme pût croître sans contestation et, dès la seconde moitié du 16<sup>ième</sup> siècle, tout le monde s'accorde à tirer de la morale antique le profit qu'elle nous offre. On s'en rapporte alors à elle de la conduite de la vie; c'est l'époque d'une vogue générale qui <sup>remet</sup> remet les anciens en honneur et à laquelle on apporta d'ailleurs plus d'enthousiasme que de compréhension. On doit à une érudition factice, encore que très répandue <sup>a</sup>, un nombre considérable de compilations morales, beaucoup de pédantisme <sup>a</sup>, encore que, jusqu'à Montaigne, très peu d'originalité.

Vers cette époque aussi on édite à nouveau des textes latins qui trouvent un assez bon nombre de lecteurs; on en traduit d'avantage et ces traductions accusent toutes le même souci de donner des préceptes de bonne vie.

En 1572 avait paru la traduction des Oeuvres Morales de Plutarque par Amyot, vivement goûtées.

Il existait aussi des traductions de l'italien, Gelli, qui se rapproché de Montaigne en ce qu'il vulgarise la philosophie et touche à tous les sujets sans prétendre à l'érudition.

On sent en France l'influence de l'Italie qui, ayant connu la Renaissance plus tôt, avait déjà organisé la vie d'après une morale mondaine, fondée sur la bienséance. I)

I) Castiglione- Le Courtisan xxxix traduit en 1537 et connu de Montaigne.

En Espagne, Pierre Messie publie son ouvrage moral, "Diverses Leçons", que Montaigne connut dans la traduction de Claude Grugé.

En toute probabilité, c'est cet ouvrage qui lui a fourni la forme des "Essais", tandis que ce sont les Oeuvres Morales de Plutarque qui influencèrent le plus profondément leur développement.

Mais ce ne fut pas uniquement par ces deux ouvrages que Montaigne fut redevable aux traductions, lui qui ne lisait ni le grec ni l'espagnol. Il est probable qu'il ait eu à portée de la main et consulté les traductions très répandues d'ouvrages que, par ailleurs, il lisait dans l'original et qu'il ait profité ainsi de tout ce courant de préoccupations morales de son époque. Celles-ci se trouvent exprimées dans tous les genres littéraires.

Peut-être est-ce sous la forme de l'apologue que la pensée des anciens était le plus appréciée en conformité avec le goût pour les fables dont tout le moyen-âge avait témoigné. Nombreux étaient les Esopets en circulation et leurs courtes leçons jouissaient d'une grande popularité.

Mais la poésie elle-même devient didactique; le conte avec Marguerite de Navarre commence à accuser des tendances psychologiques et très souvent dans l'Apologie pour Hérodote de Henri Estienne le récit est dominé par une idée morale.

De même l'histoire, qui tient essentiellement à apporter des exemples qui doivent servir d'enseignement. Or, Montaigne emprunte à tous ces genres.

Cependant les tendances moralisatrices ne s'en tiennent pas à la littérature; elles pénètrent véritablement dans la vie courante et le plus frappant exemple que nous en ayons nous est fourni



-4-

par l'ami même de Montaigne à son lit de mort et par le récit que celui-ci nous en fait. Nous lisons dans Villey<sup>I)</sup>: " La mort de la Boétie respire un étrange parfum de sagesse antique, le paganisme et le christianisme s'y mêlent d'une bien curieuse manière. Il fait appeler le prêtre. " Je suis chrétien, je suis catholique; tel ay vescu, tel suis-je délibéré de clore ma vie. Qu'on face venir un prestre, car je ne veux faillir à ce dernier devoir d'un chrestien." A sa nièce, il fait des recommandations chrétiennes, et cependant sa quiétude parfaite en face de la mort tient beaucoup plus de la sagesse du philosophe que de la résignation ou de la foi du chrétien. A son lit de mort il cite des sentences latines; lui-même déclare que c'est la philosophie qui lui fait affronter sans crainte la dernière heure. Il faut relire ces pages où Montaigne nous a conservé ses derniers propos. Elles jettent une lumière abondante sur les "Essais". "Je luy dis que j'avais rougy de honte de quoy le courage m'avait failly à cuir ce que luy qui estoit engagé dans ce mal avait eu le courage de me dire. Que jusques lors, j'avois pensé que Dieu ne nous donnast guieres si grand avantage sur les accidens humains, et croyais mal-aisement ce que quelquefois j'en lisois parmy les histoires, mais qu'en ayant senti une telle preuve, je louais Dieu de quoy cela avoit esté en une personne de qui je fusse tant aymé et que j'aymasse si chèrement: et que cela me serviroit d'exemple, pour louer ce mesme rolle à mon tour. Il m'interrompt pour me prier d'en user ainsi et de monstrier par effect que les discours que nous avions tenus ensemble pendant

---

I) Source et Evolution des Essais- Tome I pag. 24

nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au coeur et en l'âme, pour les mettre execution aux premieres occasions qui s'offriraient, adjoustant que c'estoit la vraye pratique de nos estudes, et de la philosophie. Et me prenant par <sup>la</sup> main: mon frere, mon amy, me dit-il je m'asseure que j'ay fait assez de choses, ce me semble en ma vie, avec autant de peine et difficulté que je fais ceste-cy. Et quand tout est dit, il y a fort longtemps que j'y estois préparé, et que j'en sçavois ma leçon toute par coeur. Mais n'est-ce pas assez vescu jusques à l'aage auquel je suis? J'estois prest à entrer à mon trente-troisième an. Dieu m'a fait cette grâce, que tout ce que j'ay passé jusques à cette heure de ma vie, a esté plein de santé et de bonheur: pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvoit gueres plus durer. Il estoit mesmy temps de se mettre aux affaires, et de vecir mille choses malplaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle je suis quitte par ce moyen." 1)

L'élévation de cette amitié de Montaigne et de La Boétie, de renoncement de Montaigne à toute ambition, sa retraite dans un asile de paix pour y vivre libre, s'y reconnaître lui-même et y jouir <sup>des</sup> des seuls biens véritables, sont autant de preuves de cet effort pour renouveler <sup>la</sup> la sagesse des anciens. Après avoir suivi la pente commune en les fréquentant, Montaigne imprègne son existence de leur expérience. Tandis que son temps n'avait le plus souvent songé qu'à faire parade d'érudition, il leur demande l'impulsion qui met en branle sa réflexion propre, et lorsqu'il répète leurs leçons c'est parcequ'il les a faites siennes en les assimilant.

---

1) Lettre de Montaigne à son frere sur la mort de La Boétie, ed. Roger Coubet, tome IV.



D'une manière générale le rationalisme progressait d'ailleurs partout dans la seconde moitié du 16<sup>ème</sup> siècle. La philologie remettait au point les textes défigurés dans les compilations et, le sens critique commençant à s'exercer, <sup>on s'efforçait</sup> de conformer son existence à la théorie et de l'organiser en conséquence. C'est de cet effort que sont sortis les Essais et c'est là ce qui fait de Montaigne un moraliste, tandis que la discipline à laquelle il assujettissait sa réflexion tient du rationalisme.

De toutes les connaissances c'est la science politique qui jusqu'alors <sup>3</sup> était le plus émancipé pour constituer à elle seule un domaine distinct où l'autorité religieuse n'avait rien à voir.

Montaigne connaissait de Machiavel non seulement " le Prince" mais aussi les " Discours sur la première Décade de Tite-Live" et ce que Bodin 1) et Gentillet 2) les adversaires de Machiavel <sup>en</sup> avait écrit contre lui. Or dans les Discours <sup>4</sup> la méthode de Machiavel avait été de tirer des règles politiques des exemples du passé et d'ériger ces règles en une science politique. Cette même méthode fut suivie par ses contradicteurs et ensuite par Montaigne qui apprend d'eux l'exacte <sup>5</sup> corrélation de la pratique à la théorie, l'habitude de l'idée indépendante amenée logiquement par le fait, et prépare ainsi la voie à Bacon.

Grâce à cette indépendance même, Montaigne ne s'est laissé asservir par aucune des morales anciennes. Le mysticisme de Platon eut sa vogue après avoir soulevé l'enthousiasme de l'Italie;

---

1) La République

2) Discours sur l'Art de Gouverner ou Anti-Machiavel.

l'Epicurisme tendit sans grand succès à se répandre à la faveur des guerres civiles; mais ce fut le Stoïcisme surtout, dont la conception de la vie présente et la croyance en un destin cadraient le mieux avec le christianisme, qui se fit des adhérents.

Au lieu de s'arrêter à l'une ou à l'autre de ces morales, Montaigne préfère les mettre toutes à contribution en leur empruntant ce qui fait leur base, c'est à dire la raison. Il examine toutes les vérités à cette lumière et choisit parmi elles, celles qui sont le plus en conformité avec la nature.

Cependant il se laissa guider dans ce choix par un autre facteur encore et non des moindres, par la coutume. Il ne prétendit pas supplanter la sagesse du passé, laquelle aboutit à la tradition, au contraire il s'inclinait devant elle et l'acceptait. Peut-être les conceptions de la tradition ne satisfaisaient-elles pas toujours son esprit critique, du moins n'étaient-elles montrées suffisantes pour la grande masse des hommes, fournissant le principe d'ordre nécessaire à son existence tout comme à celle de l'élite intellectuelle.

Aurait-il dit avec Goethe: Je préfère une injustice à un désordre? Il est certain qu'il accepte tel quel l'état politique et social et la place qui lui était faite; il acceptait également la religion établie et la morale d'usage. Quoiqu'on en ait dit, il ne fut sans doute aucunement révolutionnaire, son oeuvre ne fut pas une oeuvre d'attaque, aussi la hardiesse de son rationalisme passa-t-elle pour ainsi dire inaperçue.

Pourtant, dans sa maturité, son indépendance de toute autorité fut absolue; affranchi de toute école, il ne demanda la sanction morale qu'à son propre jugement et s'efforça d'organiser sa vie d'après une sagesse toute profane.

" Nulle autorité n'est au dessus de la raison, disait Ramus, c'est elle au contraire qui fonde l'autorité et qui doit la régler". Toutefois l'autorité religieuse se faisait encore sentir plus strictement dans le domaine moral que dans celui des sciences et l'abandonnait moins facilement au rationalisme, et d'ailleurs le rationalisme en morale n'était pas mûr, en effet, il ne suffit pas en morale de s'affranchir de l'autorité il faut encore substituer à celle-ci une conduite de vie.

Tout émancipés qu'ils fussent, les meilleurs esprits de l'époque semblent occupés surtout d'esthétique; ce qui leur importe essentiellement c'est de mettre de l'harmonie dans l'existence; au fond ils se soucient assez peu de la morale pour elle même. Sans doute Montaigne partageait-il cet état d'esprit, cependant un penchant le sollicitait constamment, celui de tirer un avantage pratique de ce que sa pensée faisait sienne.

Montaigne avait eu un prédécesseur en Jacques Tahureau du Mans dont les Dialogues parus dès 1565 furent goûtés à l'égal des Essais. Il se rapproche de Montaigne par sa manière pratique et libre de juger des choses, de rejeter " toute autorité humaine simplement forgée de quelque pauvre cerveau renversé " et de d'en remettre à son " bon jugement". Tahureau se libère des dogmes et de la conception chrétienne de l'au de là; sa libre -pensée tient de Machiavel et, encore qu'il s'exprime avec la prudence qu'exigeait l'époque, il va plus loin que Montaigne. Il semble à peine avoir été chrétien, sans pour cela montrer aucune hostilité envers la religion. Il la considère comme une institution utile et contenant la masse dans le devoir, tandis que la vertu suffit " aux honnêtes et braves esprits" .

Tout comme Montaigne, Tahureau ne s'est ~~est~~ asservi à aucune secte philosophique; aucune même n'échappe à sa critique; il se refuse à suivre ~~xx~~ les anciens autrement que dans leurs jugements assis sur la raison, car "une bonne partie d'entre eux ont rempli leurs oeuvres de songes et de rêveries fantastiquement alléguées." Cependant il n'a pas comme Montaigne dégagé de ses réflexions toute une méthode de conduite et ses considérations ne s'enchaînent pas avec cet effort soutenu de justesse et de vérité; son ouvrage n'est en somme qu'une oeuvre de jeunesse, tandis que celle de Montaigne, penchant vers la sagesse antique, va se fortifiant de plus en plus.

Au point de vue religieux on n'a pas laissé de prêter à Montaigne les tendances les plus diverses.

En 1562 Montaigne est à Paris et sollicite de prêter un serment de catholicisme nécessaire pour pouvoir siéger au Parlement de Paris. D'après M; Villey il est absolument impossible de dire si une telle démarche était ou non une simple formalité. On a voulu trouver dans ce fait un indice de son catholicisme renforcé, " d'un violent esprit de parti, d'une sorte de fanatisme, " 1) disposition de Montaigne à cette époque. D'autre part nous verrons que le Dr Armaingaud, grâce à une méticuleuse observation et à de subtiles déductions croit

---

1) Voir Edme Campion - Introduction aux Essais Pag. 24 et suivantes



prouver au contraire la partialité de Montaigne pour le mouvement protestant. <sup>1)</sup>)

Monsieur Villey fait observer que dans une famille où le père avait épousé une femme d'origine juive, où les enfants s'étaient partagés sans froissement entre le catholicisme et le protestantisme, les passions religieuses devaient compter pour peu, tandis que la pondération habituelle de Montaigne nous tient lieu de garantie qu'il en tenait avant tout pour la tolérance. Nous savons par une dédicace à Michel de L'Hospital (1570) que Montaigne est partisan de la politique du Chancelier, comme l'était également La Boétie qui avait écrit une apologie de son Edit de Tolérance.

Montaigne, de plus, nous assure lui-même qu'il n'était pas sujet aux revirements brusques, sa conduite est toute entière assujettie à sa raison, c'est pourquoi il connaît à peine le remords " Je fay coustumièrement entier ce que je fay et marche tout d'une pièce, je n'ay guere de mouvement qui se cache et desrobe à ma raison, et qui ne se conduise à peu pres par le consentement de toutes mes parties, sans division, sans sedition intestine: mon jugement en a la coulpe ou la louange entiere; et la couppe qu'il a une fois il l'a tousjours, car quasi dès sa naissance il est un: mesme inclination, mesme route, mesme force. Et en matière d'opinions universelles, dès l'enfance je me logeay au poinct où j'avois à me tenir".

---

1) Docteur Armaingaud Revue Politique et Parlementaire Mars-Mai  
1906

Il fallait à ce libre et ferme esprit qui dirigeait sa conduite d'une manière si <sup>à</sup> pure des circonstances exceptionnelles pour lui permettre de se reconnaître soi-même. Une fois de plus le sort le favorisa. L'aisance lui accorda le loisir indispensable au recueillement; d'autre part, des ambitions frustrées peut-être l'ont-elle tenu loin d'une carrière qui l'eût distrait de cette étude du Moi, laquelle finit pas être l'objet conscient des réflexions de sa vie? De toute manière et quelle qu'aient été les causes de sa retraite, elle fut non seulement volontaire, mais conforme aux dispositions fondamentales de son être intime.



L'EVOLUTION DES IDEES CHEZ MONTAIGNE. STOICISME; <sup>Scepticisme</sup> ~~SEPTICISME~~  
RELATIVISME.

-----

Retiré dans son domaine ( 1571) Montaigne se mit d'abord à lire pour s'occuper; puis, pour se distraire sans doute, il se mit à écrire. Il n'avait pas en premier lieu d'idées originales à révéler. Il écrivit selon l'usage alors en vogue dans la veine morale, recueillant maximes et exemples et les commentant par quelques réflexions banales. Il écrit en auteur, - l'homme et son Moi se montrent à peine. M. Villey doute même qu'il ait à cette époque attaché le nom d'"Essais" à ses pages, il pense qu'il devait les intituler plutôt Leçons, Discours..... C'est l'époque des Essais impersonnels. Vers 1572 ce n'est que rarement que Montaigne "essaye" son propre jugement.

Dans la suite la manière se transforme graduellement et cela grâce au sentiment moral très vif de Montaigne, à son désir de tirer profit de son étude. Ce n'est pas qu'il aspire à une haute perfection morale, mais à bien vivre et à bien mourir.

Sous cette influence le jugement entre les exemples se fait peu à peu indépendant, le Moi commence à s'exprimer hardiment; bientôt il va former le sujet de la causerie, envahir toute l'oeuvre, tandis que l'influence livresque reculera devant lui. L'essai devient un ensemble de réflexions personnelles sur un sujet moral ou psychologique.

Et parceque le sentiment moral dirige son attention vers les questions pratiques de l'existence, Montaigne lit diligemment tous ceux qui peuvent lui donner des préceptes de bonne vie: les biographes des anciens , 1)

---

1) Vie de Plutarque traduite par Amyot.

les poètes 1)

D'ailleurs, le soutien moral lui est maintenant une nécessité, car la maladie s'est abattue sur lui 2) Aussi va-t-il tâcher de mettre en pratique ce que jusqu'alors il pouvait considérer comme autant de théorie.

Il dégage de ses lectures la morale qui convient à son tempérament, une morale toute humble et moyenne qui se résume dans le désir de vivre paisiblement pour soi. L'avant-propos de la première édition daté de Mars 1580 exprime déjà nettement le dessein de se peindre. Les chapitres alors deviennent longs; les courtes leçons disparaissent; on ne les retrouve plus dans l'édition de 1588.

Sénèque avait été son maître lorsqu'il avait pris la plume; les premiers essais sont pleins d'un ~~xiix~~ ~~xiix~~ stoïcisme que Montaigne à l'école de Plutarque, abandonna ensuite pour une morale moins tendue et plus familière. M. Villey fait observer que la mobilité humaine l'obsède dès l'édition de 1580. "Certes, c'est un sujet merveilleusement vain, divers et enoyant que l'homme: il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme." 3)

---

1) Lucain, Lucrèce; Horace, Virgile; Pétrarque et l'Arioste; Ronsard et du Bellay.

2) Vers 1578;

3) Essais Livre I Chapitre I pag. 7.

Ayant ainsi commencé son livre, il se termine par ces mots: " A l'aventure ne fut il jamais au monde deux opinions entièrement pareilles, non plus que deux visages. Leur plus propre qualité, c'est la diversité et la discordance" ; On le voit le sentiment de la complexité psychologique domine. Bientôt d'ailleurs, Montaigne qui n'est plus guidé seulement par le sentiment moral commence à sonder ses propres conceptions et à se défier des opinions communes. C'est durant cette nouvelle disposition d'esprit, durant la phase du relativisme qu'il écrit l'Apologie de Sebond où l'on cherche l'essentiel de ses notions religieuses.

M. Villey fait observer qu'il est impossible de dater l'Apologie d'une manière précise, qu'elle ne fut pas écrite d'un seul jet, que l'auteur y revint à plusieurs reprises; tout au plus peut on dire que "l'Apologie offre le résumé du travail logique qui s'opère chez Montaigne entre 1573 et 1579 ou 1580;"

Nous avons vu que le rationalisme était en progrès partout durant la seconde moitié du 16<sup>ème</sup> siècle. La Renaissance, l'antiquité retrouvée, la découverte du Nouveau-Monde bouleversaient les idées reçues sur l'homme, sur la nature, - tous les concepts métaphysiques. Il y avait tout autour de Montaigne une atmosphère de scepticisme vaguement teintée d'irréligion. On soulevait surtout la question de la valeur de la science. Montaigne naturellement disposé au paradoxe subit cette influence. Il s'était déjà attaqué au pédantisme, le voilà qui met en doute même la raison humaine.

Henri Estienne venait de mettre en latin les Hypotyposes pyrrhoniennes de Sextus Empiricus qui établissent qu'il n'existe aucune méthode d'atteindre à la vérité, qu'il n'y a pas de loi morale absolue, qu'il n'y a que des usages relatifs, que

nul ne connaît le vrai du faux et ne peut atteindre à aucune certitude.

Montaigne qui en morale ne cessait d'observer la contradiction des faits, l'impossibilité de tirer d'eux aucune conclusion, ni d'établir aucune règle fixe, et que ses efforts vers la certitude laissaient dans le doute, Montaigne reçut la plus vive impression à la lecture du livre de Sextus et, pour un temps, suivit celui-ci implicitement. Cependant son esprit indépendant et critique devait bientôt reprendre à pour lui-même le jugement de toute chose; la crise pyrrhéenne dura chez lui son temps; mais il lui resta pour toujours un sentiment renforcé de la relativité universelle et une circonspection suprême dans l'affirmation quelle qu'elle fût.

Un point surtout lui fut acquis: le mépris de la science de son époque laquelle assujettie au principe d'autorité s'arrêtait aux mots sans pénétrer aux idées et sans jamais s'en rapporter aux faits ni à l'expérience. La méthode scolastique et logocicenne bornait la science, elle la ruinait par la base et lui barrait le chemin de la vérité.

D'abord Montaigne semble accuser pareillement toute science de vanité, quitte à différencier plus tard quand l'idée de la relativité s'est emparée de son esprit. En son temps il finit par ne voir dans le scepticisme que la réaction contre les affirmations dogmatiques I) et il s'aperçut que le scepticisme même est chose fort relative. Et comme il s'était détaché de la

---

I) Voir Essais Livre III Chap. II pag 267: " Clitomachus disoit anciennement....."



philosophie stoïcienne pour passer par une crise de doute, il évolua dans celle-ci et la laissa aussi derrière lui pour revenir à une confiance sage et mesurée en la raison humaine, en laquelle il se tiendra définitivement.

C'est une inclination instinctive qui par/ait l'avoir séparé des stoïques pour le rejeter dans " la nature " que ceux-ci méconnaissent trop.

M; Villey fait remarquer trois sens divers du mot " nature " sous sa plume. Ex/rt naturel d'abord tout ce que l'art humain, c'est à dire la raison, n'a pas contaminé.- Pourtant la raison humaine est naturelle aussi; on n'ens saurait faire abstraction, il faut donc nous garder de ses erreurs, se péfier de la raison individuelle, 1) Mais accepter les sanctions communes de la raison de tous, c'est à dire suivre la tradition, et c'est là le second sens.

Enfin, Montaigne s'aperçut que l'individu même avec ses particularités avait droit à l'existence, il se plaça alors devant la réalité et surtout, en moraliste, devant la réalité psychologique. Suivre la nature, dit M. Villey signifia s'incliner devant la force du fait.

La première conception se rencontre surtout avant 1580. La seconde, l'abandon à la tradition est la période de son scepticisme. Enfin la troisième marque le retour au rationalisme. Elle est l'époque où Montaigne reprenant confiance dans la raison se fia à son bon sens.

Averti toutefois que ses idées étaient relatives à lui-

même et aux circonstances qui l'entouraient, il ne prétend aucunement les imposer à autrui; il se garde toujours d'affirmer et surtout de nier ce qui passe sa compréhension; il permet au doute de planer sur ses notions les plus fermes; enfin il limite son étude au seul domaine sur lequel il possède ait quelques connaissances fondées, et ce sera l'Etude du Roi.



L'APOLOGIE DE RAYMOND DE SEBONDE.

-----

Raymond de Sebonde, né à Barcelone professa la médecine la philosophie et la théologie à Toulouse vers 1430. Son ouvrage, *Théologia Naturalis*, fut imprimée pour la première fois en 1487 et réimprimée souvent. "Dans ce livre, on trouvait Dieu et la nécessité de la foi prouvée, autant que possible, rationnellement, par la vue du monde et des créatures. C'était à quelques égards, un essai anticipé de ce que seront l'Existence de Dieu, par Fénelon, les livres de Clarke, de Paley. C'était à d'autres égards, une réminiscence quintessenciée de Saint Thomas d'Aquin et une intention d'expliquer, de faire concevoir, par des raisons naturelles, les mystères tels que la Trinité, le Péché originel, l'Incarnation." I)

Ailleurs, nous lisons encore dans Sainte Beuve: " Ce que Montaigne veut enfin de compte, c'est ( ne l'oublions pas) de faire la vérité des choses de la révélation si haute, si uniquement fondée en soi, si à pic et si plantée toute seule à la pointe de son rocher, qu'en<sup>n</sup> aille guère songer à y mettre pied: fantôme à estonner les gens! Voilà le mobile et le but. Tout ce qu'il dit chemin faisant contre la certitude humaine, par rapport à toute question, est bien moins pour ruiner l'homme, même en nature et en réalité, que pour ruiner la croyance transcendente en l'homme. Son objet atteint, et à ceux qui admettraient que la

---

I) Sainte Beuve.

foi à de telles choses est chère, il saurait bien ( j'imagine ) que dire à l'oreille, en causant, sur sa manière de concevoir le monde et l'homme, et de convenir de certains points . Le scepticisme exorbitant de ce chapitre n'est qu'une méthode de grand tour pour arriver " .

En effet, nous allons voir que, dans une première partie de cet essai où Montaigne à vivement présent à la mémoire la pensée de Sebond et sa propre intention de se ranger à son opinion, il insiste sur la nécessité d'une intervention surnaturelle pour inspirer à l'homme la foi sans laquelle il n'est pas de religion chrétienne. Cela revient à dire que, sans une aide divine toute spéciale, l'homme ne peut pas connaître son Dieu, c'était donc avancer déjà la théorie du Jansénisme.

En somme, Montaigne semble considérer deux sortes de dons distincts, les uns qui nous sont donnés en partage à tous communément, telle la raison, d'autre part une grâce d'un ordre supérieur par laquelle nous nous élevons à la connaissance de Dieu et qui n'est accordée qu'à ses élus: la foi. Dès les premières pages et partout dans cet essai ces deux notions se croisent, se mêlent et témoignent à de nombreuses reprises de l'instabilité des idées de Montaigne sur la question religieuse.

Montaigne commence par rendre hommage à l'utilité de la science sans concéder cependant qu'elle soit indispensable au bonheur, ni que la vertu en dépende nécessairement, et nous apprenons tout aussitôt qu'il se réserve également à l'égard des lettres, qu'il " les aime bien, mais ne les adore pas " .

Avant d'entrer en matière sur la Théologie Naturelle de Raymond de Sebond il nous fait savoir comment le latiniste, Pierre Brunel, avait introduit cet ouvrage dans la maison de son père.

à une époque où " les nouvelles de Luther " commencent à lui prêter un intérêt particulier et comment *il* avait été appelé à le traduire en français; comment aussi Brunel, plein d'appréhension avait prévu " que ce commencement de maladie declinerait aysement en un exsecrable atheisme<sup>m</sup>. En effet, déclare Montaigne, il doit s'ensuivre un relâchement général de l'autorité quand le vulgaire se prend à douter d'aucun dogme et à s'en remettre à son propre discernement, étant donné que ce discernement est si fort limité qu'il n'a pas " faculté de juger des choses par elles-mêmes ".

Montaigne entreprend alors de réfuter les critiques que l'on faisait de la Théologie Naturelle et premièrement celle de ~~de~~ <sup>que</sup> Sebodé a eu tort de vouloir éclairer par la raison les mystères de la religion.

Il ne semble pas à Montaigne que nos moyens naturels, c'est à dire la raison, suffisent à cette compréhension; il nous faut davantage: " C'est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de nostre religion."

Ceci ne veut pas dire que nous ne devions tourner tous les efforts de notre intelligence, - encore qu'elle soit insuffisante, - et tout notre être à la découverte, au service de Dieu; mais bien, que nous devons rendre hommage à Dieu de la compréhension même que nous avons de lui, qui seul nous prête cette lumière.

Montaigne paraît ici penser et il l'affirme plus loin pour Platon que les anciens nous ont été inférieurs, en ce que la Providence les a moins favorisés que les Chrétiens, les abandonnant aux ressources naturelles de leur raison impuissante à la découvrir.

Malheureusement, les chrétiens eux-mêmes ont rarement la foi. S'ils l'avaient, ils ne seraient pas si facilement ébranlés; l'amour de la nouveauté, les changements de l'opinion, les influences politiques et les considérations d'intérêt personnel seraient sans effet sur eux.

Si nous avions la foi, nous jouirions d'une fermeté et d'une constance invincibles, toute notre conduite serait " illuminée " " par ce rayon de la divinité."

Mais nous ne sommes chrétiens " que par la langue " et il s'étonne de l'influence médiocre de cette " divine et céleste institution " sur nous et sur nos mœurs, lesquelles sont en vérité inférieures à celles des païens, nous à qui notre religion enseigne particulièrement, et par un trait qui lui est distinctif, la justice, la charité, la bonté. I)

La vérité est que les hommes ne savent pas ce que c'est que " croire". Les uns font accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas; les autres en plus grand nombre, se le font

---

I) " C'est une chose remarquable, que nulle religion n'a pris soin des mœurs des hommes que la religion chrétienne et celles qui ont été dressées sur son modèle.

Le paganisme n'avait point de morale; tous les philosophes, qui se faisaient une religion à leur fantaisie, se créaient aussi une morale par philosophie; mais ils ne prétendaient pas au moins l'avoir reçue de Dieu." Nicole.

Note de l'édition Louandre, tome II pag. 261.



accroître à eux-mêmes." De la religion ils se servent à leurs fins, ils la déforment au gré de leur passions. Ils s'entredéchirent en son nom, se jettent les " raisons divines" à la tête et, ce faisant, les parties adverses se révèlent d'une similitude identique. "Les uns valent les autres, et si l'on cherchait dans les armées aux prises les gens nés uniquement par leurs convictions religieuses, ou même ceux qui ne combattent que pour la défense du pays, on n'en pourrait réunir de quoi former une ~~xxxxx~~ compagnie.

Tous marchent sous la contrainte de " considérations particulières", toujours prêts à l'ambition, à la haine et à la rébellion, fort rarement aux dispositions contraires. C'est ainsi que les vices se nourrissent de la religion faite pour les extirper, que nous craignons moins Dieu que nos proches et ne faisons nul cas de l'au de là auquel nous ne croyons pas véritablement.

Tous cela parceque nous ne tenons à la religion chrétienne que par des considérations humaines, comme tous les hommes de tous les pays tiennent à la religion qui y est en usage, par la seule force de la coutume, - ou peut être encore, en l'article de la mort, par la crainte. Pourtant, ~~xxxxxxx~~ l'univers est partout empreint de la main du Créateur, le monde visible nous est un témoignage de l'invisible, et l'action de l'homme n'a son prix qu'en tant qu'elle se rattache au plan universel. Or c'est ce que Sebond s'est efforcé de démontrer par des arguments aussi solides que ceux que l'irreligion peut leur opposer.

Ici finit la réponse à la première objection de Sebond.

à savoir qu'il a eu tort de vouloir appuyer la foi par des raisons humaines. Et Montaigne d'ajouter: " Je me suis, sans y penser, à demy desjà engagé dans la seconde objection à laquelle j'avois proposé de répondre pour Sebond."

Cette seconde objection est la faiblesse des arguments avancés. <sup>A</sup> ceux qui le prétendent, Montaigne veut " arracher les poings les chetives armes de leur raison ", " leur faire baisser <sup>la teste</sup> ~~la teste~~ et mordre la terre sous l'auctorité et reverence de la majesté divine " Car à Dieu appartient la science et la sagesse, tandis que rien n'est facile comme de confondre la raison humaine.

Empruntant à St Paul, il continue: " Que nous presche la Vérité, quand elle nous presche De fuir la mondaine philosophie 1); quand elle nous <sup>inculque</sup> ~~inculque~~ si souvent 2) Que nostre sagesse n'est que folie devant Dieu; Que de toutes les vanitez, la plus vaine c'est l'homme; Que l'homme, qui presume de son sçavoir, ne sçait pas encores que c'est que sçavoir; et que l'homme qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, se seduct soy-mesme et se trompe?"

Exposé à tous les dangers, livré à ses propres ressources et sans le secours divin, il est insensé que l'homme se croie maître de l'univers dans lequel tout lui est énigmatique. - Cicéron fait dire au stoïcien Balbus: Pourquoi dirons-nous que le monde a été fait? Pour les êtres doués de raison, pour les dieux et pour les hommes. " Nous n'aurons jamais assez bafoué l'impudence de cet accouplage", assure Montaigne; et comme il prétend ne pas rejeter les notions de l'astrologie, mais semble croire avec son temps à l'influence des astres sur nos inclinations et nos destinées, comment, se demande-t-il, pouvons

1) St Paul, aux Colossiens II, 8. 2) St Paul, aux Corinthiens, I, 3. 19



nous nous éгалer à ce qui nous domine?

Nous ignorons tout de la construction et de l'essence de l'univers; c'est donc par présomption que nous attribuons la raison uniquement à l'homme qui/ la plus fragile et la moins bien partagée des créatures, ~~s'égale~~ en est aussi la plus orgueilleuse, s'égalant à Dieu, se prêtant des conditions divines et régna<sup>n</sup>t sur les animaux.

Montaigne entreprend ici un réquisitoire contre cette prétendue supériorité de l'homme; il accumule tout ce qui se peut dire à son désavantage. Il n'est nullement doué d'entende-ment universel; au contraire, les animaux qui nous comprennent autant que nous les comprenons se comprennent de plus entre eux, et il est prouvé que la langue articulée dont nous nous enorgueilliss<sup>ons</sup> n'est pas le seul mode d'expression.

D'ailleurs leur intelligence est telle qu'il semble à certains point de vue que la nature les ait favorisés.

En réalité ~~xxx~~ elle pourvoit <sup>†</sup> également aux besoins de toutes les créatures. L'homme n'est pas comme on aime parfois à le faire croire le plus favorisé, ni le plus dénérité; il est aussi résistant aux intempéries, aussi capable de trouver sa nourriture et de se défendre que ne le sont les animaux. S'il pleure, cela ne lui est pas particulier; eux aussi commencent à gémir tôt après leur naissance. Montaigne tient à "maintenir cette ressemblance qu'il y a aux choses humaines, pour nous ramener et joindre à la presse: nous ne sommes ny au dessus, ny au dessous du reste. Tout ce qui est sous le ciel, dict le sage, court une ley et fortune pareille; il y a quelque difference, il y a des ordres et des degrez; mais c'est sous le visage d'une mesme nature."

De <sup>v</sup>perogative nous n'en avons donc qu'en imagination; or, si à notre imagination est dû le " desreglement de nos pensees", " c'est un ~~xxxxxxx~~ avantage qui nous est bien cher vendu", " car de là nous viennent tous nos maux: peché, maladie, irresolution, trouble, desespoir". Notre vanité aime à nous faire croire que nous nous devons à nous-mêmes ~~de~~ que nous avons reçu par la faveur " de Dieu et de nature". Remarquons que Montaigne mentionne Dieu et la nature comme deux puissances distinctes?

Nous ne sommes pas les seuls à avoir du jugement. Comme nous les animaux raisonnent; ils ne nous sont pas plus asservis que les hommes ne le sont les uns aux autres, " la plupart des personnages libres abandonnent, pour bien legieres commoditez, leur vie et leur estre à la puissance d'aultruy."

Même il nous arrive de traiter mieux nos animaux que nos inférieurs. D'ailleurs, en les nourrissant c'est nous qui les servons. De <sup>même</sup> même que nous chassons les bêtes, elles se chassent entre elles et y mettent de l'artifice. Les fauves, de plus, chassent l'homme et il est en proie aux infiniment petits.

Nous ne sommes pas les seuls à savoir protéger notre existence et à la soigner, comme nous, les animaux connaissent la valeur curative des herbes, comme nous ils exercent leur jugement et leur intelligence; témoins, ils savent compter, oratiquent certains arts, s'instruisent eux-mêmes, enseignent leurs petits. Souvent ils sont les auxiliaires de l'homme, doués de plus de force ou d'une plus grande acuité des sens.

Enfin après une longue énumération de faits merveilleux qui témoignent de l'intelligence des animaux et les égalent à l'homme, Montaigne conclut qu'il ne s'est " amusé à ce long registre " que parceque l'imagination est plus impressionnée des choses

rares et étrangères que des ordinaires, mais que l'observation de l'existence journalière des animaux domestiques les montre aussi remarquablement doués. Car tout porte une ressemblance essentielle à la face du monde, ce qui est près de nous et ce qui en est éloigné; ~~le~~ le présent ressemble au passé et nous est un gage de l'avenir. "C'est une ~~mesme~~ nature qui roule son cours: qui en auroit suffisamment jugé le present estat, en pourroit seurement conclure et tout l'advenir et tout le passé."

Puis après avoir reconnu que seul l'<sup>n</sup>étrange nous impressionne, par un~~ne~~ volte-face qui lui est coutumier, il ajoute: "Tout ce qui nous est estrange, nous le condamnons, et ce que nous n'entendons pas."

"Nous jugeons les bêtes par ce qu'elles ont de commun avec nous, " mais de ce qu'elles ont particulier, que savons nous que c'est?" Oserions-nous dire qu'elles n'aient pas le sentiment~~le~~ religieux?.

Elles ont celui de la justice en ce qu'elles se dévouent à ceux qui leur font du bien et poursuivent leurs ennemis de leur haine; elles ont celui de l'égalité dans la répartition des biens à leurs petits. " Quand à l'amitié, elles l'ont, sans comparaison, plus vive et plus constante que n'ont pas les hommes."

Elles sont capables de sympathies, c'est à dire de "certaines inclination d'affection qui naissent quelquefois en nous sous le conseil de la raison"; comme nous elles connaissent la jalousie et l'envie.

Il faut à la nature peu<sup>a</sup> de chose pour se satisfaire et nos besoins véritables ne sont pas nombreux; or les animaux se maintiennent plus sagement que l'homme dans les limites

prescrites par la nature; pourtant l'exception et la monstruosité s'y rencontrent chez eux comme chez les humains.

Ils connaissent la malice, voire la malignité. Quelques-uns ont un penchant à thésauriser. En général, leur prévoyance et leur épargne dépassent les nôtres.

Ils ont trop de bonsens pour s'entre détruire par la guerre; quoique, là aussi, il y ait des exceptions. Au demeurant, au plus fort de la guerre les humains ne sont " qu'une fourmillière *esmue* et eschauffée" et suprêmement vulnérables.

Et plus loin: "Les anses des empereurs et des savetiers sont jectées à mesme moule," leurs passions les mènent, " ils veulent aussi legierement que nous, mais ils peuvent plus", et c'est entre eux la seule différence, or " pareils appetits agitent un ciron et un elephant".

Parlons de la fidélité: nul n'est plus traître que l'homme; de la gratitude, et Montaigne cite le lion d'Androches à l'honneur des animaux. Ceux-ci pleurent aussi la perte de ceux qu'il aiment. Ils s'entre défendent; ils se rendent des services mutuels. Ils témoignent de magnanimité de repentir, de clémence; ils sont sociables. Ils sont comme nous susceptibles d'imagination et de rêve. Sur le chapitre de leur beauté il faudrait d'abord savoir ce que c'est que la beauté, or nous avons à ce sujet les notions les plus diverses. Ce que certains estiment beau, les autres le trouve<sup>ml</sup> laid et vice versa.

Sous le rapport de la beauté nous sommes bien excusables d'emprunter aux bêtes leur dépouille pour nous en couvrir quoique, à cet égard aussi, la Nature nous ait traités d'une façon moyenne: si le plus grand nombre des animaux sont plus favorisés que nous, d'autres le sont moins, ce sont cependant ceux qui nous





avait été pris à la lettre tant par les moralistes du Moyen-Age que par les auteurs de Bestiaires qui avaient voulu améliorer l'homme en lui opposant les animaux et en le faisant rougir de lui-même.

Nous lisons dans la Logique de Port-Royal; " Une personne intelligente ne soupçonnera jamais Montaigne d'avoir cru toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire; cependant quand il en a besoin pour rabaisser sottement les hommes, il les emploie comme de bonnes raisons.....Veut-il détruire l'avantage que les hommes ont sur les bêtes.....; il nous rapporte des contes ridicules, et dont il connaît l'extravagance mieux que personne. .... Son dessein n'était pas de parler raisonnablement, mais de faire un amas confus de tout ce qu'on peut dire contre les hommes: ce qui est néanmoins un vice très contraire à la justesse de l'esprit et à la sincérité d'un homme de bien" I)

Les Jansénistes trouvaient évidemment que l'impartial raisonnement de Montaigne l'avait entraîné trop loin et que sa logique avait trop ravalé la dignité humaine.

D'autre part, Buffon n'est pas non plus d'accord avec lui: " L'empire de l'homme sur les animaux est, dit-il, légitime: aucune révolution ne peut le détruire; c'est l'empire de l'esprit sur la matière. Si l'homme n'était que le premier de l'ordre des animaux, les seconds se réuniraient pour lui disputer son autorité; mais c'est par supériorité de nature que l'homme règne et commande; il pense, et dès lors il est maître des êtres qui

---

I) Logique de Port-Royal, III, 19; du Sophisme d'amour-propre, d'intérêt et de passion, N°9.

ne pensent pas."

Une lecture serrée du texte nous montre la pensée de Montaigne flottante, dominée tout à fait par les concepts de la raison pure quand elle suit sa pente, puis se reprenant quand il se rappelle le point de départ et le but.

C'est ainsi qu'après l'énumération des avantages départis par la nature aux animaux et refusés à l'homme, faisant la part des Saints de l'Eglise, il conclut: " Ce discours ne touche que ~~xxx~~ notre commun ordre, et n'est pas si sacrilège d'y vouloir comprendre ces divines, supernaturelles et extraordinaires beautés qu'en veoid par/fois reluire entre nous, comme des astres sous un voile corporel et terrestre."

Ailleurs, nous l'avons vu ranger au nombre de nos faiblesses l'attribution que nous nous faisons " de biens imaginaires et fantastiques, de biens futurs et absents, desquels l'humaine capacité ne se peult d'elle-mesme répondre", " la sollicitude des choses à venir, voire aprez nostre vie." De quoi parlait-il? De notre souci d'un avenir terrestre qui ne nous appartient jamais, du soin que nous prenons de distribuer et de gérer notre fortune après la mort, ou de l'inquiétude de l'au de-là que le genre humain seul semble connaître?

Très remarquable est chez lui la fonction du mot Nature. C'est la puissance créatrice: "Nature a embrassé universellement toutes ses créatures/; et cependant il la différencie de Dieu: " Il n'est pas en nostre puissance d'acquérir une plus belle recommandation que d'estre favorisé de Dieu et de nature."

Quoiqu'il en soit de ces points obscurs, il entre dans la mentalité courante de Montaigne de douter et de se défier de

soi-même; c'est pourquoi il accepte si volontiers la coutume en toutes choses et s'élève avec indignation contre la présomption de ceux qui prétendent renverser la loi commune au profit d'une conception personnelle, comme c'était le cas chez les protestants.

" Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son devoir, il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir à son discours: autrement, selon l'imbecillité et variété infinie de nos raisons et opinions, nous nous forgerions enfin des devoirs qui nous mettroient à nous manger les uns les autres." Il se rappelle que la première loi imposée à l'homme fut celle de ~~xx~~ l'obéissance, " ce fut un commandement nud et simple, où l'homme n'eust rien à cognoistre et à causer, d'autant que l'obeïr est le propre office d'une ame raisonnable, recognoissant un celeste superieur et bienfacteur;" que l'acceptation est le propre de la sagesse et la présomption le suprême danger, que l'homme fut d'abord tenté par des promesses de science et de connaissance. "La perte de l'homme c'est l'opinion de scavoir;" et plus loin: " nous n'avons que du vent et de la fumée en partage ".

Tout ce passage d'ailleurs prête fort à la controverse. Sans doute Montaigne fait-il allusion à Adam et Eve dans le Paradis Terrestre par ces mots: " La première loy que Dieu donna jamais à l'homme ce fut une loy de pure obeissance mais une <sup>loi d'</sup> obeissance en implique une autre dont il n'est pas question et, d'autre part, on ne pouvait pas reprocher aux protestants de ne pas reconnaître " un celeste superieur et bienfacteur".

Puis, l'intention apologétique se confond de nouveau avec la sagesse antique. Il rappelle que la religion recommande



l'ignorance parce qu'elle aide à la foi et à la soumission et que, de même, les philosophes ont tous mis le souverain bien dans la tranquillité de l'âme.

Et il ajoute " et du corps " sans sembler s'apercevoir de l'élément nouveau et contraire à l'enseignement de l'Eglise qu'il introduit par ces mots .

Après s'être élevé contre la témérité de tous ceux qui ont exalté l'homme, leur avoir reproché de se comparer volontiers à Dieu et de s'offenser de se voir comparés aux animaux, il ajoute: "Tant qu'il pensera avoir quelque moyen et quelque force de soy, jamais l'homme ne reconnoitra ce qu'il doit à son maistre."

On dit que la science aide à endurer les maux; l'ignorance aide davantage, et l'édition de 1568 porte en plus ces mots: " La cognoissance nous esguise plustôt au ressentiment des maux qu'elle ne les allège." Une fois de plus il appelle à son aide l'opinion des philosophes qui " logeaient le souverain bien à la reconnaissance de la faiblesse de <sup>notre</sup> jugement." Puis le voici qui oublie l'argument principal et brouille le raisonnement essentiel par un exemple tiré du Brésil dont les habitants atteignaient un grand âge, grâce, dit-il, à leur sérénité: "comme gens qui passoient leur vie en une admirable simplicité et ignorance, sans lettres, sans loy, sans roy, sans religion quelconque ". Nous sommes donc très loin de la défense d'aucune conception religieuse.

Mais voici la philosophie elle-même attaquée au profit de l'ignorance qui " si elle nous achemine à n'avoir point de mal, nous achemine à une très heureux estat." En effet, la philosophie ne recommande-t-elle pas l'oubli des maux, le souvenir du

bonheur dans la peine, c'est donc qu'elle se reconnaît inefficace à consoler. Or de " vider et desmanir la memoire; est-ce pas <sup>le</sup> ne vray et propre chemin à l'ignorance? et l'Ecclesiaste ne dit-il pas: "En beaucoup de sagesse, beaucoup de desplaisir et qui acquiert science s'acquiert du travail et du torment".

D'ailleurs, la philosophie dans son impuissance va jusqu'à "la stupidité mesme " elle conseille de sortir de la vie.

Tandis que selon la parole de St Paul: " Les simples et les ignorants s'eslevent, se saisissent du ciel; nous à tout nostre sçavoir nous plongeons aux abismes infernaux."

"L'humilité, la crainte, l'obéissance, la debonnaireté qui sont les pieces principales pour la conservation de la société humaine demandent une ame vuide, docile, et presumant peu de soy". Plus ~~xxx~~ que tous, les chrétiens ont été mis en garde contre les dangers de la présomption.

C'est l'orgueil qui fait qu'on s'adonne aux " nouvelletez" qu'on préfère jouer quelque médiocre rôle individuel, " estre chef d'une troupe errante et desvoyée au service de perdition " que de se laisser docilement conduire par le chemin battu.

Et pourtant il nous est tellement impossible de concevoir l'oeuvre de "nostre Createur", I) que son empreinte est d'autant plus évidente là où elle est le plus inexplicable, telle dans le miracle qui échappe à la raison humaine.

Platon déjà ne trouvait-il pas qu'il y avait " quelque vice d'impiété à trop curieusement s'enquérir et de Dieu , et du monde, et des causes premières des choses?"

---

I) A remarquer que cette fois ce n'est pas " nature".

Quant à Aristote, il tient Dieu également exempt de vertu et de vice.

Montaigne, lui, ne croit pas que les termes par lesquels nous prêtons à Dieu nos attributs soient aucunement justes.

" Puissance, Vérité, Justice..... ce sont toutes agitations et émotions qui ne peuvent loger en Dieu, selon nostre forme, ny nous, l'imaginer selon la sienne." Or Montaigne emporté par son raisonnement est ici loin de l'enseignement de l'Eglise qui veut que Dieu ait créé l'homme à son image et qui lui attribue au contraire des sentiments humains. L'idée est ensuite reprise de l'impuissance totale de l'homme, lequel doit tout à une force supérieure et ainsi sa connaissance de la vérité.

C'est la veine janséniste. " Nostre foy, ce n'est pas nostre acquest, c'est un pur present de la libéralité d'autruy." Donc le libre arbitre n'est pas et Montaigne se trouve en dehors de la doctrine de l'Eglise alors même qu'il s'efforce de la défendre. Il affirme que notre religion nous a été imposée et que la faiblesse de notre jugement nous est plus utile pour la garder que notre discrimination, car ~~car nos~~ nos moyens naturels et terrestres ne suffisent pas à la compréhension de la divinité, laquelle est " supernaturelle et celeste".

Suit un passage de l'Épître de St Paul aux Corinthiens: Je détruiray la sapience des sages, et abbatray la prudence des prudents: où est le sage? où est l'escrivain? où est le disputateur de ce siècle? Dieu n'a il pas abesty la sapience de ce monde? car, puisque le monde n'a point cogneu Dieu pas sapience, il luy a pleu, par l'ignorance et simplesse de la predi<sup>ca</sup>tion sauver les croyants." I)

Cicéron lui-même ne finit-il pas par admettre la vanité

---

I) St Paul, Épître aux Corinthiens I, I, 19.

des lettres et que la circonspection et le doute étaient <sup>m</sup>légitimes, nos sens étant <sup>b</sup>bornés, notre intelligence faible et notre vie trop courte. Pourtant " l'ignorance qui se sçait qui se juge et qui se condamne, ce n'est pas une entière ignorance: pour l'estre il faut qu'elle s'ignore soy-mesme."

Tous ceux qui ont cherché la vérité se sont divisés en trois groupes: ceux qui ont cru l'avoir trouvée, ceux qui la croient introuvable; ceux qui continuent à la chercher. Il est clair par les pages qui suivent que Montaigne se range au nombre des seconds, parmi ces sceptiques qui, doutant également de tout, se sont créé " une condition de vie paisible, rassise, exempte des agitations que nous recevons par l'impression de l'opinion et science que nous pensons avoir des choses, d'où naissent..... l'amour de nouveleté, la rebellion, la desobeïssance."

On voit combien le raisonnement est loin de celui du catholique qui aurait véritablement la foi.

Mais bientôt le voici même qui plaide en faveur d'un désintéressement absolu de la question en litige, qui conseille de ne professer aucune doctrine définie, précisément parce qu'il est impossible d'atteindre à aucune certitude. Or, que devient la doctrine de l'Eglise? Sans doute voulait-il <sup>lui</sup> faire une place à part, mais il l'a momentanément perdue de vue et nous lisons: " Vault-il <sup>has</sup> mieux suspendre sa persuasion, que de se mesler à ces divisions seditieuses et querelleuses? Qu'iray-je choisir? Ce qu'il vous plaira, pourvu que vous choisissiez. - Voilà une sottise <sup>s</sup> réponse <sup>à</sup> laquelle pourtant il me semble que tout le dogmatisme arrive, par qui il ne nous est pas permis d'ignorer ce



que nous ignorons. Prenez le plus fameux party, jamais il ne sera si seur, qu'il ne vous faille, pour deffendre, attaquer, et combattre ceut et ceut contraires partis: vault-il pas mieulx se tenir hors de cette meslée?" Ceux qui ont confessé la foi n'ont jamais raisonné ainsi et c'est pour dire le moins, une étrange manière de la défendre.- Bien plutôt c'est un éloge du scepticisme de ceux qui disent à la suite de Ruy Pyrrhon rien ne semble vrai qui ne puisse sembler faux, et qui dans la vie quotidienne se soumettent sans présomption à l'usage établi, jouissant de l'existence, " en conduisant les offices pleinement et commodément ", soumis avec docilité aux lois tant religieuses que politiques, valant d'ailleurs bien mieux pour se "laisser manier sans inquisitions à l'ordre du monde", préceptes que Montaigne mettait lui-même en pratique. Il en demande aux Psaumes l'expression succincte I) et, tandis qu'il vient de raisonner avec un détachement tout philosophique, c'est l'humilité de la condition humaine que s'impose tout à coup à lui avec un renoncement spirituel qui rappellerait Pascal, s'il ne s'y mêlait cependant, et les besoins de la cause, et le pragmatisme qui n'abandonne jamais Montaigne. La religion " présente l'homme nud et vuide, recognoissant sa foiblesse naturelle; propre à recevoir d'en hault quelque force estrangière; desgarni d'humaine science, et d'autant plus apte à loger en soy la divine;

---

I) "Accepte, dit l'Ecclesiaste, en bonne part, les choses au visage et au goust qu'elles se présentent à toy, du jour à la journée; le demourant est hors de ta cognoissance."

aneantissant son jugement pour faire plus de place a la foy; ~~xxx~~ ny mescreant, ny establiissant aucun dogme contre les abservances communes; humble, obeïssant, disciplinable, studieux, ennemy juré de l'heresie, et s'exemptant, par conséquent, des vaines et irreligieuses opinions introduictes par les fausses sectes: c'est une charte blanche, préparée à prendre au doigt de Dieu telles formes qu'il luy plaira d'y graver. Plus nous nous revoyons et commettons à Dieu, et renonceons à nous; mieulx nous en valons."

En somme, la vanité de la science est si véritable que les grands philosophes n'ont écrit que " par jeu et par exercice" et sans prétendre être pris au sérieux, à l'exception de Socrate traitant des moeurs et de la vie. La plupart aiment à exprimer des opinions contradictoires, tels Plutarque et Sénèque, et pour cette ~~raison~~ raison même Platon dût préférer la forme par dialogues. Quant à Homère il a établi les fondements de toutes les sectes philosophiques " pour montrer combien il ~~est~~ estoit indifferant par où nous allussions."

Cependant, combien que la vérité nous échappe toujours, ~~et~~ d'aucuns aiment à la chercher parce que la quête en est de soi une occupation plaisante, car" ce que nostre esprit tire de la science, ne laisse pas d'estre voluptueux, encores qu'il ne soit ny alimentant ny salutaire."

Montaigne doute qu'aucun des grands philosophes n'ait donné pour argent comptant ~~le~~ système qu'il avait élaboré; s'ils se sont imposés parfois, c'était parce qu'ils avaient ~~en~~ vue le bien public, tel dans les religions qu'ils ont établies. Ils ont, au demeurant, respecté toujours " les communes opinions..... aux fins de n'engendrer du trouble en

l'obeïssance des lois et coutumes de leur païs."

Mais, " pour le prouffit des hommes il est souvent bescing de les piper" Certaines sectes philosophiques ont eu surtout en vue l'utilité, tandis que d'autres se sont attachées à la poursuite de la verité pure. Pour Montaigne, " de toutes les opinions humaines et anciennes touchant la religion, celle-là (ne) semble avoir eu plus de vraysemblance et plus d'excuse, qui recognoissoit Dieu comme une puissance incompréhensible, origine et conservatrices de toutes choses ~~et~~ toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la reverence que les humains luy rendoient, sous quelque visage, sous quelque nom et en quelque maniere que se feust"

Il pense avec Pythagore que la notion de Dieu devrait rest er indéfinie et blâme le paganisme pour ses représentations" non seulement faulses, mais impies et injurieuses " de la divinité, paraissant oublier que le christianisme a partagé cette coutume. Mais tout aussitôt il se reprend, réfléchissant que l'esprit humain ne saurait se maintenir dans l'abstraction et que d'ailleurs les signes sensibles de la dévotion excitent et soutiennent utilement l'âme du peuple.

Il énumère ensuite les formes diverses sous lesquelles a été conçu la Divinité et, devant leur multiplicité il conclut: " Fiez-vous à vostre philosophie, vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gateau, à vecir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques!" Le plus piteux lui semble qu'on ait fait des dieux à notre image auxquels on a attribué les passions et les sentiments humains; -une fois ~~à~~ plus il ne pense qu'à l'antiquité, oublieux à la fois et du judaïsme et du christianisme; -

ou plutôt il n'en veut considérer que certains aspects : par exemple, il ne blâme pas la conception étroite de l'Au de là que l'Eglise met devant nos yeux, mais bien les erreurs des chrétiens qui s'imaginent continuer dans l'autre monde les jouissances d'ici-bas. Platon lui-même avait succombé à cette faiblesse, or, il faudrait lui dire, " si les plaisirs que tu nous promets en l'autre vie sont de ceux que j'ay sentis ~~xxx~~ çà bas, cela n'a rien de commun avecques l'infinité." Pour dignement imaginer l'au de-là, il faut l'imaginer indicible et incompréhensible

D'avantage, Montaigne attaque la notion de la vie éternelle de l'âme avancée déjà par Platon et s'attache à démontrer qu'après la mort l'entité humaine telle que nous sommes constitués pour la comprendre n'existe plus/ : " Tu dis, Platon, que ce sera la partie spirituelle de l'homme à qui il touchera de jouir des récompenses de l'autre vie, ..... à ce compte, ce ne sera plus l'homme, ny nous, par conséquent, à qui touchera cette jouissance; car nous sommes bastis de deux pièces principales essentielles, desquelles la séparation c'est la mort et ruine de nostre estre. "

En paraissant toujours s'en prendre au paganisme il détruit ensuite le fondement même de la morale chrétienne dans la proposition que voici: " Sur quel fondement de leur justice peuvent les dieux reconnoistre et récompenser à l'homme, apres sa mort, ses actions bonnes et vertueuses, puisque ce sont eulx mesmes qui les ont acheminees et produictes en luy? Et pourquoy s'offensent-ils et vengent sur luy les vicieuses puisqu'ils l'ont eulx mesmes produict en cette condition faultière, et



et que d'un seul clin de leur volonté ils le peuvent empêcher de faillir? " I) M

Mais avec une desinvolture absolue il semble ignorer qu'il démolit ce qu'il prétend défendre et il continue: " Encore

---

I) a) Essais - Edit. Motheau et Jouaust Livre II chap. 12 tome 4 page 17.

b) C'est nier le libre arbitre et du même coup mettre en lumière le côté fataliste et à première vue révoltant du Jansénisme .

Une centaine de pages plus loin Montaigne confirmera cette négation dans un passage qui contient déjà en germe l'Esprit des Lois et dont voici l'essentiel : " Si, par expérience, nous touchons à la main que la forme de nostre estre ~~est~~ despend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons, non seulement le teint, la taille , la complexion et les contenancees, mais encor les facultez de l'ame; ..... en manière que ainsi que les fruicts naissent divers et les animaux , les hommes naissent aussi plus ou moins belliqueux, justes, tempérants et dociles;..... bons, ou mauvais, selon que porte l'inclination du lieu où ils sont assis; et prennent nouvelle complexion si on les change de place, comme les arbres ;..... que deviennent & toutes ces belles prérogatives de quoy nous nous allons flattants?"

-Essais, Edition Motheau et Jouaust Livre II, chap. 12 tome 4 Page 115.

que nous esclairions les pas de l'humaine raison par la sainte lampe de la Vérité, qu'il a plu à Dieu nous communiquer, nous veeyons pourtant journellement pour peu qu'elle se desmende du sentier ordinaire et qu'elle se destourne ou escarte de la voye trassée et battue par l'Eglise, comme tout assitost elle se perd, s'embarasse et s'enrave, tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et endoyante des opinions humaines, sans bride et sans but: ~~xxxxxxxxxxxx~~ aussitost qu'elle perd ce grand et commun chemin, elle se va divisant et dissipant en mille routes diverses."

Puis dans l'apologie d'une religion qui fait de la pénitence un de ses dogmes essentiels, nous lisons que c'est une étrange fantaisie de vouloir payer la bonté divine de notre affliction. Certes les exemples sont tirés des Grecs et des Persans, mais qu'à cela ne tienne; nous apprenons même avec une logique imperturbable que la châtiment que le coupable s'inflige à lui-même n'en est pas un, étant librement consenti; que " c'est injustice d'affeler Dieu à nostre essient " (1) et " grande lascheté et trahison de mastiner et corrompre les ~~xxxxxx~~ fonctions du corps, stupides, et serves, pour espargner à l'âme la sollicitude de les conduire selon raison."

Suit un renchérissement sur les limites de nos connaissances et sur l'infini de ce que nous ignorons, - dans lequel Montaigne avance la probabilité de la pluralité des mondes que l'Eglise ne reconnaît pas, revient sur la multiplicité et la diversité des phénomènes et fait rentrer le miracle dans le cadre de lois universelles ignorées de nous. " Combien de choses appelons nous miraculeuses et contre nature?..... "Aller selon nature ", pour nous, ce n'est qu'"aller selon nostre intelligence," autant qu'elle peult suyvre et autant que nous v veovons

y voyons: ce qui est au delà est monstrueux et désordonné."

Or il trouve mauvais d'enfermer la puissance divine sous les lois de notre parole" comme de s'entretuer pour des mots dont nous ne pénétrons même pas le sens . C'est une folie par laquelle les hommes cherchent à ramener Dieu à leur mesure, de même que lorsqu'ils veulent se persuader que la divinité prend parti dans leurs affaires. L'homme " qui ne saurait forger un ciron forge des dieux à douzaine", or c'est mal honorer le Créateur que d'honorer notre créature. Mais, comme le dit St Augustin, les hommes croyant penser à Dieu ne pensent qu'à eux-mêmes et ne le comparent qu'à eux: " à chaque chose il n'est rien plus cher et plus estimable que son être;" et parceque " de toutes les formes, la plus belle est celle de l'homme, Dieu doncques est de cette forme", pour nous.

Sans doute les animaux imaginent -ils Dieu à leur image, se plaçant comme le fait l'homme au centre de l'univers lequel paraît n'exister, lui et son créateur que pour l'être qui le contemple.

Depuis deux mille ans et plus la philosophie n'a fait agir et parler les dieux que pour l'homme, pourtant elle ne saurait vous dire de quoi sont faits ni le ciel, ni le soleil. La connaissance des choses humaines et naturelles nous échappe, à plus forte raison celle des divines; aussi Montaigne pense-t-il comme Socrate que " c'est le plus sagement jugé du ciel que n'en juger point."

Dans tous les domaines la philosophie en est aux conjectures, dans la science qui prétend saisir " le bransle des étoiles ", comme dans la compréhension de ce que nous avons entre les mains et dans celle de l'être lui-même .

Sen corps reste pour l'homme un mystère et davantage l'alliance de l'âme à ce corps. I)

De toute antiquité on a discoursi sur le corps humain sans ~~jamais~~ sonder jamais la vérité de ce qu'on avançait, car " les communes impressions, on ne les essaye jamais" Et, de même qu'on a accepté sans critique Galien et la science en général de même la philosophie et les arts sont pleins de notions qui n'ont jamais été approfondies. Sur des bases données on bâtit ce qu'on veut, mais sans permettre au jugement humain d'examiner les principes, aussi celui-ci est-il " bridé de toutes parts"

En somme, " n'y peut il avoir des principes aux hommes , si la Divinité ne/ les leur a revelez: de tout le demourant, et le commencement, et le milieu, et la fin, ce n'est que songe et fumée ";- et nous voici revenu à Sebond, dont les raisons passaient

---

I) "Qui ne croirait à nous voir composer toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange là, nous serait bien compréhensible? C'est néanmoins la chose qu'on comprend le moins. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature; car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit. C'est là la comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être" Pascal



pour faibles auprès de gens qui n'en avaient pas de meilleures à leur opposer, et à la révélation à laquelle Montaigne paraît renvoyé comme Pascal le sera dans son accablement devant l'infini insaisissable.

Mais il faut pourtant observer le manque de logique voulu chez Montaigne qui, lorsqu'il s'agit de la révélation et sans doute des besoins de la cause, consent justement à fonder sa religion sur les bases d'un mystère impénétrable et à ignorer volontairement ces principes premiers qu'il reproche à autrui de ne pas rechercher.

Au dire de Platon, " nature n'est rien qu'une poésie énigmatique"; toute philosophie tient de la poésie et toutes les sciences surhumaines de la fable. C'est une fantaisie d'imaginer que la raison humaine est contrerocelleuse générale de tout ce qui est au dehors et au dedans de la voûte céleste; qui embrasse tout, qui peut tout, par le moyen de laquelle tout se sait et cognoist." Et plus loin: " La vraie raison et essentielle, de qui nous desrobbons le nom à faulces enseignes, elle loge dans le sein de Dieu; c'est là son giste et sa retraicte c'est de là où elle part quand il plait à Dieu nous en faire veoir quelque rayon."

Qu'est ce que la raison humaine a appris de soi-même et de l'âme? Suit une dissertation sur la nature de l'âme, telle que l'ont conçue les philosophes diverses, sur son siège, son origine, sa responsabilité qui est le fondement de la justice ~~XX~~ divine I), sur sa destinée et sur les altérations auxquelles elle

---

I) Nous avons déjà vu Montaigne suggérer l'absurdité de la punition divine tombant sur des êtres que "les dieux" ont créés défectueux alors que dans leur omnipotence ils auraient pu les créer parfaits. Négation impliquée du libre arbitre.

est sujette de par la maladie et qui affectent sa responsabilité.

Conclusion:

" Qui fagoterait suffisamment un amas des aneries de l'humaine sapience il dirait merveilles".- " La fin et le commencement de science se tiennent en pareille bestise".

Une fois de plus, il répète que les philosophes n'ont pas cru eux-mêmes à ce qu'ils avançaient, qu'ils ont traité la science" ainsi qu'un jouet à toutes mains, et se sont esbattus de la raison , comme d'un instrument vain et frivole", mais qu'il y a eu en somme un résultat certain à la diversité de tant d'hypothèses , à savoir que ces penseurs nous ont menés " comme par la main tacitement à la résolution de leur irrésolution ". Comme " pour ne pas faire peur aux enfants , " ils ne nous ont fait découvrir que par degrés et sous l'apparence d'une science trouble et inconstante l'impuissance de l'humaine raison.

Ils ont été incapables de rien établir sur la destinée de l'âme. L'immortalité en a paru nécessaire aux espérances de gloire, d'autre part, elle a servi de frein aux vices, laissant l'homme en but à la justice divine. Par dessus tout, " un seing extreme tient l'homme d'alonger son estre", I) il y a mis

---

I) " L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort et qui nous touche si profondément qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est." Pascal.

toute son invention; mais encore que nous désirions l'immortalité de l'âme, nous ne pouvons pas la prouver.

Car " tout ce que nous entreprenons sans l'assistance de Dieu, tout ce que nous voyons sans la lampe de sa grace, ce n'est que vanité ~~xxxxxx~~ et folie; l'essence même de la vérité, qui est uniforme et constante, quand la fortune nous en donne la possession, nous la ~~xxxxxxxxxx~~ corrompions et abastardissons par notre foiblesse".

Or tout cela très utilement, car " qui nous tiendrait, si nous avions un grain de cognoissance?".

C'est ainsi qu'après avoir sapé à coups répétés, avec une insistance et avec une logique serrée, non seulement les assises de la religion, mais celles de la morale, impliquant nettement en plusieurs endroits que le libre arbitre n'existait pas et que, par conséquent, la justice même était sans fondement, - c'est ainsi que Montaigne se retourne subitement et, dans un volte-face déconcertant, accepte sans examen tout ce que l'Eglise avance, et qu'il recommande à la grande dame pour qui, soi-disant, il écrivait l'Apologie de tout accepter également. " C'estoit vrayment bien raison que nous feussions tenus à Dieu seul, et au benefice de sa grace, de la verité d'une si noble creance, puisque de sa seule liberalité nous recevons le fruit de l'immortalité lequel consiste en la jouissance de la beatitude eternelle."

Convaincu de notre impuissance à rien savoir des causes premières, comme aussi de la nécessité qu'éprouve le commun des mortels ( ~~la foule~~ ) à se stabiliser sur l'Océan du Doute, il aura recommandé l'orthodoxie. S'il s'agit de croire pour croire, pourquoi n'acceptait-on pas l'enseignement de l'Eglise?

Les raisons de Sebod, reçues déjà par le plus grand nombre, ~~xxx~~ valent bien celles qu'en peut leur opposer qui toutes, quelles qu'elles soient, ne valent rien.

Pourtant, il ~~se~~ n'est pas sans craindre de n'avoir trop dévoilé sa *pensée* intime, de n'avoir poussé trop loin une investigation qui a dû l'entraîner comme un jeu, avec un attrait si irrésistible qu'il n'a ~~su~~ <sup>pas</sup> su s'arrêter; c'est un exercice qu'il déconseille: "Ce dernier tout d'escrime icy, il ne le faut employer que comme un extreme remede; c'est un coup desesperé, auquel il faut abandonner vos armes, pour faire perdre à vostre adversaire les siennes; et un tour secret, duquel il se faut servir rarement et reservement..... Nous secouons icy les limites et dernieres clostures des sciences, comme en la vertu. Tenez-vous dans la route commune; il ne fait pas <sup>bon</sup> estre si subtil et si fin..... Je vous conseille, <sup>en</sup> et vos opinions et en vos discours, autant qu'en vos moeurs et en toute aultre chose, la moderation et l'attrempance, et la fuyte de la nouvelleté et de l'estrangeté: toutes les voyes extravagantes ne faschent."

En vain donc l'homme a spéculé sur son âme et sur son corps " et qui ne s'entend en soy, en quoy se peult il entendre?"

Pourtant, tout insuffisant que soit son jugement, les lois émises par l'esprit humains I), encore que defectueuses, sont

---

I) " Religions, loix, coustumes, science, ~~xxxxx~~ preceptes de peines et recompenses mortelles et immortelles."



bienfaisantes, voire nécessaires, car " il est peu d'âme si réglée, si fortes, et bien nées, à qui on se puisse fier de leur propre conduite, et qui puissent, avecques moderation et sans temerité, voguer en la liberté de leurs jugements, au de là des ~~ix~~ opinions communes: il est plus expedient de les mettre en tutelle."

D'autre part, " il est malaysé de donner bornes à nostre esprit, il est curieux et avide..... capable de toutes choses comme d'aulsunes." Mais, au mieux, nous ne saisissons qu'un aspect de la vérité, et différent d'individu à individu, selon les moyens dont nous sommes doués; et de même que nous jugeons diversement les choses, nous changeons d'opinions avec la mutation de nos humeurs dont le gouvernement nous échappe, et dont la dernière paraît toujours ~~ix~~ être la meilleure. Le moindre incident influe sur nous. " Il est certain que nostre apprehension, nostre jugement, et les facultez de nostre ame, en juge general, souffrent selon les mouvements et alter/~~x~~ations du corps, lesquelles alter/~~x~~ations sont continuelles." I)

A peine est-il une heure de l'existence durant laquelle nostre jugement est véritablement assis. Lui-même, Montaigne, se trouve autre à tout moment, il se reconnaît une instabilité

---

" I) Nous avons un autre principe d'erreur: les maladies: <sup>E</sup>elles nous gâtent le jugement et le sens, et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion." Pascal.

constante; souvent dans ses écrits il ne retrouve pas " l'air de sa première imagination ": " Maintefois, comme il m'advient de faire volontiers, <sup>ayant</sup> pris, pour exercice et pour esbat, à maintenir une contraire opinion à la mienne, mon esprit, s'appliquant et tournant de ce costé là, m'y attache si bien, que je ne trouve plus la raison de mon premier avis, et m'en despars. Je m'entraîne quasi où je penche, comment que ce soit, et m'emperte de mon poids."

Or chacun peut <sup>en</sup> se dire autant de soi.

Les passions nous font ce que nous sommes, " il est soustenable que l'âme n'a aucune autre allure et mouvement que du soufflé de ses vents;" or quelle assurance peut-on tirer " de chose si instable et si mobile, subjecte par sa condition à la maistrise du trouble?"

Cependant, le voici qui se reprend et confesse, qu'en général, il est peu passionné de sa nature et fort constant dans ses opinions.

M. Villey dira de lui que c'était un esprit des moins religieux. On ne saurait trouver de confirmation plus absolue de ce jugement que ce passage: " Quelque apparence qu'il y ayt en la nouvelleté, je ne change pas aysement, de peur que j'ay de perdre au change; et puisque je ne suis pas capable de choisir, je prends le choix d'autrui, et me tiens en l'assiette où Dieu m'a mis: autrement je ne me scaurais garder de rouler sans cesse. Ainsi me suis je, par la grace de Dieu, conservé entier, sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes creances de nostre religion, au travers de tant de sectes et de divisions que nostre siècle a produictes." A tout coup c'est moins la foi qu'il invoque que la crainte de l'erreur.

Il a bien fallu reconnaître l'erreur de notions des plus établies et de la cosmographie même 1); qui nous dit que les conceptions nouvelles ne sont pas destinées à être remplacées par d'autres?

Et, en dépit du ton ~~présumé~~ pieux que Montaigne assume dans certains passages, il est difficile de ne pas appliquer également ce jugement au domaine religieux auquel il songe certainement. Il continue d'ailleurs : " Si nature enserme dans les termes de son progrès ordinaire, comme toutes autres choses, aussi les créances, les jugements et opinions des hommes; si elles ont leur révolution, leur saison, leur naissance, leur mort, comme les choux; si le ciel les agite et les roule à sa ~~part~~ poste, quelle ~~magistrale~~ auctorité et permanente leur allons nous attribuant?"

L'homme ne sait pas même aller par ses désirs vers ce qui lui est bon, ce que nous désirons est loin de nous être toujours salutaire, c'est pourquoi les chrétiens disent à Dieu : " Que votre volonté soit faite."

De toutes les questions qu'a débattues la philosophie, celle du souverain bien de l'homme a été la plus agitée.

La raison conseille de le chercher dans l'obéissance aux lois du pays auquel on appartient et Apollon dans le culte du lieu où l'on se trouve, mais nous savons que les lois

---

1) La découverte de l'Amérique et la carte du monde selon Ptolémée.

changent sans cesse I) et les religions de même.

Aussi avons-nous " obligation à la bénignité de nostre souverain Createur, pour avoir desnié nostre creance de ces vagabondes et arbitraires devotions, et l'avoir logée sur l'éternelle base de sa ~~xxixix~~ sainte parole! " 2)

Sans doute y a-t-il des lois naturelles, mais nous les avons perdues; " la belle raison humaine " les a breuillées au gré de ses intérêts.

De nos jours, la science de la justice est si complexe et dépend de tant d'opinions qu'on peut juger d'une même cause de diverses manières.

Quant à dire ce que c'est que le vice et la vertu, autant vaut se taire.

Les lois prennent leur autorité de l'ancienneté et de l'usage, elles sont à l'origine peut de chose. Les gens qui veulent suivre la nature sont presque toujours en dehors d'elles

Certains philosophes " n'ordonnaient aux voluptez aultre bride que la moderation et la conservation de la liberté d'aultruy" peurtant on les a trouvés licencieux; car " en la parole la plus nette, pure et parfaite qui puisse estre, combien de faulseté et de mensonges a lon fait naistre? quelle heresie

---

I) Pas une n'est universelle; tandis que la vérité devrait être pareille partout.

2) Montaigne est-il sincère?



n'y a trouvé des fondements assez et tesmoignages pour entreprendre et ~~peser~~<sup>pour</sup> se maintenir?

C'est pour cela que les auteurs de telles erreurs ne se veulent jamais despartir de cette preuve du tesmoignage de l'interpretation des mots "I)

On a fait dire à Homère, à Platon et à d'autres tout ce qu'on a voulu.

Héraclite a maintenu : Que toutes choses avaient en elles les visages qu'on y trouvait ", et Démocrite " que les subjects n'avoient de tout rien de ce que nous y trouvions."

Or, voici Montaigne qui retourne à l'examen des sens: tout ce qui se connaît, se connaît par eux. " *C*e sont nos maîtres;" " les sens sont le commencement ~~de~~ et la fin de l'humaine cognoissance".

Ceci le ramène aux animaux. A nouveau il assure qu'il se pourrait bien qu'il y ait des sens que l'homme n'a pas; et ils ne sauraient lui manquer, car il n'enxx conçoit même pas les perceptions; mais la vérité que nous avons cru atteindre par nos sens limités sera nécessairement fragmentaire et défectueuse, et Montaigne conclut qu'il n'y a pas de science.

Les sens, source d'erreur pour notre entendement, sont eux-mêmes faussés et altérés par nos passions; " par ainsi, et le dedans et le dehors de l'homme est plein de foiblesse et de mensonge." La réalité nous échappe sans cesse aussi notre vie

---

I) Allusion aux dissensions religieuses à interpréter comme bon nous semble.

a-t-elle été comparée justement à un songe.

Il faudrait pour pouvoir se baser sur les données des sens  
" que nous en fussions premièrement d'accord avecques les bestes,  
secondement entre nous-mesmes; ce que nous ne sommes aucunement;"  
bien au contraire, c'est pourquoi " toute la science du monde s'en  
va necessairement à vau l'eau ".

D'autre part, qui saurait juger de différences dont nous  
somme tous également affectés? " Puisque les sens ne peuvent  
arrester nostre dispute, estants pleins eulx-mesmes d'incertitude,  
il fault que ce soit la raison; aucune raison ne s'establira  
sans une autre raison: nous voylà à reculons jusques à l'infiny."

C'est ainsi que le dernier terme de la connaissance ~~fini~~  
fuit à tout jamais devant celui qui le poursuit. Montaigne estime  
qu'il l'a assez *prouvé*, que personne d'ailleurs n'a mieux  
exprimé ce qu'il en pense que Plutarque; aussi insère-t-il, par  
manière de conclusion, un long passage de la traduction  
d'*Amyot* qui commence par ces mots: "Nous n'avens aucune commu-  
nication à l'estre, parce que toute humaine nature est toujours  
au milieu entre le naistre et le mourir ";- à quelques lignes  
près il termine l'Apologie.

Or l'unique point stable à opposer à la mutation perpétuelle  
et universelle, c'est " Dieu qui est le seul qui est,.....  
non point selon aucune mesure du temps, mais selon une éternité  
immuable et immobile, non mesurée par temps, ny subjects à  
aucune declinaison; devant lequel rien n'est, ny ne sera après,  
ny plus nouveau ou plus recent, ains un realement estant, qui  
par un seul maintenant emplit le tousjours; et n'y a rien qui  
veritablement soit que luy seul, sans qu'on puisse dire: Il a  
été , ou : Il sera, sans commencement et sans fin."

Parvenu à cette conclusion, on croirait que Montaigne a tout dit, mais alors seulement nous apprenons qu'il éprouve le besoin d'en finir avec une question dont il est fatigué, et, se souvenant du début, il ajoute encore à cette longue dissertation purement philosophique un paragraphe destiné à conclure dans l'esprit de son intention première et sans paraître se soucier de son étroite relation à ce qui précède.

En effet, après avoir avancé que nous n'avions " aucune communication à l'estre", le voici qui en suppose une; non à vrai dire commune, mais surnaturelle. L'homme " s'eslevera si Dieu lui preste la main; il s'eslevera abandonnant et renonçant à ses propres moyens, et se laissant pousser et subslever par<sup>z</sup> la grâce divine, mais non autrement." I)

On ne peut que s'étonner de cette addition évidente au texte et se demander si d'autres passages de même inspiration relevés dans cet Essai ne sont pas des interpolations.

---

I) Dernières lignes de l'Apologie.

INTERPRETATIONS DIVERSES DE L'APOLOGIE DE  
RAYMOND DE SEBONDE



VERSION DE M. STROWSKI.

.....

C'est donner d'emblée la tendance de l'interprétation de M. Strowski que de citer cette phrase: " Montaigne a été l'homme de Sénèque et l'homme de Plutarque. Il a été avant tout l'homme de " Raymond Sebond, docteur excellent entre les modernes." 1)

Et de ce que Montaigne ~~xxxxxx~~ a effectivement dit ~~un~~ au récit de l'occasion qui lui fit traduire Sebonde: " Je trouvai belles les imaginations de cet auteur , la contecture de son ouvrage bien tissée, et son dessein plein de piété." -M. Strowski conclut que " les pensées du théologien espagnol pénétrèrent profondément dans l'esprit de Montaigne et modifièrent son tempérament intellectuel. 2)

M. Strowski fait <sup>b</sup>observer que Montaigne pratiquait sporadiquement les auteurs qu'il lisait; mais, sur des données que nous ignorons, il affirme qu'il lut Sebonde durant de longs mois, -davantage, qu'il vécut avec son oeuvre et cela quoi qu'il ait dit d'une façon détachée: " Je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire ". M. Strowski s'ingénie ensuite à démontrer que la traduction de Montaigne prouve un soin tout particulier et la minutie avec laquelle il s'y est livré: " Ce labeur indéniable suppose une fréquentation quotidienne, un~~s~~ quotidien~~s~~ effort pour entrer dans la pensée de Raymond Sebond //). Cette traduction

---

1) Strowski - Montaigne Pag. 71.

2) " " " 72.

~~La notion impliquée reste des plus vagues.~~

achevée, Montaigne aurait maintes fois défendu l'auteur avant d'écrire l'Apologie. L'influence de la Théologie Naturelle sur lui aurait été forte et durable.

Brièvement la Théologie Naturelle est résumée comme suit: Une oeuvre qui entend donner à l'homme " la connaissance de Dieu et de soi-même " en se passant des philosophes et des théologiens. L'homme y apprend à regarder " l'Université des Choses." Et d'abord la route où il reconnaît l'être I) ; puis le règne végétal qui naît, croît et meurt, c'est à dire la vie; ensuite les animaux et chez eux la sensibilité; enfin l'homme doué de volonté.- De l'homme, Sebond ~~montre~~ à Dieu et s'engage dans la science de l'être."

Dans l'étude de l'homme Sebond <sup>ne</sup> l'isole jamais du monde et lui recommande la soumission à soi-même et à l'ordre universel des choses et la connaissance de ces choses. "Tu es une pièce de l'ordre des choses..... Faisons donc <sup>que</sup> la science des choses naturelle augmente toujours en nous." 2)

Montaigne aurait retenu de Sebond l'idée d'une sagesse et d'une philosophie enseignée à chacun par le spectacle du

---

1) La notion impliquée reste des plus vagues.

2) On aperçoit à première <sup>vue</sup> comment ces dernières idées entrent dans le courant de la pensée de Montaigne en replaçant l'homme au sein de la nature. D'autre part, rien n'a été plus éloigné de son esprit que la présomption de s'élever à la connaissance de Dieu. Il l'a répété sur tous les tons dans l'Apologie. C'est à peine si, en dernier, il ose croire à la connaissance de soi-même.

monde, la présomption qu'il y a à s'isoler au dessus de lui :  
" L'homme ne peut se connaître, ni remplir sa destinée qu'en  
repreuant humblement sa place ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ dans la  
" pelice" du monde."

C'est de Sebond que Montaigne aurait appris à juger avec  
indépendance " selon l'instinct secret qu'il porte en lui".

Enfin, d'après M. Strowski, le scepticisme de Montaigne lui  
vient non pas uniquement de la considération des hommes, mais  
" d'une conception toute métaphysique de Dieu"; ce serait pour  
être entré dans la pensée de Sebond " que Montaigne a creusé  
un abîme entre l'être de Dieu et l'être de l'homme et du monde."

Toutefois, en parlant de la période dite stoïcisme de la  
vie <sup>de</sup> Montaigne, M. Strowsky reconnaît une époque durant laquelle  
il n'avait point de religion. L'évidence en est dans son attitude  
envers la mort, dans son indifférence de l'au de là, dans sa  
résignation à la souffrance qui n'a rien de religieux.

M. Strowski dit avoir écrit ailleurs, et l'en verra plus  
loin qu'en ceci il se rapproche de la conception de M. Villey:  
" Un Montaigne, un Rensard, ont élevé en quelque sorte des cloisons  
étanches dans leur âme et dans leur vie. Ils ont une religion,  
c'est à dire un ensemble de conceptions métaphysiques accompagnés  
de pratiques imposées: par ces conceptions et par ces pratiques  
ils s'accordent avec les autres hommes, ils les acceptent pour  
des raisons de philosophie ou d'histoire, de patriotisme ou  
de civisme, ou de convenance personnelle.

Ils donnent à ces croyances, à ces usages quelques instants  
réglés chaque jour, et partout leur respect. Mais ces instants  
passés, et le respect satisfait, ils vivent en humanistes et en  
païens. Après tout, cette façon d'organiser l'existence est

intelligente et elle est d'une réalisation facile." 1)

Il semble cependant à M. Strowski impossible qu'un homme pense à la mort tantôt en païen et tantôt en chrétien et il conclut qu'à cette époque Montaigne n'a pas la foi. Il en trouve la confirmation dans les Essais même: " Je condamne en nos troubles la cause de l'un des partis; mais plus quand elle fleurit et qu'elle prospère. Elle n'a parfois aucunement concilié à soi pour l'â voir misérable et accablée. " 2) Et ceci s'appliquera t au lendemain de la Saint Bathélémy. A la fin de 1572, nû par ses sentiments d'humanité, Montaigne penche vers la Réforme, - tout au moins il se détache du Catholicisme. Ce n'est pas qu'il craigne moins l'orgueil et la sédition des Protestants, mais il condamne absolument le fanatisme et la cruauté du Catholicisme. " Un grand besoin de tranquillité " l'aurait alors rejeté dans le stoïcisme.

Plus tard, avec le sang froid recouvré, il serait revenu à la religion traditionnelle; distinguant entre la religion et les passions, il aurait connu " une idée tout à fait haute et épurée de la religion " et un profond mépris de l'humanité. Il eut à concilier sa foi retrouvée avec le stoïcisme et pourtant il laisse alors celui-ci derrière lui. M. Strowski se demande pourquoi? Il reconnaît que Montaigne ~~xxx~~ prétendait passer dans le calme et à l'abri/ des passions les années qui lui restaient, vivre selon ses goûts comme un épicurien; qu'en somme, il était épicurien dans l'âme, qu'il n'avait appelé le stoïcisme à son aide que pour mieux endurer les angoisses qui venaient du dehors troubler son repos, et qu'une fois entraîné à cette discipline il s'en passe comme d'une médecine qui a produit son effet. Il n'a jamais affecté le stoïcisme pour le stoïcisme.

1) Strowski-Montaigne-Pag 110

2) Essais-Livre III, chap 13, tome VII, pag 64.



quoique celui-ci ait laissé dans son esprit le sentiment de l'effort et l'admiration de l'héroïsme. I)

La Théologie Naturelle avait enseigné à Montaigne à se considérer comme une partie du Monde; - pour M. Strowski le stoïcisme compléta la leçon; il y prit l'habitude de considérer avec sérénité les hommes et les choses dans leur ensemble, d'où la nature de son patriotisme et son cosmopolitisme.

Passant à l'époque du scepticisme, M. Strowski relève les influences pyrrhoniennes autour de lui et les trois ouvrages qui ont principalement servi de sources à l'Apologie:

- 1) l'Examen vanitatis doctrinae gentium de François Pic de la Mirandole, lequel aboutit à la philosophie;
- 2) La Déclamation de l'incertitude et vanité des sciences de Cornelius Agrippa au service des novateurs et attaquant les humanistes qui méprisent l'Écriture Sainte;
- 3) Enfin l'œuvre de Sextus Empiricus, dont la traduction 2) est destinée à servir " contre les hommes enflés de vaine science qui méprisent la Vérité Révélée." Le scepticisme était alors en train de passer au service des catholiques. " Le doute était l'antichambre de la foi."

---

1) Voir Livre II Essai XX XI, De la cruauté.

2) Par Gentian Hervet.

En dernier lieu, M. Strowski mentionne Sanchez le Sceptique contemporain de Montaigne et qu'il connut peut-être et son oeuvre le *Quod nihil scitur* I), laquelle a tant de points de ressemblance avec l'Apologie que Sanchez se croit obligé de dire qu'il ne l'avait pas imitée.

Abordant l'Apologie, M. Strowski indique les Essais XVI, XVII, et XVIII du Livre II 2) comme antérieurs à l'Apologie et comme témoignant d'une évolution du stoïcisme vers le scepticisme.

M. Villey est en désaccord sur la question de ses dates 3)

Dans ces essais, { suscités par les circonstances } Montaigne se serait fait à soi-même la leçon sur la vanité de l'ambition et de la gloire au moment où il se voit de nouveau l'occasion de jouer un rôle politique, - en 1574 au moment de la mort de Charles IX. Il aurait repris contre les Protestants, alors très puissants, les sentiments d'hostilité tenus avant la Saint Barthélémy. L'accent, dit M. Strowski ~~en est~~ plus religieux, 4) Montaigne parle en métaphysicien, mais d'un ton qui rappelle Bossuet: " Dieu qui est en soi toute plénitude et le comble de toute perfection ne peut s'augmenter et s'accroître au dedans, mais son nom peut s'augmenter et accroître par la bénédiction et

---

1) Imprimé en 1581 Préface datée de 1576 L'Apologie n'a pas été composée avant 1576.

2) De la gloire De la présomption Du démentir.

3) Voir Villey - Sources et Evolution des Essais-Tome I Page 370 et suivantes.- Pour les dates de la composition de l'Apologie page 363 et suivantes

4) Strowski - Montaigne Page 148.

louange que nous donnons à ses ouvrages extérieurs.....Voilà comment c'est à Dieu seul à qui gloire et honneur appartient." 1) Ce serait là le ton de Raymond de Sebonde dont l'influence déplace celle de Sénèque et de Plutarque .

Mais l'essai suivant De la Présomption, met Montaigne sur le chemin du scepticisme, tandis que le " Moi " gagne en importance dans son oeuvre. " Le monde regarde toujours vis à vis, moi je renverse ma vue au dedans: je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soi; moi je regarde dedans moi. Je n'ai affaire qu'à moi; je me considère sans cesse, je me contrerôle, je me goûte!2)

M. Strowski trouve qu'il y a là contradiction avec Sebonde qui veut que chacun ne soit qu' " une pièce " de " l'université des choses " , mais que ces deux tendances, l'introspection et la notion toujours présente de l'univers se sont souvent trouvées ensemble pour produire logiquement par contraste un profond pessimisme 3) A l'appui, M. Strowski mentionne Pascal.

Cependant, sans échapper complètement au pessimisme, Montaigne n'a rien de l'apertume de Pascal; d'ailleurs, dans le tête à tête avec lui-même, Montaigne introduit " les riches âmes du passé." A noter particulièrement que tout dans cet

---

1) Essais Livre II Chap 16, Tome 4 page 186.

2) " " II Chap 17, Tome 4 page 255.

3) La poésie lyrique française du XIX ème siècle et le mal du siècle.

esprit se refusait au dogmatisme, - à tout dogmatisme, quoique M. Strowski ne le dise pas. - M. Strowski voit, dans l'Apologie plusieurs grandes idées développées en six chapitres: " Le premier traite du genre de services que la foi doit demander à la raison; le second pourrait s'intituler: Nature et civilisation, ou l'homme et les bêtes; le troisième définit le scepticisme; le quatrième montre que toute philosophie ramène à l'attitude sceptique ; le cinquième prouve, par l'analyse et la description des modes de connaissances, que l'homme est incapable d'arriver à la certitude; le sixième oppose le devenir à l'être, le fini à l'infini, Dieu à l'homme. Au total nous voyons ainsi quelle devrait être la vraie condition de l'homme; comment l'homme a erré, quand il est sorti de sa condition; d'où proviennent ses erreurs." I)

Dans les premières pages de l'Apologie qui en sont " comme la préface religieuse" Montaigne ne paraît plus en stoïcien irréligieux. L'essai " Que philosopher c'est apprendre à mourir " et la sagesse antique semblent dépassés par ses considérations présentes: " Les grandes promesses de la béatitude éternelle, si nous les recevions de pareille autorité qu'un discours philosophique, nous n'aurions pas la mort en telle horreur que nous l'avons. Je veuil être dissous, dirions nous, et être avec Jésus-Christ. La force du discours de Platon de l'Immortalité de l'âme poussa bien aucuns de ses disciples à la mort, pour jouir plus promptement des espérances qu'il leur donnait."

---

i

I) Strowski Montaigne Page 157.



Et il ajoute que les actions vertueuses de Socrate et de Caton demeurent vaines pour avoir ignoré Dieu.

En matière de religion il en distingue l'apparence et la foi véritable. S'il ne pense pas que l'on puisse trouver une base rationnelle à la foi, du moins faut-il " accompagner notre foi de toute la raison qui est en nous: mais toujours avec cette réserve de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle dépende;"

La vraie matière de l'apologétique, dit M. Strowski, ne consiste ~~pas~~ pour Montaigne ni dans les arguments rationnels et philosophiques, ni dans l'étude du cœur humain, mais dans la considération de l'univers et des différentes parties de l'univers I)

Après avoir montré Dieu dans l'univers, il s'applique à replacer l'homme au milieu de la nature, au rang des autres créatures. L'humaniste, incapable de retourner à la simplicité première, propose du moins une attitude intellectuelle: la suspension du jugement, puis fait la critique des affirmations de la raison et ensuite de la raison elle-même sans que, avoue M. Strowski, cette dialectique donne une impression bien nette. C'est pourquoi il se demande où Montaigne voulait en venir; " S'il n'y a pas quelque artifice ou quelque excès dans l'Apologie de Raymond Sebond. N'est ce pas une ~~grande~~ prestigieuse féerie intellectuelle que Montaigne se serait jouée à lui-même, sans la prendre au sérieux, et qu'il nous aurait représentée, pour donner une leçon de tolérance? " M. Strowski cite ici M. Faguet:

---

I) En quoi il différerait de Descartes et de Pascal, mais annoncerait Fénelon.

" Tout compte fait, son prétendu scepticisme n'est qu'un rappel à l'humilité..... Ce qui l'indigne , c'est cette infatuation monstrueuse qui permet à un homme et qui lui commande de tuer qui ne pense pas comme lui." Mais M. Strowski conclut que le compte n'est pas encore fait et qu'il va y ajouter le dernier terme; il cite alors les pages de Plutarque que Montaigne a copiées presque textuellement d'Amyot, lesquelles ont trait à l'universel écoulement des choses créées et à la stabilité du créateur. Cet emprunt conduit M. Strowski à observer que Montaigne a eu le double sentiment de l'être et du devenir, du stable et du fluant, de l'éternel et du temporel , de Dieu et du créé à un degré si fort qu'il a trouvé entre eux un inconcevable abîme; - et nous pensons tout naturellement à la page sur l'infiniment grand et l'infiniment petit, encore que M. Strowski vienne d'écarter Pascal.

D'après lui, ce passage prouve que l'Apologie ne serait pas un tour de force intellectuel, mais " l'expression complète " d'une âme vraiment religieuse et sincère ."

Encore qu'il en serait ainsi , il est à remarquer que ce sentiment religieux ne prouverait rien en faveur du catholicisme, ni même du christianisme . En somme, les protestants n'attaquaient pas le dogme de l'existence de Dieu, reconnu, on vient de le voir, par le paganisme même .

Dans l'édition de 1588 , la dernière phrase de l'Apologie a été corrigée comme suit: L'homme " s'eslevera si Dieu lui preste extraordinairement la main. Et se laissant hausser et souslever par les moyens purement celestes. C'est à nostre

foy chrétienne, non à sa vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose." M. Strowski dans son effort de coordination l'explique ainsi: " Le devenir ne va pas à l'être; n'y peut atteindre, mais l'être peut aller au devenir et donner au devenir la faculté de comprendre et l'être et le devenir; c'est la révélation." I) Il reconnaît d'ailleurs que Montaigne aboutit à un jansénisme intellectuel et que " si religieux qu'il soit, son sentiment n'est pas exactement et proprement chrétien; " - que pour voir l'univers éloigné de son créateur par son essence même il lui a fallu ignorer le libre arbitre par lequel l'homme s'est séparé de Dieu, et la Rédemption qui l'y ramène; qu'il était plus disciple de la Bible que de l'Evangile, de Moïse que de St Paul, et qu'il a dû ~~et qu'il a dû~~ ignorer toutes sortes de nuances de sentiments familières à l'âme chrétienne.

En terminant M. Strowski qui rappelle l'origine juive et espagnole de Montaigne, ~~et~~ suggère même un atavisme musulman comme probable, dû au contact de quelque ancêtre maternel avec la religion et la mentalité mahométanes. "L'Arabe, dit-il, s'assied au bord de sa tente, il regarde le désert, dont le sable s'amasse et se disperse selon le caprice des vents;..... l'univers entier n'est que mirage et sable mouvant et l'esprit n'a pas à se tourmenter des choses. Le soir vient, il faut prier Allah, l'inaccessible, l'infigurable, l'inconcevable, celui qui est - le seul qui est; - et l'Arabe regardant le monde des apparences, et songeant à l'infinie distance où est Dieu,

remercie en son coeur le Prophète, qui n'est pas venu mourir pour les hommes, qui a eu charge de leur porter le nom, les ordres, les promesses, de Dieu." I) Montaigne n'était pas étranger à cette mentalité . On le voit, même M. Strowski ne conclut pas absolument à son catholicisme.

---

I) Strowski, Montaigne, Page 215.



VERSION DE M. VILLEY .  
-----

Au contraire de M. Strowski M. Villey ne voit pas dans l'Apologie un plan rigide; il pense que le plan n'est constitué peu à peu et que Montaigne ne l'avait pas conçu dans son ensemble en prenant la plume. -Or le cadre de l'Apologie et l'intention de répondre aux deux sortes d'objections adressées à Raymond de Sebonde sont vite oubliés. Brièvement Montaigne concède que la raison ne peut effectivement démontrer les vérités de la religion, mais qu'il faut faire de son mieux pour concilier la raison et la foi, et M. Villey reviendra sur ce point. Secondement Montaigne affirme que la raison humaine est incapable de rien fonder. Après quoi il perd de vue Sebond pour étaler devant nous la faiblesse de l'esprit humain, pour s'attaquer à la science, pour montrer la vanité, à la fois de la science et de la raison, à cause de la faiblesse de nos instruments de connaissances et pour aboutir à une relativité universelle qui, du même coup, l'éloigne du stoïcisme.

L'homme se regarde comme le centre du monde, comme étant le seul dans l'univers à être doué d'intelligence, tout cela est faux dit Montaigne qui replace l'homme dans la nature parmi les animaux. Or la Théologie Naturelle ~~mettait~~ mettait l'homme tout au haut de l'échelle des êtres, elle faisait de lui la fin de la création et sa raison d'être.

L'idée de Montaigne est incompatible avec cette idée chrétienne. Mais M. Villey observe " qu'il n'ya guère d'idée qui dans quelque cerveau n'ait trouvé moyen de pactiser avec le christianisme ", et il est persuadé que " dans l'esprit de

Montaigne elle faisait bon ménage avec lui, quoiqu'elle ne semble pas suggérée par une religion qui accorde à l'âme humaine l'éternité et les mérites de la rédemption du Christ, et par cette âme jette un fossé à jamais infranchissable entre l'homme et l'animal."

" La pensée de Montaigne s'élabore à côté du christianisme et en dehors de lui, quitte à trouver ensuite un terrain ~~stérile~~ d'entente avec lui ,"

Nous ~~savons~~ savons que le stoïcien en faisant de la soumission à la loi naturelle la première règle de la sagesse confère à l'homme une dignité exceptionnelle par sa confiance dans la force de la raison, dans l'effort individuel . L'observation de Montaigne finit par lui montrer essentiellement l'homme au milieu des choses, sa raison façonnée par son ambiance et ne la dépassant pas ;" son idée du bien toute forgée par les représentations de son petit coin du monde. " C'est dans l'Apologie qu'il prend conscience de cette relativité . Et le plus curieux effet de l'usage c'est, d'après Montaigne , que nous le suçons avec le lait, qu'il s'impose à nous comme la raison même, et nous inspire une horreur profonde pour tous les usages contraires.

On parlait beaucoup de la diversité des coutumes au XVIIème siècle, mais on s'arrêtait là. Poussant plus loin et comparant, Montaigne se forge un instrument de critique . Sans pourtant cesser de laisser prudemment à part les questions religieuses, celles qui dépassent notre connaissance, il affirme que les raisons sur lesquelles chaque peuple fonde sa morale dépendent des circonstances particulières et des besoins de l'époque; que de raisons universelles communes à tous les milieux et qui s'imposent à tous les hommes sans exception il n'y en a pas.

Il n'y a de

Il n'y a de loi absolue dans aucun domaine, mais surtout il n'y a pas de morale absolue. Chaque individu est un monde à soi qui, de plus, est en constante mutation; c'est pourquoi, non seulement les individus sont en désaccord entre eux, à des moments divers chacun l'est de plus avec soi-même. Aussi nos jugements sont-ils relatifs, non seulement aux conditions des climats au degré de civilisation, mais encore aux dispositions physiques et mentales d'un chacun, lesquelles varient avec les instants de sa durée.

Enfin les sens qui nous mettent en contact avec le monde extérieur sont imparfaits et nous induisent en erreur; il nous est donc impossible de sortir du moi changeant que nous appelons nous-mêmes, il nous est impossible de découvrir même l'essence de la matière, à plus forte raison ne pouvons-nous découvrir Dieu.

" Montaigne ne trouve plus que des phénomènes en perpétuelle mutation et ne peut percer jusqu'à leur base permanente."

De la connaissance du Moi Sebond s'élevait à celle de Dieu, mais Montaigne insiste sur notre ignorance, non seulement de Dieu, mais de l'âme, voire du corps humain. I)

"L'être " est fermé à l'intelligence de l'homme.

M. Villey relève que les dernières pages de l'Apologie ont bien été placées à la fin par manière de conclusion. Il voit la grande nouveauté de l'Apologie et son idée maîtresse dans

---

I) Voir Livre II, chap I2, Tome 4, page 48: " Ces gens icy qui trouvent les raisons de Sebond trop foibles....."

dans cette pensée que nous n'avons " aucune communication <sup>à</sup> ~~avec~~ l'être", que nous ne connaissons que des phénomènes changeants et ignorons tout des rapports entre les substances, entre l'être et la matière 1)

On a dit de Montaigne qu'un tel scepticisme contredit le dogme et qu'il ne peut pas avoir été chrétien; c'est uniquement par suite de la prudence nécessitée à cette époque qu'il a recouvert l'Apologie d'un semblant de christianisme. M. Villey pense que la contradiction qu'on prétend établir entre le scepticisme de Montaigne et le dogme n'est que spécieuse .

Le scepticisme du XVIème siècle s'opposait au dogmatisme rationnel et non pas nécessairement au dogmatisme religieux, lequel s'en sert souvent contre les dissidents qui en appellent à l'autorité de la raison.

Le scepticisme et le dogme vivaient en bonne intelligence, le dogmatisme attaquant la témérité de ceux qui s'en remettaient à la raison individuelle en leur infusant le doute.2)

M. Villey n'oublie pas qu'il y avait au XVIème siècle des sceptiques irréligieux , mais il lui semble très probable que Montaigne ait concilié dans son esprit la pyrrhonisme et la foi.

Toujours est-il qu'il existe des témoignages très fort prouvant son catholicisme .

Exception faite de ceux dont on dit qu'il était intéressés .

---

1) Voir Livre II, chap 12, Tome 4, Page 160.: " Finalement il n'y a aucune constante existence..... "

2) Traduction de Sextus par Gentian Hervet.



M. Villey relève qu'il parle du catholicisme comme un homme qui le pratique; 1); que dans le Journal des Voyages il dit à plusieurs reprises qu'il va "ouïr" la messe, qu'il ne cessa de pratiquer jusqu'à sa mort qui fut assistée des sacrements de l'Eglise.

Cependant M. Villey est en désaccord avec M. Strowski; il se refuse à donner à Montaigne une âme religieuse au véritable sens ~~du~~ du mot.

Il relève que, pour M. Strowski, le sentiment religieux est intense dans l'Apologie, qu'il est le principal pivot de l'évolution philosophique de Montaigne, qui, après avoir passé par une période de paganisme, est ramené à la foi par ses désillusions, écrit véritablement pour défendre sa religion et se sert du scepticisme à cette fin.

M. Strowski appuie ces idées sur une série d'essais composés, d'après lui, peu avant l'Apologie; M. Villey démontre que M. Strowski se trompe sur la date de ces chapitres. 2)

Tandis que l'Apologie est, pour M. Strowski, "l'expression complète d'une âme vraiment religieuse et sincère....., et <sup>que</sup> le scepticisme est la forme qu'il prit en Montaigne le sentiment religieux, 3) M. Villey pense que le caractère distinctif de la religion de Montaigne est d'être complètement dépouillée de tout

---

1) Voir Livre I, chap. 56, Des Prières.

2) Essais 16, 17 et 18 du Livre II. Voir pour critique des dates: Villey - Sources et Evolution des Essais, Tome I, pag. 370 et suivantes.

3) Strowski - Montaigne pag 207 et 208.

sentiment religieux. Il la croit en dehors de sa vie intellectuelle, morale et sentimentale.

Il a semblé à Montaigne raisonnable de se conformer au catholicisme, il en a suivi les rites et se soumet à ses usages, mais il ne trouble pas son être intime, il est sans effet sur sa conduite et n'influe guère sur ses idées.

Cependant M. Villey observe que la religion et la raison n'ont pas toujours été aussi nettement séparées, qu'il fut un temps où Montaigne considérait l'une à la lumière de l'autre. A l'époque de son scepticisme il avait examiné d'un point de vue critique toutes les coutumes, les ~~maximes~~ religieuses aussi bien que les autres, et, de son propre aveu, s'était dispensé de certaines observances. " Je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon choix et triage particulier, mettant à nonchaloir certains points de l'observance de nostre Eglise qui semblent avoir un visage ou plus vain ou plus estrange." 1)

M. Villey ne pense pas qu'il ait jamais véritablement cessé de pratiquer. Une fois la crise du doute passée, quand il découvrira la relativité des croyances et l'égalité de toutes aux yeux du sage, il suivra d'autant plus docilement la tradition de son pays, - en quoi il suivait aussi la règle établie par Sextus Empiricus.

Mais M. Villey fait remarquer que le catholicisme ne se contente pas des pratiques extérieures, qu'il demande au fidèle de croire à ses sacrements et à ses mystères; or il semble

---

1) Livre I chap 27, Tome 2 pag 81.

à M. Villey que Montaigne ait donné son adhésion au catholicisme " en bloc sans examen de détail." Il a été plus facile à Montaigne qui proclamait l'impuissance de la raison à contrôler la révélation d'accepter celle-ci, acte de soumission après lequel sa pensée pouvait se livrer en toute liberté à la spéculation philosophique. Il a libéré la religion de la raison, mais il a, du même coup, libéré la raison de la religion qui la tenait en bride. Ce sont deux domaines distincts; en les séparant Montaigne s'est acquis le droit de tout dire sans tomber sous le contrôle de l'autorité.

Il ira même jusqu'à demander une distinction très nette entre les écrits religieux et profanes; par assurer qu'il faut laisser la religion aux théologiens et en bannir le sujet des livres profanes. I)

Ces idées qui ont paru empreintes d'hostilité envers la religion semblent au contraire toutes logiques à M. Villey. Montaigne séparait la raison et la religion comme incompatibles, le naturel du surnaturel qui lui est inaccessible.

Dans ce même ordre d'idées il ne voulait pas qu'on répandît la lecture de l'Écriture Sainte, ni qu'on la traduisît en langue vulgaire pour que le commun des mortels raisonnât dessus.

C'était prendre le contre-pied du protestantisme qui mettait la Bible dans toutes les mains et en appelait à la raison. C'était aussi laisser toute liberté à l'autorité traditionnelle

I) Voir Livre I, chap. 56, page 297 : J'ay veu aussi, de mon temps, faire plainte d'aucuns escriis.....

mais en même temps détacher la vie de la religion. Cependant l'intention de Montaigne de ~~se~~ se ranger avec les catholiques contre les protestants fût reconnue en Cour de Rome, comme l'atteste le Journal des Voyages I) On y fut moins effrayé de son scepticisme que satisfait de le voir du côté de la bonne cause; c'est pourquoi on y honorerait son intention et affection envers l'Eglise."

M. Villey fait remarquer que la raison peut tenir des certitudes dans le monde moral et dans le monde physique, qu'il suffit de l'exclure du domaine métaphysique pour en arriver à l'attitude de Montaigne; que c'est parce qu'il avait probablement séparé la raison de la foi bien avant sa crise de scepticisme que sa religion demeura stable en dépit de son évolution philosophique.

De plus en plus il s'indigne contre la présomption du libre examen qui <sup>amencait</sup> amènerait au pays tant de maux; de plus en plus il veut, devant tant de misères, le ~~xxxix~~ bannir du domaine religieux, quitte à professer qu'il s'attache de plus en plus à la religion fondée sur l'ignorance et que le grand mérite du doute est de ramener l'homme à sa religion. 2)

Mais à mesure qu'il professe plus hautement " la religion du charbonnier " il s'en éloigne davantage. De plus en plus indépendant par la pensée, il réorganise la vie à la lumière de la raison, du moins ce qui en tombe sous notre connaissance

---

1) Journal des Voyages, édition Lautrey, page 274.

2) Livre II, chap. 13, Tome            page            : "Cette doctrine présente l'homme nud et vuide....."



il avance les idées d'un véritable païen~~z~~, idées souvent en opposition formelle avec le christianisme. S'il avait été un véritable sceptique, s'il avait eu l'âme religieuse, il se serait abandonné au christianisme et il eut étouffé le raisonnement en lui; mais il n'en fut rien. Aussi M. Villey conclut-il qu'il n'avait pas le tempérament religieux et qu'il avait un esprit essentiellement positif. La religion est devenue un point mort; toute~~z~~ la vitalité a passé du côté du rationalisme païen. Il accepte la métaphysique de l'Eglise les yeux fermés, mais de sentiment religieux il n'y en a pas trace dans le courant quotidien de la pensée de Montaigne. Au demeurant, vu l'époque où il vivait, son catholicisme a été un acte de bon sens, cohérent avec l'ensemble de ses idées.

VERSION DE M. EDMÉ CHAMPION.  
-----

Sur le point de nous tourner xxx de la version de M. Strewski vers celle de M. Edmé Champion, qu'il nous soit permis d'observer qu'à recueillir même fidèlement dans les Essais les témoignages sur lesquels baser nos déductions, en n'en est pas moins exposé à aboutir à des conclusions fort diverses.

Montaigne qui s'est attaché à démontrer la contradiction partout, ne l'a pas nié en lui-même; témoin ces lignes de l'Apologie : " Je ne fay qu'aller et venir : mon jugement ne va pas toujours en mieux, il va flottant et roulant ." I)

Or, à choisir dans la masse des notes personnelles que sont les Essais, écrites à des époques fort éloignées et dans des dispositions diverses, il est évident qu'on peut en les rassemblant à volonté tracer de l'auteur un portrait à souhait, que, sans même mettre à cela de parti pris, il suffit de se laisser guider par ses propres inclinations.

La question pour nous reste celle-ci, à savoir quel a été le véritable Montaigne? quelle a été son attitude d'esprit la plus constante envers les problèmes essentiels et particulièrement envers le problème religieux?

M. Edmé Champion a jeté sur Montaigne un jour nouveau et des plus intéressants. Mettant en question bien des notions à son sujet, acceptées par la plupart comme définitives, son indépendance, son détachement, son égoïsme, - il le montre à

u

---

I) Essais - Livre second, chap? 12, page 98.

l'appui des textes doué d'une vive sensibilité, avide d'agir, se morfondant à l'écart, et trouvant enfin un moyen de suppléer à son inaction forcée et d'exercer une influence de sa retraite même.

Et d'abord, Montaigne n'a que faire des discussions oiseuses et des incertitudes; il s'en tient à l'autorité des opinions anciennes .1)

L'aventure l'appelle; le seul attrait de la Réforme, qu'il désapprouve<sup>2</sup> serait le risque à courir. Mais il préfère rester catholique et s'épargner l'effort de devenir autre chose, acceptant tranquillement des jugements tout faits. Il étudie pour s'en " tapisser et parer", aspiré<sup>2</sup> aux honneurs et aux grandes affaires. La magistrature, où il se trouve jeté, l'ennuie; la guerre au contraire l'attire.

Il est fréquemment absent de Bordeaux. Il se trouve être à Paris en 1562, l'année où parut l'Edit de Tolérance (Janvier) par lequel Michel de l'Hospital permettait le culte protestant dans les campagnes; - " cet édit fameux par nos guerres civiles " a dit Montaigne.

C'est l'époque où Catherine de Médicis éprouve le besoin de se rapprocher des protestants pour se protéger des Guises qui menacent le trône. Le Parlement de Paris soutenait les

---

1) Livre II, chap. II, un peu après le début.

2) Il désirait l'ordre de Saint Michel.

Guises; il n'enregistra l'Edit de Janvier que sous contrainte; puis, exigea de ses membres une profession de foi orthodoxe. Cette mesure marquait son hostilité contre le Chancelier et était, de plus, destinée à favoriser l'avancement des magistrats orthodoxes, nombre d'autres ayant donné leur démission. Montaigne offrit spontanément ~~xxxxxxxxxxxx~~ au Parlement de Paris l'adhésion qu'il <sup>ne</sup> devait qu'à celui de Bordeaux, lequel avait enregistré l'édit sans difficultés et qui n'en souleva que beaucoup plus tard.

M. Edme Champion remarque que, sans attachement à la magistrature, ce n'était pas de la part de Montaigne un excès de zèle professionnel, mais que Montaigne penchait en faveur des Guises, qu'il parle du Cardinal de Lorraine, - figure sinistre d'après Brantôme, - comme d'un personnage nécessaire pour le bien public. En fin, M. Edme Champion fait observer qu'une telle démarche, à laquelle rien ~~xxxxxxx~~ ne l'obligeait et alors que l'abstention était " à la fois naturelle, facile et raisonnable ....."; dénote un violent esprit de parti, une sorte de fanatisme." Nous sommes plus disposés à croire que c'était simplement de l'opportuniste.

L'Hospital disgracié, la reine-mère et Charles IX ralliés contre les protestants, presque dix années se sont écoulées quand le 28 février 1571, dix huit mois avant la St Barthélémy, Montaigne se retire définitivement chez lui. La mort de son père lui avait permis de vendre sa charge, il n'était plus magistrat et pouvait mener le genre de vie qui lui plaisait.

Il n'aimait pas la campagne mais il espérait " gagner sur soi de pouvoir à bon escient vivre seul et y vivre à son aise" Il se trompait. La gérance de ses biens l'ennuya; il s'y



employa "dépiteusement " et son aversion pour la retraite alla croissant avec l'âge, il n'aspirait qu'"au changement et au remuement" et regretta amèrement les grandes occupations pour lesquelles il se sentait né!

Aussi M. Edme Champion se demande-t-il s'il, à trente huit ans, il avait été vraiment dégoûté " de tous les rôles dans lesquels l'activité, l'esprit, la sagacité et les autres facultés qu'il avait à un degré éminent auraient trouvé leur emploi légitime" Il ne le croit pas. Il en prend pour preuve que Montaigne ait regretté si vivement le rôle effacé qu'a joué La Boétie. Il le voit au contraire né ambitieux, sans prétention à la philosophie dont il dit tout le mal possible, à l'écart, non par élection, mais par suite des circonstances et ayant bien de la peine à se faire " aux mœurs sauvages" qui l'entouraient.

Avec le temps ses opinions changèrent. Il avait fini par comprendre L'Hospital et, selon M. Edme Champion, il se disait peut-être, " non sans un retour mélancolique sur son passé, que les bonnes intentions, si elles ne sont pas conduites avec modération, poussent à des effets très vicieux; que le plus sain parti était sans doute celui qui maintenait la religion et la police anciennes du pays, mais que la passion jetait les plus honnêtes gens de ce parti hors des bornes de la raison." Mais, en somme, la cause qu'il condamnait l'avait " parfois concilié à soi, pour la voir misérable et accablée."

On l'engageait à écrire les affaires de son temps; il s'y refusa parce qu'il aurait eu " à publier des jugements illégitimes et punissables;" preuve qu'il condamnait maintenant bien des choses. Moins anxieux désormais d'aller " en la presse", il

réfléchit qu'il faudrait " qu'il vive non tant selon soi que selon autrui, non selon ce qu'il se propose, mais selon le temps, selon les hommes, selon les affaires;" -il n'y tient pas et comme il faut au succès de l'ambition trop de lâcheté et une servilité qu'il n'est pas prêt à y apporter, il renonce au rôle qu'il eût aimé à jouer. " Ame fière et généreuse, conclut M. Edme Champion, il s'isola et demeura isolé par un effort viril, par un acte de haute raison, par dignité, par probité. Nullement misanthrope, sa retraite fait penser à celle d'Alceste cherchant loin du monde un endroit écarté où d'être homme d'honneur il ait la liberté."

Mais son esprit actif ne lui permit pas de jouir comme il l'espérait de sa solitude; c'est alors que pour " se distraire d'idées impertunes et de décharger d'une oisiveté ennuyeuse", il se met à écrire. Il avoue d'abord que ce ne sont que "fadaïses, un fagotage de pièces décousues", qui, d'après M. Edme Champion, ne s'expliquent en effet que par le désir d'échapper au désœuvrement en évitant de réfléchir. Plus tard il découvre un amusement nouveau, celui de s'étudier et de se peindre. Il alla jusqu'à prétendre n'avoir pas fait autre chose et n'avoir rien laissé à désirer, ni à deviner en lui. M. Champion se refuse à le croire; en vain, remarque-t-il, cherchons nous à démêler les motifs de sa conduite dans des circonstances graves, nâ à pénétrer le fond de sa pensée sur des points d'une importance capitale. Nous ne savons rien de sa vie journalière: il ne peut " tenir registre de sa vie" par ses actions, " attendu que la fortune les a mises trop bas"; mauvaise excuse pour un homme qui attachait tant de prix à l'action et estimait les biographies plus même que les oeuvres.

On l'excuse de sa grande réserve sur ses affaires d'amour et l'on serait téméraire de s'en rapporter aux quelques mots qu'il a dit de sa femme et de sa fille qu'il a peut-être beaucoup aimées.

D'autre part, de son existence avant sa retraite, de la fin de ses études, de sa carrière de magistrat, de son séjour à la cour, des relations qu'il y eut, des négociations auxquelles il fut mêlé, de son serment de 1562, nous ne savons, <sup>rien</sup> vient d'ailleurs et, en bien des cas, nous sommes réduits à de très vagues conjectures..... La transformation profonde qui s'est produite en lui, il l'a tantôt dissimulée, tantôt niée."

Cette transformation fut d'abord une réaction contre les préjugés de son éducation, puis une réaction contre ses penchants naturels qu'il s'efforça de dominer et de réformer. Il en sortit un homme nouveau que M. Edme Champien oppose au vieil homme, tout en reconnaissant que, pour une bonne part, celui-ci garda ses droits. " La ~~maximé~~ variété et contradiction qui se voient en nous, a fait qu'aucuns nous songent deux âmes; d'autres, deux puissances, qui nous agitent chacune à sa mode."

Mais Montaigne ne se fera aucunement scrupule d'amalgamer ses opinions nouvelles aux anciennes et de faire en somme du livre une masse de contradictions. Bientôt il attachera moins d'importance aux exploits qu'aux moeurs; toutefois, quant à celles-ci, l'expérience ne fit que confirmer la défiance que l'éducation lui avait inculquée contre toute espèce de " nouveleté"; il en avait vu " des effets très dommageables" et lui attribue les maux de son temps " voire ceux qui se sont faits sans elle et contre elle."

D'autre part, en commençant les Essais, il considérait la

mort comme l'objet nécessaire de notre visée; plus tard, loin d'en faire la préparation à la mort, il trouve que la vie doit être "à elle-même, à soi, sa visée, son dessein."

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi il n'a pas indiqué le légitime changement apporté par les années, nous laissant le souci de les découvrir par la comparaison de passages divers; pourquoi il n'a pas dit le temps et les circonstances qui l'ont induit à modifier ses idées, le travail mental qui l'y amena.

On a vu dans l'Apologie que, tantôt il se dit en proie à une mutation perpétuelle, tantôt il se vante de grande constance dans les idées. Il a écrit: "Je peins le passage, non un passage d'un âge à un autre, mais de jour en jour, de minute en minute"; mais jamais il ne nous fait toucher du doigt la lente évolution qu'il a véritablement subie et qui seule nous importe; or il est très difficile de faire la différence du vieil homme, capable d'un excès de zèle fanatique, et du nouveau, impartial, et plein d'une prudente réserve. Pour cette raison, la postérité a vu Montaigne sous des jours peut-être très faux. On l'a surtout accusé d'égoïsme et d'indifférence à cause de son attitude détachée.

M. Edme Champion ne croit pas à cet égoïsme voulu qui pourrait bien être le contraire. Montaigne lui semble simplement jouer un rôle: "Un véritable égoïste ne se tient pas en garde contre "l'affection immodérée dont nous nous chérissons", n'a pas besoin de se prêcher l'indifférence et de s'exhorter au détachement; il ne connaît pas les "pensées fâcheuses" de Montaigne, ne s'afflige pas de l'indigence et oppression du pauvre peuple, ne s'émeut pas des querelles qui divisent son



voisinage, n'est pas réduit à employer toute sa force pour s'opposer aux affections qui le distraient de lui " et attachent ailleurs". La sensibilité de Montaigne est très vive et il avoue " une merveilleuse lâcheté vers la miséricorde et la mansuétude." Pas plus ~~xxxix~~ qu'Alceste, il ne déteste véritablement le genre humain. Sa misanthropie est faite de déception et son indifférence, une manière de prudence dont il s'entoure pour ne pas se prendre d'affection et ne pas s'exposer à souffrir de nouveau. Il se fit solitaire, " farouche, inséciable", parcequ'il était extrêmement " langagier", sociable, "tendre par nature". Il a détourné les yeux des maux auxquels il ne pouvait rien, ce n'était pas par insouciance.

L'époque était une des plus tristes, qui fut jamais. Chateaubriand s'accorde avec Voltaire pour dire qu'il se passa alors " des choses qu'en <sup>n'</sup> avait point encore vues en France et qu'on ne reverra jamais." -"Vraies écoles de trahison, d'inhumanité et de brigandage, les nombreux partis qui divisaient le royaume, se valaient tous."

Pour n'avoir pas dit ouvertement son chagrin, pour avoir prétendu se tenir à l'écart par poltronnerie, Montaigne n'en a pas moins donné bravement de sa personne toutes les fois que les besoins publics le demandaient, finissant par dire: " La plus honorable vacation est de servir au bien public et d'être utile à beaucoup."

De bonne heure il embrassa courageusement le parti de Henri de Navarre en qui il voyait le salut. Une lettre de 1590 écrite à Henri IV dit qu'il a cru devoir s'accuser à confesse de lui avoir souhaité le succès, or Henri ne devint catholique qu'après

la mort de Montaigne.

On lui a reproché de s'être dit prêt à suivre le bon parti jusqu'au feu " exclusivement ", ce qui pourtant n'était pas incompatible avec un dévouement sincère et absolu. Nombre de passages émus témoignent dans les Essais de ce dévouement à la chose publique.

M. Edme Champion attribue à la jeunesse de Montaigne " des convictions aveugles, des excès de zèle ou même de fanatisme." Mais " quand sa fière honnêteté l'eut tiré de la mauvaise voie ", qu'il eut reconnu son erreur, le doute s'empara de son esprit et lui fit prendre en aversion tout dogmatisme. Son incredulité prépare alors Pascal par sa joie d'humilier la raison humaine.

Cependant nous avons déjà vu qu'il n'était pas sceptique de tempérament, n'étant pas détaché par nature. M. Edme Champion lui reproche tout particulièrement de nous avoir présenté " comme originel et permanent ce qui ne fut qu'accidentel et passager."

Or le voici qui cherche le juste milieu, averti de l'inutilité qu'il y a à abandonner la tradition, pour se remplir l'esprit de doute et d'inquiétude. " Les uns tiennent en l'ignorance cette même extrémité que les autres tiennent en la science, afin qu'on ne puisse douter que l'homme soit immodéré partout."

Non sans avoir raison, on se demande pourquoi il ne nous a rien dit des phrases qui l'ont amené à ce point où il est tout à la fois capable de douter et de croire.

M. Edme Champion conclut " qu'il ne tenait point du tout à ce que cela apparût d'une façon trop nette ", qu'à couvert d'un scepticisme renforcé, il pouvait se permettre une hardiesse, autrement fort dangereuse et d'ailleurs inutile, - que sa " bonne foi " admirable en tout le reste, ne se retrouve plus dans ce

qu'il dit de ses intentions, qu'enfin, quoiqu'il ait dit et répété ne se proposer qu'une fin domestique, il en avait une toute autre en vue.

Laquelle? Celle d'exercer une influence, d'être utile, en un mot: d'agir. ~~Et c'est peut-être utile, en un mot d'agir.~~ Et c'est peut être pourquoi il ne s'est pas attardé à achever son portrait, pressé de tourner le livre en enseignement. " Il prêche, réprimande, accuse, condamne; il ~~xxxxxxxx~~ fait avec la plume la guerre qu'il ne peut faire avec l'épée.....

Chef d'oeuvre de polémique dont il n'existe probablement pas d'autre modèle : il a su tout à la fois ne perdre aucun des avantages attachés à la parfaite modération, et se permettre les censures les plus amères, les invectives les plus virulentes."

Dans tout un chapitre M. Champion énumère ce que Montaigne a attaqué et, certes, il semble qu'il ait fait le tour des abus de son temps, sans oublier le dogmatisme, la superstition, le pédantisme, les fauteurs de guerre civile qui entretenaient " ces luttes monstrueuses, de nature si maligne et ruineuse." Enfin, l'Apologie de Raymond de Sebonde qui a si largement ~~xxxxxxx~~ empiété sur le reste du livre n'est, d'après M. Champion, qu'un chapitre de polémique.

Au début, le vieil homme chez Montaigne est encore très ferme dans ses convictions; mais, même alors, il a dû s'enthousiasmer davantage à l'idée de " combattre ceux qui sont précipités aux épouvantables et horribles ténèbres de l'irréligion", qu'à celle d'appuyer le raisonnement de Sebond. Se divertir en bataillant, telle fut son intention première. Cependant le

scepticisme qu'il appela à son aide se tourna contre lui, ~~mais~~ il " guerroie " contre tout le monde, même contre soi, et, à refuter " les nouveaux docteurs ", il réfute Sebond du ~~même~~ même coup; de sorte que, combien qu'il cherche à ~~à~~ embrouiller la fin, le résultat le plus clair est la condamnation de l'entreprise qu'il s'agissait de soutenir.

M. Champion rappelle que cette contradiction n'est pas plus violente que celle du chapitre De l'Amitié, où Montaigne annonce qu'il va donner la Servitude Volontaire de La Boétie, puis, sans modifier son texte, change d'avis. Il fait remarquer en outre que Montaigne avait tout intérêt à se présenter comme partisan de Sebond avant de l'attaquer, que la conclusion avait chance d'échapper à la censure, à couvert du début, et que de toute manière, la contradiction entre le commencement et la fin enlevait de l'importance à la portée de l'ensemble.

En somme, M. Champion pense avec le Dr Armaingaud, dont nous verrons plus loin les théories ayant trait au Contr'Un, que Montaigne louvoyait afin qu'il lui fut possible de publier impunément ses idées et d'exercer une influence modératrice et salutaire sur sa génération. Le sage dans sa retraite n'en était pas moins engagé dans une polémique effrénée.

Montaigne cependant pratiqua toute sa vie le Catholicisme, même lorsque ses convictions intimes cessèrent sans doute d'être d'accord avec ses pratiques. M. Champion pense que ses croyances étaient intactes quand il commença l'Apologie, mais il doute qu'il en ait été ainsi après qu'il eut renoncé à " démontrer la vérité de la foi par <sup>à</sup> ordre de nature. "

Montaigne eût peut être gardé sa foi s'il en avait écarté



l'examen de la raison, ou même s'il était resté franchement pyrrhonien; mais, rendant à la faible raison les droits qui lui appartiennent malgré tout, il ne pouvait pas accepter les dogmes en contradiction avec elle.

Il nous dit avoir essayé de se soustraire à " certains points de l'observance de l'Eglise qui semblent avoir un visage plus vain ou plus étrange", - mais cela sans préciser. Nous ignorons la part qu'il prit aux controverses religieuses de son époque et à quel point il s'y intéressait. Nous savons seulement l'impression produite sur lui par les abus, ( quoiqu'il n'ait jamais mentionné la St Barthélémy) - et qu'il se convertissait aux idées de tolérance; qu'il n'était pas loin de penser que l'impartialité entre les partis n'était pas à trouver chez les chrétiens, rappelant l'empereur Julien qui proposait de détruire les chrétiens simplement en les laissant s'entredéchirer. Il s'exprime ainsi sur la liberté de conscience : " Il est ordinaire de voir les bonnes intentions, si elles sont conduites sans modération, pousser les hommes à des effets très vicieux. En ce débat par lequel la France est <sup>agitée</sup> agitée, le meilleur parti est sans doute celui qui maintient la religion et la police anciennes; entre les gens de bien, toutefois, qui le suivent ( car je ne parle pas de ceux qui s'en servent de prétexte), j'en vois plusieurs que la passion pousse hors des bornes de la raison et leur fait prendre des conseils injustes."

Les opinions les plus avancées de l'Apologie se trouvent dans les addtions, montrant bien l'évolution de la mentalité de Montaigne : " Nous ne recevons notre religion que comme les autres religions se reçoivent : nous nous sommes rencontrés au pays où elle était en usage..... Le vrai culte à chacun est celui qu'il trouve observé par l'usage du lieu où il est....."

Il n'est point d'hostilité excellente comme la chrétienne; notre zèle fait merveille quand il va secondant notre pente vers la haine, la cruauté, l'ambition, la rébellion, l'avarice." Les nouvelles découvertes sur la configuration du globe lui permettent d'insinuer que des notions condamnées par l'orthodoxie de l'époque pourraient "être sujettes à révision. Il blâme la peine capitale appliquée pour matières religieuses et, tout en parlant des musulmans, il conclut : " C'est mettre ses conjectures à bien haut prix, que d'en faire cuire un homme tout vif."

Il se classe avec humilité parmi les simples d'esprit, dépourvus de présomption. L'insistance même avec laquelle il maintient que sa foi n'a jamais varié le rend suspect. Ses professions de foi sont trop nombreuses et éclatantes pour paraître sérieuses. On ne saurait ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ s'empêcher d'en être frappé au cours de l'Apologie; mais M. Champion cherche ses preuves ailleurs encore.

Voici par exemple le chapitre Des Prières, très court d'abord et sans autre hardiesse que d'estimer inutile d'autres prières que le Pater. Montaigne y mit deux ans plus tard cette préface : " Je propose ici des fantaisies informes et irrésolues, comme font ceux qui publient des questions douteuses à débattre aux écoles, non pour établir la vérité, mais pour la chercher; et les soumetts au jugement de ceux à qui il touche de régler, non seulement mes écrits, mais encore mes pensées. Egalement m'en sera acceptable et utile la condamnation comme l'approbation. Me remettant à l'autorité de leur censure qui peut tout sur moi, je ne mêle témérairement à toute sorte de propos." De plus, l'édition de 1588 porte intercalées ces lignes : " Tenant pour exécrable, s'il se trouve chose dite par moi; ignoramment ou

inadvertamment, contre les ~~sainx~~ saintes prescriptions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en laquelle je meurs et en laquelle je suis né." Or <sup>comme</sup> si Montaigne ne savait protester assez de son orthodoxie, de la droiture de ses intentions, il ajoute encore : " Je propose des fantaisies humaines et miennes, simplement comme humaines fantaisies, ..... matières d'opinion, non de foi, ce que je discours selon moi, non ce que je crois selon Dieu, ..... d'une manière laïque, non cléricale."

A peu de pages de là, le troisième chapitre du second livre commence ainsi : "Si philosopher c'est apprendre à douter à plus forte raison nier et fantastiquer comme je fais dût être douter; ~~à~~ c'est aux apprentis à enquérir et débattre, et au cathédrant de résoudre : non cathédrant, c'est l'autorité de la raison divine."

Et malgré cela Montaigne se trouvait exposé au soupçon. Combien qu'il ait eu d'antipathie sincère pour la Réforme et la mentalité puritaine, bien que l'intolérance sévissait davantage même en pays protestant qu'en pays catholique et imposait des propositions non moins absurdes, bien que Montaigne ait vertement attaqué la science verbale des " nouveaux docteurs", on disait cependant de lui qu'il penchait vers le protestantisme par inertie. Tous ceux qui faisaient preuve d'esprit critique, la Réforme les réclamait, espérant leur conversion.

M. Edme Champion montre que Montaigne ne pouvait pas songer à quitter pour elle le catholicisme, attendu que celui-ci avait été singulièrement tolérant durant la première moitié du XVIème siècle, la cour de Rome se trouvant fortement influencée par la Renaissance. Erasme était en bons termes avec elle; les oeuvres irréligieuses de Machiavel avaient été imprimées en vertu

d'un bref de Clément VII; Montaigne lui-même y avait trouvé bon accueil, à peine réprimandé de certaines hardiesses. " Au chapitre *De la Couardise*, il avait dit : " Tout ce qui est au de là de la mort simple me semble pure cruauté." Il le redit dans une addition au chapitre *De la Cruauté*. Cela avait été blâmé à Rome; la répétition ressemble à une protestation contre la critique. Malgré cela les Essais ne furent mis à l'index qu'en 1676."

Mais Montaigne aurait eu une meilleure raison encore de rester au sein du Catholicisme, à savoir qu'il ne le gênait nullement, Montaigne étant de ceux qui " sauvegardent les dogmes en évitant d'y penser ". Aussi parle-t-il " d'une certaine foi qui ne croit ce qu'elle croit, que pour n'avoir pas le courage de le décroire"; tandis que " les uns font accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas, les autres se le font accroire à eux-mêmes". Et ailleurs : " Nous sommes doubles, ce qui fait que ce que nous croyons, nous ne le croyons pas, et ne pouvons nous défaire de ce que nous condamnons. "

M. Edme Chapion<sup>m</sup> en conclut que Montaigne était bien véritablement double; dans la retraite, ses méditations le conduisaient à des conclusions antichrétiennes; dans le monde, il continuait à tenir sans effort aux opinions et aux coutumes dans lesquelles il avait été élevé. "Le vieil homme retenait la foi que délaissait l'homme nouveau."

En somme, il était catholique au même titre que " périgourdin". Le catholicisme eut son adhésion verbale, tandis que son indifférence en matière religieuse était pire que le doute ou la négation. Il n'attaque pas le dogme, il l'ignore et il se peut qu'il eut tort lorsqu'il avança dans l'Apologie " qu'une





point son fait, il en veut une qui ne soit " ni produite par la religion, ni même agitée par elle", qui " se sente de quoi se soutenir sans aide, née en nous de ses propres racines par la semence de la raison universelle." Or Socrate, en ramenant du ciel la sagesse humaine, " a dressé non seulement les plus réglées, mais les plus hautes et vigoureuses créances, actions et mœurs qui furent jamais." Et ailleurs : " Il faut ordonner à l'âme, non de mépriser et abandonner le corps, ~~et~~ aussi ne le saurait-elle faire que par quelque singerie contrefaite), mais de se rallier à lui, de l'embrasser, le chérir, l'épouser en somme."

M. Edme Champion fait observer que lorsque Renan rejeta le catholicisme il n'en garda pas moins le christianisme, tandis que Montaigne fit l'opposé : il garda les formes du catholicisme tout en ignorant le Sermon sur la Montagne. Ses modèles sont pris à l'antiquité et, entre la morale qu'il recommande et celle de l'Évangile, se trouve, selon Pascal, toute la différence d'opinion sur l'immortalité de l'âme.

Il ne cite presque jamais la Bible, ni les Pères de l'Église, sauf à emprunter aux Écritures une confirmation ~~(opposée)~~ en contradiction peut-être avec la morale chrétienne. Par exemple, pour réfuter le mot de Cicéron : philosopher, c'est s'apprêter à la mort, il cite l'Écclésiaste : " Ou la raison se moque, ou elle ne doit viser qu'à notre contentement, et tout son travail tendre en somme à nous faire vivre à notre aise."

M. Champion ne s'arrêtera pas à énumérer les endroits où Montaigne contredit la morale chrétienne. Il s'en tiendra à un chapitre, celui du Repentir, que Montaigne préface de l'assurance

qu'il va " en enquerrant et ignorant", s'en remettant " purement et simplement aux croyances légitimes" . Il montre que, non seulement il n'est affecté par aucune pensée de salut, mais que le besoin de l'expiation même est absent.

Montaigne a beau répété qu'il est " bien mal formé", qu'il se souhaite " *vraiment* bien autre"; il n'en dit pas moins: "Si j'avais à revivre, je vivrais comme j'ai vécu." Il ne se repent pour ainsi dire jamais et il regrette que les médecins spirituels et les corporels, " comme par complet fait entre eux, ne trouvent aucune voie à la guérison, ni remède aux maladies du corps et de l'âme, que par le tourment, la douleur et la peine". D'autre part, l'idée d'effacer le péché par " les bonnes oeuvres" ne vient pas à Montaigne. M. Edme Champion doute qu'il eut appelé ces oeuvres de ce nom. Il fait observer que le christianisme a bien des formes, mais que Montaigne répugne à toutes, tant à l'enseignement du Christ, qu'à la doctrine de St Augustin, aux Evangiles comme à l'Imitation, à Bossuet comme à Calvin.

L'idéal stoïcien finit par lui paraître une chimère. Epicure s'efforçant de nous détacher des biens de ce monde, afin de nous en faire jouir davantage, contrarie trop d'instincts légitimes. Tous les systèmes de morale sont en somme artificiels et factices et " la seule raison doit avoir la conduite de nos inclinations ". Aller constamment après la raison, " lui laisser la souveraine maîtrise de l'âme et l'autorité de tenir en bride les appétits ", se maintenir " en ordre jusqu'en son privé", mettre le suprême plaisir dans la vertu, ne pas prétendre au sublime, désirer seulement que l'âme soit " saine, mais certes

d'une bien allègre et bien nette santé." Cependant, Montaigne n'a pas été sans convenir que " là même loge l'extrême degré de difficulté."



VERSION DU DOCTEUR ARLAINGAUD.  
-----

CAPITRE I. MONTAIGNE ET LA BOETIE.  
-----

Etienne de la Boétie naquit à Sarlat ( Périgord ) le 1er Novembre 1530, deux ans environ avant Montaigne. Il était fils d'un lieutenant particulier du Sénéchal de Périgord ( Antoine de la Boétie ).

Orphelin de bonne heure, La Boétie fut élevé par un oncle, Etienne de la Boétie, sieur de Bouilhonnas, ecclésiastique dont il parle plus tard comme de son " autre père " et à qui il rend grâce " de son institution et de tout ce qu'il pouvait être."

Cet oncle aurait étudié le droit à l'université de Toulouse, alors la plus célèbre en France avec celle de Paris et d'Orléans. Il est probable, qu'après avoir fait étudier les humanités et la philosophie à son neveu, il l'initia à la jurisprudence.

On sait avec certitude que La Boétie étudia le droit à Orléans . L'université d'Orléans était alors dans tout son éclat. Une élite de savants y enseignait, parmi lesquels Anne du Bourg qui devait périr victime des persécutions religieuses. Sous leur direction, La Boétie acquit une érudition peu commune qui devait émerveiller le Parlement de Bordeaux.

L'étude du droit à cette époque était des plus ardues. A l'étude de la législation romaine s'ajoutait l'examen d'innombrables coutumes, généralement obscures et très souvent contradictoires.

Cependant ce travail ~~énorme~~ énorme ne l'occupait pas seul, il se lia à Orléans avec Lambert Daneau le futur controversiste huguenot.

Il est assez probable que ses sympathies allaient à la Réforme à une époque où la religion nouvelle représentait essentiellement des aspirations, une réforme intellectuelle, la guérison des abus dont souffrait l'Eglise, et où elle n'était pas encore l'ennemie et la rivale de cette dernière.

Nous le verrons, toutefois, plus tard rester fermement du côté de l'Eglise traditionnelle et de l'ordre établi.

Dès que le protestantisme devint une religion organisée, surtout quand, par la force des choses, il prit les habitudes et les ambitions d'un parti politique, La Boétie rompt avec lui.

Tout en approfondissant le droit, La Boétie, passionné pour l'Antiquité comme l'était d'ailleurs toute la jeunesse de son temps, écrivait des vers latins, grecs et français; si l'on ignore quand il écrivit le *Contr'un*, on sait du moins que ce fut de bonne heure.

Grâce à une dispense d'âge, ce dont devait aussi bénéficier Montaigne, il fut nommé à vingt-trois ans conseiller au Parlement de Bordeaux. L'âge requis par la loi était 25 ans.

A la date du vingt janvier 1553 des lettres patentes autorisaient son prédécesseur, Guillaume de Lur, à se démettre de ses fonctions à son profit. Le 13 Octobre 1553 de nouvelles lettres patentes accompagnées d'une dispense royale l'instituaient Conseiller. La dispense royale portait ces mots : " La suffisance du jeune-homme supplée l'âge qui lui pourrait défaillir."

Le 11 Mai 1554 la Cour se réunit pour délibérer sur ~~la~~ l'admission du candidat; le 17 Mai elle décida de le recevoir.

La Boétie devait bientôt se montrer conseiller modèle, assidu aux séances du Parlement, exact et scrupuleux dans l'accomplissement de ses fonctions.

Remarqué par l'honorabilité de son caractère, par la fermeté de ses principes, comme aussi par sa modération et sa générosité, il fut choisi pour les missions<sup>s</sup> difficiles dans lesquelles il s'agissait de concilier et de pacifier.

Apprécié comme homme de lettre, il<sup>l</sup> était encore plus comme homme.

Le Chancelier de l'Hospital à l'attention duquel il fut porté, en fit un instrument pour sa politique de tolérance, politique à laquelle le Parlement de Bordeaux était hostile.

En Mai 1560 il avait refusé d'enregistrer l'édit de Romorantin et fait des remontrances à François II. Ce dernier était mort en Décembre. La proclamation de Charles IX au Parlement de Bordeaux lors de son avènement lui recommandait de " faire vivre en paix la population bordelaise, évitant avec soin les occasions de querelles pour le fait de la religion." Michel de l'Hospital prévoyant de nouvelles difficultés à cause des Ordonnances d'Orléans plus libérales encore que l'édit de Romorantin, se servit de La Boétie pour confirmer ses instructions au Parlement de Bordeaux. Toute la Guéenne était troublée par la Réforme.

Mais le centre de l'effervescence était la ville d'Agen. " Ceux d'Agen continuent toujours de faire les fols " , écrivait Catherine de Médicis à Burie à la date du 20 Mai 1561, lui

donnant l'ordre de s'y rendre immédiatement.

Burie, lieutenant du Roi à Bordeaux, apprécié de la Cour pour sa modération, se rendit une première fois à Agen, concéda aux protestants quelques locaux où se réunir et calma la ville. ~~A~~ peine fut-il parti que les insurrections recommencèrent.

Une seconde fois Burie reçut donc la mission de rétablir l'ordre et le Parlement de Bordeaux eut à choisir un de ses membres pour le seconder. Il choisit La Boétie, et Burie a par la suite écrit au Roi : " J'ai ici avec moi le conseiller que la Cour m'a baillé, qui se nomme M. de la Boytze, lequel est fort docte et homme de bien." Il appréciait pleinement les qualités morales de celui qui le secondait.

Arrivés ensemble dans l'Agenais, ils y trouvent la situation très tendue. Burie remet les lettres de Charles IX. On expose à Burie les raisons du débat, entre autre la prise par les protestants d'un couvent de Jacobins. Burie ne tenait pas à ce qu'il fut rendu aux moines, cependant La Boétie le lui conseille.

Théodore de Bèze dans son " Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France " résume ainsi ces événements : " La Boétie, conseiller, combien qu'il ne se souciât pas beaucoup de la religion romaine, prit la cause des Jacobins en main à bon escient, alléguant à Burie, entre autres inconvénients, que ceux de la Religion avaient le bruit de faire plusieurs monopoles, et de se vouloir cantonner : à quoi leur pourrait grandement aider ce couvent répandant hors de la ville et situé en lieu fort et de défense."

Le couvent fut rendu. On assigna par compensation aux Huguenots quelque autre édifice. De plus, dans tous les endroits où il existait deux églises, on leur enxx en



cédait la moins importante, et, dans les villages où il n'en existait qu'une seule, elle devait servir alternativement aux catholiques et aux protestants. C'était là une concession remarquable pour l'époque et à laquelle La Boétie ne dut pas rester étranger. Une fois de plus la paix fut rétablie, puis, à peine les médiateurs partis, les troubles recommencèrent.

Comme conséquence de la Conférence de Saint Germain en Laye, le 17 Janvier 1562 fut publié l'édit nommé Edit de Janvier, inspiré toujours encore par l'Hospital et favorable aux huguenots. La Boétie en a laissé un jugement par écrit. En 1570, sept ans après la mort de l'auteur, Montaigne ne jugera pas encore prudent de livrer cet ouvrage, " quelques mémoires sur l'Edit de Janvier 1562 ", à la publication. Il le réserve, ainsi que le Contr'un, écrivant : " quant à ces deux dernières pièces, je leur trouve la façon trop délicate et <sup>mi</sup>gnarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malplaisante raison."

D'après M. Bonnefon, La Boétie dans ses Mémoires aura probablement jugé avec une haute impartialité tant les catholiques que les protestants et son opinion aurait mécontenté les uns sans satisfaire les autres. Il juge sage le parti que prit Montaigne, surtout si l'on considère que, bientôt après, les protestants se sont fait une arme du Contr'un.

Les temps n'étaient point faits pour comprendre ses sentiments, ni ce que sont les droits de la conscience.

Malgré l'oeuvre perdue, La Boétie a laissé son opinion sur la Réforme dans quelques unes de ses poésies latines et

et surtout il l'a exprimée à l'heure de la mort.

Il se rendait compte de la corruption de l'Eglise romaine, tout en regrettant infiniment les malheurs des dissensions religieuses.

Il ~~l'~~<sup>eut</sup> voulu pour chacun la liberté de conscience, demandant à tous l'obéissance aux lois.

En Décembre 1562, on craignait à Bordeaux une surprise des réformés. Douze cents hommes furent armés "pour tenir la ville en plus grande assurance" et douze conseillers choisis pour les commander. La Boétie fut du nombre et ce fut là le dernier acte de sa vie publique. Il devait mourir au mois d'Août de l'année suivante, 1563.

Telle fut l'activité de cet homme, enlevé à la fleur de ~~l'~~<sup>l'</sup> l'âge, respecté si profondément par ses contemporains, et que Montaigne a proclamé le plus grand homme du siècle.

Sa courte carrière semble avoir été *belle*; pourtant, à l'estime de Montaigne, "il a tout du long de ~~sa~~ sa vie crouppy, mesprisé es cendres de son foyer domestique", occupé de fonctions indignes de son génie.

"Je sais bien, dit-il, qu'il était élevé aux dignités de son quartier qu'on estime grandes.- Mais ce n'est pas raison de laisser en l'état de soldat ~~inix~~ un digne capitaine, ni d'employer aux charges moyennes ceux qui feraient bien encore les premières."

Phrase dans laquelle Stowski a cru voir une rancœur toute personnelle au souvenir des grandes destinées que Montaigne lui-même avait rêvées sans les obtenir.

Nous avons vu La Boétie, âgé de vingt trois ans, devenir magistrat de Bordeaux vers la fin de 1553. Nous savons d'autre



de mœurs et de tenue. Cependant l'apparence est trompeuse; le milieu est à la fois violent et dissolu; les passions y règnent; pour les satisfaire il faudrait de l'argent, or il manque. Les pères rudes et sévères gardent tout pour eux, les fils en plein âge de jouir ont recours à des expédients, parfois même au vol.

Un trait de plus caractérise ce milieu, c'est l'amour de l'hérédité.

Montaigne a commencé par <sup>vivre</sup> dire de la vie du monde auquel il appartenait; ce n'est que plus tard qu'il s'est isolé. Son frein, son guide à cette époque, ce fut La Boétie.

Dans leur intimité celui-ci prit le rôle d'ami plus âgé et plus mûr, volontiers moraliste. Ce rôle, d'ailleurs, allait à son caractère, tandis que, d'autre part, Montaigne semble s'être laissé volontiers guider par cette sagesse supérieure, en tous points le contre poids de ses faiblesses. Il semble bien que ce soit les conseils et la fréquentation de La Boétie qui aient fortifié chez lui les sentiments d'équité, d'honneur, sa large tolérance, comme aussi son amour de l'antiquité.

" Je suis médiocre en tout, écrit La Boétie; vous, au contraire, vos amis le savent bien, vous êtes également capable de vertus et de vices éclatants, mais c'est déjà le bien qui l'emporte et je me réjouis de ce triomphe. Dès à présent, je reconnais votre supériorité sur moi; si l'affection ne me trompe, quand les ans auront fortifié votre vertu vous pourrez rivaliser avec les plus grands hommes." I)

---

I) Edme Champion. Introduction aux Essais Page I.



Cette pièce se trouve être la plus longue et la plus intéressante d'un recueil de vers latins présenté par Montaigne au Chancelier de l'Hospital pour lui faire aimer La Boétie.

Elle résume l'affection inquiète et les appréhensions de ce ~~derrier~~ <sup>dernier</sup> au sujet de son ami, au tempérament ardent.

Les haines religieuses s'éveillaient, Montaigne attaché au catholicisme, ennemi des "nouvelletez" a gardé son sang-froid entre cet attachement et cette antipathie, il est resté modéré; or, que l'on se rappelle que La Boétie appartient au parti de Michel de l'Hospital.

Montaigne enfin a été ambitieux, il a rêvé d'une carrière politique, d'un rôle à la Cour; longuement il a regretté ses rêves irréalisés et, associant son sort à celui de son ami, il écrit: "Puisqu'il a été si nonchalant de se pousser soi-même en lumière, comme de malheur la vertu et l'ambition ne logent guère ensemble, et qu'il a été d'un siècle grossier ou si plein d'envie qu'il n'y a pu être aidé par le témoignage d'autrui....." Ce n'est que quelques années plus tard qu'il aura appris la leçon de la sagesse antique et, qu'à l'exemple de La Boétie, il quittera la vie active pour la retraite ~~du~~ du sage. C'est probablement au lit de mort de La Boétie que Montaigne s'est formé cette idée du sage et qu'il a commencé à idéaliser la figure de son ami. D'après M. Bonnefon cette mort lui aurait appris la philosophie et l'emploi de la vie.

En effet, leur liaison devait être de courte durée.

La Boétie, malade seulement quelques jours, mourut le 18 Août 1563, âgé de trente deux ans, neuf mois. A la veille de

*mourir il fit son*

testament et mit en ordre ses affaires temporelles. Puis

il s'abandonna à ses pensées et philosopha jusqu'au dernier moment, attendant ~~avec~~ la mort selon ses propres paroles " gaillard et de pied coi " 1)

Nous connaissons les pages que cette amitié a inspirées à Montaigne ~~et~~ 2) La Boétie, d'autre part a écrit : " L'amitié est un nom sacré , c'est une chose <sup>sainte</sup> simple ..... Je recherche la vertu là où je l'aperçois, je l'embrasse avec ardeur."

" La plus grande partie des prudents et des sages est méfiante et n'a foi à une amitié qu'après que l'âge l'a confirmée" 3)

En mourant, La Boétie légua à Montaigne sa bibliothèque et celui-ci fit placer ces livres dans sa " librairie" de la tour. 4)

C'est grâce aux soins de Montaigne que les oeuvres de La Boétie nous ont été transmises à l'exception du discours de la Servitude Volontaire et de certains Mémoires dont il a déjà été question . 5)

---

1) Voir Lanusse - Montaigne - Page 34

Voir Stapfer - La famille et les amis de Montaigne - page 140

2) Essais - Livre I, Chap. 28, De l'Amitié.

3) Voir Bonnefen - Montaigne et ses amis - Page 217.

4) " " " " " " " 223 et: " Ledit testateur prit M. M. Ayquem de Montaigne , etc....."

Testament de La Boétie , minute conservée aux Archives départementales de la Gironde. Notaires: J. Raymond, 1563, N°447-I, f° 13

5) Voir Page 100 de ce travail.

Nous savons par Montaigne que nous n'avons pas tous ses vers; il fait allusion à quelque plagiat. Il aurait " fait force autres vers latins et français " et lui, Montaigne, en aurait entendu réciter de " riches lopins". Mais il ajoute " Je ne sais que tout cela est devenu, non plus que ses poèmes grecs."

L'oeuvre maîtresse de La Boétie , celle qui avec son amitié pour Montaigne devait *conserver* sa mémoire à la postérité c'est : le "Discours de la Servitude Volontaire " qu'on appelle aussi le Contr'un.

## CHAPITRE II. LE CONTR'UN.

-----

En voici <sup>u</sup> brièvement la substance :

C'est un grand malheur ~~être~~ d'être soumis à un seul maître

Comment tant d'hommes se soumettent -ils à un tyran?

Le peuple est naturellement disposé à se soumettre à celui qui est assez fort pour le protéger.

Mais on ne saurait s'expliquer jusqu'à un million d'hommes asservis au plus faible de la nation.

D'une armée d'hommes libres et d'une armée d'esclaves, c'est la première qui est la plus brave.

Il est d'autant plus <sup>facile</sup> ~~facile~~ de renverser le tyran qu'il suffit de s'abstenir de lui obéir.

Tous les hommes aspirent à ce qui les rendraient heureux: la liberté seule ne les <sup>t</sup> tente pas.

Apostrophe aux peuples qui endurent le joug d'un simple mortel et qui sont les artisans de sa tyrannie!

Quelle a été l'origine de cette volonté de servir?

La nature en nous créant pour la vie de société nous a, du même coup, créés libres, sujets à la raison, esclaves de personnes//.

La liberté est un droit de nature que l'homme ne sait plus défendre, alors que les animaux le savent.

Il y a trois sortes de tyrans :

- 1) ceux par l'élection du peuple;
- 2) Par le droit de conquête;
- 3) par succession héréditaire.

L'asservissement est une coutume si forte qu'il fait perdre le souvenir de la liberté première et que les hommes n'en souffrent plus.

Si il en est encore de prêts à se rebeller, ce sont les gens de savoir .

Isolés parmi les autres, ceux qui ont gardé l'amour de la liberté se cherchent et peuvent, s'ils le veulent, délivrer leur pays.

La servitude est mère de la lâcheté.

Les tyrans, pour s'imposer, ont souvent revêtus un caractère sacré. Tels les rois de France.

Le tyran, de plus, doit sa sûreté à ses favoris, qui, à leur tour, ont leurs protégés.....

Cependant cette garde du corps du tyran est malheureuse; elle ne s'appartient pas.

Ils servent pour gagner des biens et lorsqu'ils se sont enrichis le maître les en dépouille.

Quant aux gens de bien que le tyran pourrait avoir comme amis, un jour ou l'autre il leur fait payer ses faveurs de la mort



( les victimes de Néron, Sénèque et Burrhus, )

D'ailleurs, il arrive fréquemment que le despote lui-même est tué par ses favoris.

Car il n'aime pas et n'est jamais aimé :

L'amitié véritable n'existe qu'entre gens de bien.

Elle suppose l'égalité et l'on persuade au tyran qu'il est un être à part.

Les favoris, par l'incertitude de leur sort, vivent dans l'angoisse perpétuelle.

Quel avantage leur en revient-il?

Plus que le tyran lui-même le peuple les hait et la postérité les maudit.

Dieu leur réserve, tant à eux qu'à leur idole, la punition de leurs méfaits par de là le tombeau.

Quant aux gens honnêtes, qu'ils s'attachent à bien faire.

Le Contrat se résume donc en deux thèses :

La première est comme une Apologie de la liberté naturelle. Elle maintient que les hommes ne sont esclaves que par ignorance de leur force et de leur droit. Le jour où ils cesseraient de vouloir l'être, ils auraient pour eux le nombre et la force.

Ayant ainsi affirmé le droit naturel et divin à la liberté et dénoncé la subjection, La Boétie aborde la seconde thèse : le remède.

Il est tout entier dans la volonté de ne plus servir.

" Soyez résolu de ne servir plus, dit-il, et vous voilà libres  
Je ne veux pas que vous le branliez ( le tyran ) , ny le soutenez; mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un

colosse à qui l'on a desrobé la base, de son poids même, fondre en bas et se rompre."

Pris uniquement au point de vue littéraire, le Contr'un est admirable par son austérité et sa sobriété. Cela semble bien une oeuvre de la Renaissance, portant la marque évidente de l'influence antique, tant dans sa forme, que dans son inspiration et ses pensées.

D'après Villemain, on le <sup>n</sup>prédrait " pour un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome sous la statue brisée du plus jeune des Gracques."

Et je citerai ici le jugement de <sup>Sainte-</sup>~~Ste~~ Beuve qui vaut la peine d'être relevé en ce qu'il exprime une opinion si différente de celle que l'on a généralement à présent : Le Contr'un " bien lu, n'est, à vrai dire, qu'une déclamation classique et un chef d'oeuvre de seconde année de rhétorique;.....un des mille forfaits classiques qui se commettent au sortir de Tite-Live ou de Plutarque, avant qu'on ait connu le monde moderne ou même approfondi la société antique." Ià

Cependant, il ajoute : " Dans cet écrit si étroit et si simple d'idées, il y a de fortes pages, des mouvements vigoureux et suivis, d'éloquents poussées d'indignation, un très beau talent de style : on y sent quelque chose du poète dans un grand nombre de comparaisons heureuses ."

---

I) Lundi-14 Novembre 1853.

Au début du chapitre 28 du livre I des Essais ( De l'Amitié) Montaigne annonce qu'il est sur le point de publier la Servitude Volontaire ; puis à la fin de ce même chapitre, après avoir semble-t-il oublié cette intention pour parler de l'amitié, il y revient pour nous dire qu'il a changé d'idées et ne donnera pas l'ouvrage de La Boétie .

Dans toutes les éditions<sup>f</sup> parues se retrouve au début du chapitre cette expression : " Ce garçon de dix huit ans ". Montaigne nous assurant que la Servitude Volontaire avait été écrite par La Boétie dans son extrême jeunesse. Seul le manuscrit de Bordeaux porte la correction seize (sèze); ce qui reculerait la date de composition de 1548 à 1546. La correction ayant été faite sur un exemplaire de l'édition des~~X~~ Essais de 1588, Montaigne écrivait 25 ans après la mort de son ami ; on est assez surpris qu'à une date si reculée, Montaigne se soit soucié de rajeunir l'auteur du Contr'un. Il semble pourtant que c'était là assez probablement son intention. On a supposé qu'il aura voulu atténuer l'impression défavorable produite par la publication de l'oeuvre par les protestants.

Crux-ci en effet s'en étaient fait une arme et en avait publié des fragments à diverses reprises.

La question de ces publications n'est pas très claire.

Le premier fragment aurait paru traduit en latin au début de l'année 1573. M. Bonnefon mentionne également une version française de ce fragment portant à la fin : " Achevé d'imprimer le douziesme jour du sixième mois d'après la trahis~~on~~on", donc également au début<sup>†</sup> de 1573. 1) Bonnefon est le seul à parler de cette version française. La discussion au contraire tourne

---

1) Bonnefon - Montaigne et ses amis, notes page 164.

constamment <sup>m</sup> autour de la traduction latine.

L'année suivante, 1574, ce fragment, plus un second, parurent à insérés dans les écrits latins d'un auteur protestant, Eusèbe Philadelphe. Ces écrits furent bientôt mis en français ( 22 Mars 1574) sous le nom de Réveille Matin des Français, et la publication satirique reproduisit simplement le texte même de la Servitude Volontaire.

Enfin en 1576 paraissent les " Mémoires de l'Etat de France sous Charles neuvième ". Ce sont trois volumes édités par un pasteur de Genève Simon Goulard. Le Contr'un figure au troisième, moins mutilé que dans le Réveille Matin. Cette première édition est devenue fort rare . Toutefois il y en eut une seconde deux ans plus tard (1577-1578) et c'est d'après celle là que M. Léon Feugère a donné la sienne ( 1846).

Le Contr'un a été joint à l'édition des Essais donnée à Genève en 1727 par Coste, et c'est alors pour la première fois qu'on y attacha le nom de La Boétie.

Sous la protection de Montaigne l'oeuvre fut assez répandue en France,; cependant son influence ne fut pas très notable, elle fut même à peine estimée à sa propre valeur. C'est au jour de la grande révolution qu'on la tira de l'oubli pour l'adapter aux besoins de l'heure et depuis d'autres, parmi lesquels Laménais s'en sont servis à la même intention.

D'après la correction de Montaigne, La Boétie auteur du Contr'un à seize ans l'aurait donc écrit en 1546.

D'autre part, selon l'historien De Thon, il l'aurait écrit en 1549 , quelques mois seulement après les représailles de Montmorency à Bordeaux et le Contr'un aurait été inspiré de cette vengeance. Ste Beuve a partagé cette manière de voir



de laquelle s'écartent ceux qui n'y voient ni une dissertation spéculative, ni une allusion aux événements contemporains. C'est le cas pour M. Bonnefon.

On ne peut d'ailleurs pas prouver la présence de La Boétie à Bordeaux à cette époque. XXXXXII

Nous lisons dans Sainte Beuve I) : " Le spectacle de cette entrée ( celle du connétable de Montmorency à Bordeaux en 1548 ) épouvantable et de cette exécution laissa une longue horreur imprimée aux âmes, et quand on lit ensuite le traité de la Servitude Volontaire d'Etienne de la Boétie, l'ami de jeunesse de Montaigne, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un profond sentiment de représailles, autant et plus peut être qu'un ressouvenir et une imitation de l'antiquité. Le récit de l'entrée du connétable à Bordeaux est la préface indispensable à lire au traité de La Boétie. De tels royalistes font de tels républicains."

D'après une autre hypothèse, La Boétie aurait écrit, tout au moins revu et corrigé son oeuvre durant son séjour à Orléans. Cette supposition qui aurait le tort de détruire le témoignage de Montaigne se soutient à bien des égards. (Bonnefon)

L'Université d'Orléans était alors un centre de libre discussion où l'on ne s'effrayait d'aucune des hardiesse de la raison.

; Le milieu dans lequel La Boétie vivait alors, ses fréquentations et surtout l'influence de son maître, Anne du Bourg,

l'auraient-ils échauffé en quelque sorte et amené à produire cette oeuvre entraînante? La Boétie aurait eu alors non seize, mais vingt deux ou vingt quatre ans.

Toujours est-il que la date de la production du Contr'un est incertaine, et qu'à cette incertitude s'ajoutent des doutes quant à l'authenticité même de l'oeuvre.

Il est de toute évidence qu'elle a été remaniée et qu'on y a fait des additions. La question se pose, ont-elles été ajoutées de la main de l'auteur lui-même, de celle de Montaigne ou de quelque autre personne?

On y trouve par exemple cette phrase " Notre poésie française faite tout à neuf par nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre Du Bellay qui en cela avancent bien/ tant nostre langue que les grecs, ni les latins n'autont guères pour ce regard devant nous, sinon, possible le droit d'aisnesse".

Or Du Bellay n'avait rien publié avant 1549. La réputation de Ronsard se répandit vers 1550 seulement. Il ne conçut le projet de la Franciade qu'en 1552. Quant à Baïf, né en 1532 ce n'était encore qu'un enfant. La Bléiade n'apparut qu'en 1549.

La Boétie n'aurait donc pu s'exprimer comme il le fait qu'après l'apparition en 1550 et 1552 des Odes de Ronsard et de Du Bellay et des Amours de Baïf. Les retouches postérieures à la date donnée par Montaigne pour la composition du Contr'un sont donc évidentes.

Le Dr Armaingaud fait une étude serrée du texte du Contr'un et du chapitre de l'Amitié qui devait être, comme on le sait, un simple cadre au chef d'oeuvre que Montaigne renonce enfin à donner. X

Le Dr Armaingaud en arrive aux conclusions suivantes :

Le Discours n'est pas en entier de la main de La Boétie.

Les passages les plus saillants sont très vraisemblablement de Montaigne.

Le Contr'un est, au moins par fractions, un pamphlet contre Henri III ( 1574-1589), qui ne peut avoir été écrit par La Boétie port en 1563.

Cette étude est divisée en deux chapitres :

#### 1er Chapitre.

Le portrait du tyran dans le Contr'un, est celui de Henri III. On y reconnaît aussi des allusions à sa politique et aux événements de son règne.

#### 2ième Chapitre

Par quelle voie le texte du Discours de la Servitude Volontaire est-il parvenu à ceux qui l'ont publié pour la première fois? Quel est l'auteur des passages qui ne pouvant pas avoir été écrits par La Boétie et qui en sont la partie la plus importante?

Dans la première partie, le Dr Armaingaud étudie par fragments les textes du Contr'un. Dès les premières pages, il croit reconnaître, non les traits du tyran en général tel que l'histoire l'a consacré, mais un portrait physique et moral du prince régnant<sup>1)</sup>

Or le tyran dans l'histoire n'est pas habituellement un homme chétif, sans énergie, ni résistance.

D'autres critiques ont cherché dans ces lignes un portrait.

L'historien De Thou, persuadé que l'oeuvre avait été produite au lendemain des représailles de Bordeaux en 1548,

---

1) Armaingaud - Montaigne Pamphlétaire-extraits du Contr'un pages 288 et 289-290.

y voit celui de Henri II . Mais Henri II n'était pas un " hommeau " dans aucune acception du mot. Il n'était plus ni très jeune, ni ~~frêle~~ frêle et on ne saurait dire de lui qu'il était ni lâche, ni efféminé. Cependant, que le Contr'un <sup>eût</sup> été composé en 1546 ou 1548, ou même 1549, ce ne serait pas le Valois d'alors qu'il viserait, mais bien, lors de la publication du premier fragment en 1574 le duc d'Anjou , roi/ de Pologne; déjà presque Roi de France et qui l'était de fait quand, deux ans plus tard en 1576, l'oeuvre entière parut dans les Mémoires de l'Etat de France.

Le Dr Armaingaud reprend à part chacune des qualifications appliquées au tyran et premièrement celle d'" hommeau".

Il relève la jeunesse de Henri III, élevé à 17 ans par sa mère au titre de Lieutenant Général du Royaume. Puis le fait que , moins débile que ses frères, il était cependant grêle de stature et comme eux tuberculeux et sujet à toutes sortes d'infirmités.

Deuxièmement : " du plus lâche et femelin de la nation."

L'épithète de lâche dans le sens de paresseux, sans énergie, il la méritait sans contredits et efféminé il l'a été comme personne. I)

Troisièmement : " A grand peine accoustumé au sable des tournois."

Le même témoin/ Jean Correro, ambassadeur vénitien/ apprend

---

I) Armaingaud-Montaigne Pamphlétaire, Montaigne et le Contr'un

Page 7 : "Sa façon de s'habiller etc....."



à son gouvernement " que le peuple reproche au duc d'Anjou de n'avoir aucun *goût* pour les joutes, tournois et autres choses semblables."

Quatrièmement : " Non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette." L'expression " tout empêché de..... " était employée au XVIème siècle en *deux* sens différents. Tantôt elle voulait dire : " incapable de .....", tantôt : "tout occupé à..." " tout absorbé par le soin de....."

Le Dr Armaingaud choisit la première à l'appui de son raisonnement et rappelle comme fait historique, les ex-voto, les pèlerinages et les processions faites pour obtenir du ciel un héritier au trône. Il affirme <sup>que</sup> cependant, prise dans le sens de " tout occupé à .....", l'expression s'applique tout aussi bien à Henri III; I)

Cinquièmement " Non pas accoutumé à la poudre des batailles"

Le jeune duc d'Anjou a été considéré pendant quelques temps comme le héros de Jarnac et <sup>de</sup> Moncontour, celui que Dieu avait désigné pour exterminer les hérétiques. C'était là une légende machinée par Catherine de Médicis et le Pape Pie V et dont la conviction était imposée au jeune prince lui-même.

---

I) Armaingaud - Montaigne et le Contr'un Page 10. " Il se plaisait à habiller les femmes etc....."

Cependant le bruit courait que le duc d'Anjou avait été lancé par sa cavalerie sur le champ de bataille de Moncontour plutôt qu'il ne lui avait conduite.

Tavannes, le véritable chef de l'armée, écrit dans ses mémoires qu'il était obligé *de le* faire se lever de force et de le contraindre à être soldat malgré lui. Beaucoup de protestants n'ont jamais consenti à croire que ce général de 17 ans les avait vaincus à Jarnac. Et quant aux catholiques bien informés De Thou rapporte que " bien des gens ne pensaient pas comme le commun, et que les espérances qu'on avait conçues d'un règne glorieux étaient fondées sur une réputation usurpée."

Ces suppositions devaient se confirmer pleinement quand en Juin 1574 Henri III de retour de Pologne scandalisa tant la Cour que le peuple par sa fainéantise, son incapacité et sa lâcheté.

Il ne pouvait pas s'agir de Charles IX. Il est important de remarquer qu'au moment de l'impression du Réveil Matin ( avant le 22 Mars 1574) alors que la légende du héros de Jarnac et de Moncontour avait encore cours, - dans certains milieux on savait fort bien à quoi s'~~entendre~~ tenir et celui là le savait qui écrivit le pamphlet. Charles IX n'en avait plus que pour quelques semaines à vivre. Celui que l'on craignait, c'était le duc d'Anjou qui n'avait quitté la France qu'à regret et attendait impatiemment que ~~son~~ frère rendit le dernier soupir pour revenir et commencer la guerre d'extermination.

D'après De Thou, l'apparition du Discours produisit une effervescence considérable, laquelle, assure le Dr Armaingaud, eut été tout à fait incompréhensible si l'écrit avait visé Henri II mort depuis seize ans et des événements antérieurs de vingt huit années.

Cependant De Thou l'explique ainsi : " Ceux qui le publièrent le détournèrent de sa véritable signification " lui donnèrent un sens bien différent du véritable sens " , et même " tout à fait contraire à l'intention que ce sage et savant auteur avait eue en le composant ."

De Thou serait là tout simplement sous l'influence de Montaigne qu'il a connu et dont, d'après sa propre expression, " il tira bien des lumières". Or ce dernier aurait eu un intérêt considérable à dissimuler les circonstances réelles de la publication du Contr'un, ayant lui-même communiqué le manuscrit aux protestants.

Il est à remarquer de plus que Montaigne dans certains passages des Essais parle de Henri III dans les termes analogues à ceux du Contr'un. I)

Quant au long passage du Contr'un traitant de la religion comme instrument de tyrannie, non seulement il supposerait

---

I) Voir Essais - Livre II Chap 21,- "Centre la Fainéantise" page 283 Vol. 4.

Voir aussi addition à l'édition de 1588 - Note I page 284 Vol 4 . Il n'est pas douteux que c'est Henri de Navarre qu'il a en vue; ces lignes ont été écrites entre 1588 et 1592, période durant laquelle Montaigne est en relation avec Henri IV.

une plume plus expérimentée que celle d'un tout jeune homme, mais, d'après M. Bonnefon, La Boétie n'aurait pu être l'auteur d'une violente critique contre le pouvoir royal; son esprit était éminemment conservateur et ses idées religieuses sincères; lui supposer une telle intention " ce serait établir entre ses actes et ses paroles une divergence qui n'existe pas."

Tel passage où il s'agit de tyrans anciens qui se servaient de l'imposture religieuse pour établir leur domination se termine par l'allusion à la Pléiade dont il a déjà été parlé et qui rend impossible qu'il eut été composé par La Boétie. I)

Vient ensuite le morceau du Discours où l'auteur expose le secret ressort de la domination et un des principaux fondements de la tyrannie 2) Durant les années 1573-1577, ces favoris " qui maintiennent le tyran " ont toujours été au nombre de cinq ou six autour de Henri III. Il en avait emmené une demi-douzaine en Pologne, et rentré en France, ils entourent étroitement le roi, formant autour de lui un cercle difficile à franchir, c'était essentiellement ses compagnons de plaisir; à cause de leur mœurs dissolues l'histoire les a frétés du nom de " Mignons " attachant à ce synonyme de favori une signification infamante qu'il n'avait pas eue jusqu'alors (Ce mot d'ailleurs ne désignait pas encore les favoris du roi en 1546, époque à laquelle La Boétie est supposé écrire ) La haute noblesse fut écartée en leur faveur et on les investit des

---

I) Armaingaud Voir le Contr'un dans " Montaigne et le Contr'un "

page 311-312-313.

2) Idem Page 315.



grandes charges du royaume.

D'autre part rien n'est moins sûr que leur vie. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, en aurait sacrifié au ressentiment de son frère Charles IX, tantôt à celui de Catherine de Médicis ou de sa sœur Marguerite, et cela sans le moindre geste en leur faveur. Et tandis que les protestants s'indignent contre ces faits dans le "Réveil Matin des Français"<sup>1)</sup>. On trouve dans le Contr'un des passages qui en semblent l'écho 2)

A la veille du départ de Henri d'Anjou pour la Pologne lui, Charles IX et Henri de Navarre se seraient à plusieurs reprises livrés à des excès et orgies rapportés par le "Réveil Matin"<sup>3)</sup> et "les Mémoires de l'Etat de France".

C'était la fin de l'année 1573. Peu de mois après paraissait dans la Servitude Volontaire des fragments significatifs<sup>4)</sup>

Si l'on réunissait à ces passages ce qui les précède et les suit immédiatement, formant avec eux un tout, on aurait un tiers de l'oeuvre entière et toute sa véritable substance.

---

1) Réveil Matin des Français Tome 2 Page 168 à 170.

2) Armaingaud- Montaigne et le Contr'un - Le Contr'un Page 218-321

3) ~~Idem~~ Réveil Matin des Français, Tome 2 Page 166.

4) Armaingaud- Montaigne et le Contr'un, Le Contr'un Page 293-294

Les conclusions qui s'imposent seraient donc les suivantes:

- 1° Le Contr'un est un pamphlet politique.
- 2° Nombre des faits qu'il flétrit sont postérieurs à la mort de La Boétie.
- 3° Le personnage principalement visé est Henri d'Anjou, roi de Pologne, puis de France.
- 4° Les passages qui ne peuvent pas avoir La Boétie pour auteur sont ceux qui donnent à l'oeuvre sa signification propre et expliquent qu'elle a été ~~la~~ provocatrice de révoltes au moment de sa publication.

Troisième Chapitre  
Deuxième Chapitre.

Par quelle voie le texte du Discours de la Servitude Volontaire est-il parvenu à ceux qui l'ont publié pour la première fois?

Quel est l'auteur des passages qui ne peuvent avoir été écrits par La Boétie et qui en sont la partie la plus importante?

Si les passages les plus significatifs du Contr'un visent Henri III et sa Cour, ils ont dû avoir été <sup>écrits</sup> ~~écrits~~ après la St Barthélémy. Le titre, le cadre et quelques traits généraux applicables à tous les tyrans auraient seul~~s~~ été fournis par La Boétie.

Or le dépositaire du manuscrit c'était Montaigne qui d'ailleurs nie nettement avoir été pour rien dans sa publication. C'était lui que La Boétie avait laissé, " la mort entre les dents, par son testament, l'héritier de sa bibliothèque et de ses papiers"

En plus du Discours de la Servitude Volontaire, Montaigne

avait en main~~s~~ un Mémoire~~s~~ <sup>sur</sup> l'Edit de Tolérance de 1562. On n'en sait pas la teneur, cependant tout ce que l'on~~s~~ sait des dispositions de La Boétie et de ses relations avec Michel de l'Hospital porte à penser qu'il était favorable à cet édit. La Boétie meurt en Août 1563. Une année auparavant, en juin 1562, Montaigne s'était, de sa propre volonté, associé aux manifestations d<sup>e</sup>u Parlement de Paris contre la politique libérale du Chancelier avec lequel il<sup>n</sup> entra en relations qu'en 1565 à Bordeaux. Aussi ne montra-t-il aucune hâte de publier un document qui contrariait ses propres idées.

Il attendra l'époque où il se retire de la magistrature pour mettre en lumière quelques uns de ces écrits et il écrira alors ( 10 Août 1570 ) " Depuis sept ans que nous l'avons perdu, je n'ai pu recouvrer que ce que tu en vois, sauf un <sup>1)</sup> Discours de la Servitude Volontaire et quelques Mémoires de nos troubles sur l'Edit de Janvier 1562", ce qui semble donner à entendre qu'il est le seul à en posséder le texte.

C'est en effet par lui seul qu'on a appris que La Boétie avait composé un Discours sur la Servitude Volontaire. Toutes les recherches faites pour en trouver même une mention chez des contemporains, qui d'ailleurs estimaient le talent littéraire de La Boétie, sont restés vaines. Tant du côté protestant que du côté catholique l'enquête a été négative. M. Bonnefon le reconnaît lui-même; lui, qui a émis cette théorie que le Contr'un aurait

---

1) Toi, lecteur.

été composé à Orléans et transmis aux Réformés par Lambert Daneau, n'étant au fond qu'un écho de l'enseignement d'Anne du Bourg.

Autre raison : jusqu'à la St Bathélémy les protestants et Anne Dubourg ont toujours enseigné le respect du pouvoir établi.

Au mois d'Août 1570 Montaigne était venu à Paris; il y reste jusqu'aux premiers mois de l'année suivante.

C'était l'époque qui suivit la paix de St Germain ; les temps étaient à la conciliation. Montaigne semble avoir changé ses opinions et être entré dans les vues de l'Hospital, à qui il a dédié les vers latins de La Boétie et à qui il rend visite.

Le parti des Politiques semblait triompher avec les hommes les plus fermement résolus à combattre le fanatisme. Charles IX affectait une politique libérale. Tout cela était pour plaire à Montaigne et les circonstances semblaient favorables à la légitime ambition de jouer lui-même un rôle; mais, au moment même où elle pouvait se réaliser, Montaigne se retire dans son château . I)

Il fallait une bien puissante raison pour décider ainsi un homme de trente huit ans, aimant tant " la société", " la communication", " la conférence" à aller au rebours de sa nature intime s'enterrer à la campagne, sans goût pour la vie de château, pour les occupations agricoles où les intérêts domestiques.

---

I) Armaingaud - Montaigne et le Contr'un - Note I page 52.



D'après le Dr Armaingaud, Montaigne avec sa profondeur d'observation n'aurait pas pu vivre plusieurs mois à la Cour sans pénétrer les intentions de Catherine et sans s'apercevoir que toute la modération dont on faisait montre cachait un piège. Et en effet, le 23 Août 1572 ont lieu les Massacres de la Saint Barthélémy.

Dans les Essais<sup>2)</sup>, Montaigne aurait fait une seule allusion à la St Barthélémy, laquelle serait généralement passée inaperçue. Elle se trouve dans l'Essai " De l'Expérience" I)

<sup>2)</sup>  
Dans l'Essai " des Coches" les allusions sont nombreuses au gaspillage des finances sous Henri III, à ses somptuosités scandaleuses, à ses folles largesses envers ses favoris.

---

1) Essais Livre III - Chap 13 - Page 64 et 65-Tome 7.

L'Expérience est un des Essais datés avec certitude. Montaigne y indique son âge en deux endroits. Il écrivait entre le premier Mars 1587 et le 1er Mars 1588.

2) Essais - Livre III- Chapitre 6- Page 50-52-49-Tome .

Nous savons que la mère, la soeur, et un des frères de Montaigne sont protestants.

Voici maintenant ses amis connus.

Paul de Foix. Magistrat, archevêque, ambassadeur de France.

Suspecté toute sa vie de pencher vers la Réforme.

Le seul des conseillers royaux qui osa se déclarer pour la paix religieuse et stigmatisé la St Barthélémy.

De Brach      Conseiller au Parlement de Bordeaux, rendit hommage public à Michel de L'Hospital et flétrit la St Barthélémy dans ses vers.

d'Ossat      Ami de Henri IV

Henri de Mesmes. Du parti de l'Hospital, négociateur du traité de St Germain.

Fibrae Magistrat, disgrâcié à cause de ses sympathies pour les victimes du massacre.

Philébert de

Grammont.      Ami de Henri de Navarre ~~et~~

De Lansac      Agent de Catherine de Médicis et de Henri III, qui réussit à éviter la disgrâce malgré son indépendance, et dû connaître les dessous de la politique de Catherine.

Etienne Pasquier. Grand avocat de la tolérance religieuse.

De Thou      L'historien, plus tard ministre de Henri IV et qui inspira l'idée de l'Edit de Nantes.

Hotman      Le plus considérable des publicistes protestants, l'ami de Simon Goulard, le pasteur de Genève lequel a publié pour la première fois le texte complet du Contr'un

Henri de Navarre lui-même et nombre d'autres.

Peu après la St Barthélémy ( 23 Août 1572) les protestants se ressaisissent. La Rochelle s'organise comme centre de la résistance dirigée par la bourgeoisie huguenote. X

Encouragés par les catholiques modérés en France et par une grande partie de l'Europe, les Réformés commencent une campagne de presse contre les auteurs du massacre et contre le pouvoir despotique des rois.

Paraissent :

Le Dialogue- de Nicolas Barnaud ( 1573)

Le De Furoribus Gallicis ← Hotman - récit des massacres adressé aux puissances.

Le Franco Gallia - Hotman- théorie d'un gouvernement représentatif républicain.

Le Discours merveilleux de la Vie de Catherine de Médicis, attribué à Henri Etienne.

Le Réveille Matin des Français ( 1574)

Les Mémoires de l'Etat de France sous Charles Neufiesme(1577) contenant le Contr'un en entier.

Pour devenir une arme adaptée aux besoins du moment il fallait que l'inoffensive déclamation de La Boétie fut remaniée. Or si l'on admet que les constatations précédentes sont fondées, la conclusion s'impose que le remaniement a été fait par Montaigne lui-même. Celui-ci n'aurait pu livrer l'oeuvre au hasard des passions et des rancunes sans compromettre et la réputation de son ami et sa propre tranquillité.

D'ailleurs, quoiqu'il se déclare ostensiblement opposé

aux " Nouvelletés", il faut se rappeler que c'était là une attitude et qu'il y avait en lui deux hommes différents : celui qui " se range au dehors aux opinions communes, et se soumet aux façons et aux formes reçues " 1) et celui qui " au dedans" et " dans son arrière boutique " " retire son âme de la presse et la tient en liberté et puissance de juger librement les choses".

Il n'est conservateur que parcequ'il craint " dans le grossier et pesant air d'une si malplaisante saison" que les changements n'empirent les choses. Quant aux dogmes, ils ne sont pas à un si haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif". 2)

D'ailleurs; "Nous sommes chrétiens à même titre que nous somme Périgourdins ou Allemands" 3)

"Nous n'avons d'autre mire de la vérité que l'exemple et usances du pays où nous sommes : là est toujours la parfaite religion, la parfaite police." 4)

Dans cette lutte des Catholiques et des Protestants " la justice est bien alléguée", mais " elle n'y est ni reçue, ni logée, ni espousée." Elle y est " comme ornement et couverture", comme " dans la bouche de l'avocat, non dans le coeur et affection de la partie..... Notre religion est faite pour

---

1) Essais Livre I, Chapitre 23, page 167, Tome I.

2) " Livre III<sup>e</sup>, Chap. II, page 263, Tome 6.

3) " Livre II, Chap 13, Page 182, Tome .

4) " Livre I, Chapitre 31, Page 131, Tome .



extirper les vices; elle les couvre, les nourrit et les incite"1)

S'agit-il des princes, qu'on lise le chapitre de l'Inégalité2)  
"Voyez derrière le rideau, les rois ne sont que des hommes du  
commun et à l'adventure plus vils que les peindres de leurs  
sujets, dont ils ne diffèrent par manière de dire, que par  
leurs chausses."

Personne à cette époque n'a osé porter de tels coups  
à l'autorité royale, mais il le dit lui-même : " Ce n'est pas  
sa raison qui se plie, ce sont ses genoux." 3)

Deux circonstances lui permettent de s'exprimer aussi  
librement : le fait qu'il a su dans les Essais envelopper ses  
hardiesses de déclarations orthodoxes et que pour le Contr'un  
il s'est mis à l'abri de La Boétie.

Il était devenu évident vers 1574 que les derniers Valois  
s'éteindraient bientôt sans postérité et ceci rapprochait Henri  
de Navarre du trône.

Le Dr Armaingaud assure que certains passages des Essais  
permettent d'attribuer à Montaigne ce qu'il appelle une pensée  
de tyrannicide, pour ne pas dire de régicide, par exemple, lorsque  
dans une note à l'essai : De l'Utile et de l'Honneste 4) il

---

1) Essais - Livre 2 Cahp 13 Page 178, Tome 3

2) " Livre 1, Chap 42 Page 209, Tome .

3) " Livre 3, Cahp 8, Page 104, Tome .

4) " Livre 3 chap 1 Page 179, Tome 5.

ajoute que " la trahison peut être en quelques cas excusable" lorsqu'elle " s'emploie à châtier et à trahir la trahison."

Henri de Navarre s'échappe de la Cour en 1576 où il était pour ainsi dire gardé à vue, l'année suivante il confère à Montaigne le brevet de gentilhomme de sa chambre pour des services qui n'ont jamais été connus, peut-être pour sa part à la réaction contre la Saint Barthélémy.

Le Dr Armaingaud relève de plus des passages de l'Essai De l'Expérience I). En réponse à ceux qui demandent à Montaigne " à quoi il eût pensé être bon si on se fut avisé de se servir de lui quand il en avait l'âge " : Il " eut dit ses vérités à son maistre", ..... " contrerolant ses moeurs", ..... " les observant pas à pas en toute opportunité..... et n'en jugeant qu'à l'oeil , pièce à pièce, simplement et naturellement", " s'opposant à ses flatteurs, cette canaille de gens qui corrompent les rois." C'eut été " un ~~effet~~ office sans nom; autrement il perdrait son effet et sa grâce" et " un office qui ne peut être rempli que par un seul" , car " répandre le privilège de cette privauté à plusieurs engendrerait une nuisible irrévérence." Et <sup>de</sup>/celui-là " je requerrais surtout la fidélité du silence."

Ce serait probablement là le rôle que Montaigne eût voulu jouer auprès de Henri de Navarre qu'il n'aurait jamais cessé d'assister de ses conseils.

---

I) Essais, Livre 3, Chapitre 13, Page 23, Tome 7.

On sait qu'il est permis de douter de la véracité absolue de Montaigne 1)

Dans le cas considéré il aurait eu d'ailleurs un intérêt de la plus haute importance à brouiller la vérité. Lui-même nous parle de cette liberté qu'il prend au chapitre De la Vanité 2)

" Joint qu'à l'aventure j'ai quelque obligation de ne dire qu'à demy, de dire confusément, de dire discordamment."

Or nous avons déjà relevé la contradiction absolue qu'il a laissé subsister entre le début et la fin du chapitre De l'Amitié 3)

Il annonce à la première page qu'il va publier le Contr'un, à la dernière qu'il y renonce. Il eut pu supprimer l'anomalie en changeant <sup>quelques</sup> quelques mots aux premières phrases. Il est impossible qu'il ait oublié à la fin du chapitre ce qu'il a écrit au commencement et surtout qu'il ait ignoré ce fait en relisant l'impression.

C'est d'après le Dr Armaingaud une contradiction voulue destinée à être comprise seulement par le lecteur habitué "à rencontrer son air."

Si sa protestation contre la publication du Discours eut été sincère, il n'eut pas attendu " quatre ans " pour la faire.

~~///~~ Le Dr Armaingaud dit " quatre ans "

- 
- 1) La question de ses ancêtres. Celle du titre de citoyen romain " octroyée en toute gracieuse liberté "
  - 2) Essais, Livre 3, Chapitre 9, Page 205, Tome .
  - 3) " Livre I, Chapitre 28, Page 82, Tome 2.

D'après Villey, la fin du chapitre De l'Amitié ne saurait être antérieure à 1576, date de la publication des Mémoires de l'Etat de France. Qu'on se souvienne que le Réveille Matin publia le premier fragment de la Servitude Volontaire en Janvier 1573 et que le second parut en Mars 1574 1)

Montaigne savait bien que la déclamation du jeune homme de seize ans n'était pas devenue une violente philippique sans profonde transformation. Pourquoi n'a-t-il pas opposé le vrai document qu'il avait en main à la rédaction falsifiée?

C'eut été la manière la plus simple de défendre la mémoire " du citoyen le plus affectionné au repos de son pays" et " le plus ennemi des nouvelletés."

Si La Boétie est resté pour la postérité provocateur de révolte, c'est parceque Montaigne l'a permis. Il n'aurait pas été naïf à ce point s'il ne l'avait voulu.

De plus, dans l'éloge extrême que Montaigne fait de La Boétie au début du chapitre, le Dr Armaingaud voit essentiellement une réclame. C'était " le plus grand homme du siècle et son oeuvre est en bien grande et méritée recommandation auprès des gens d'entendement." Après cela, ceux qui tenait<sup>en</sup> à la connaître n'avaient point de difficulté à se la procurer. C'était une publicité donnée à l'oeuvre et en même temps au recueil qui la contenait.

---

I) Voir Page III de ce travail.



En résumé, une entente s'était établie entre Montaigne et les Réformés après la St Barthélémy et il s'est mis à l'abri sous le nom de La Boétie pour collaborer au mouvement de réaction. Son abstention des <sup>l</sup>ettes des partis n'a donc été qu'apparente et il ne mérite pas le reproche qu'on lui a fait de s'être borné à "sourire ironiquement en regardant la mêlée."

Quant à la différence du style d'une oeuvre à l'autre, il est à remarquer que le style de Montaigne était variable et très différent des Essais à ses Lettres, et que d'ailleurs dans le Discours, quelque soin qu'il ait pris à se dissimuler, il lui a échappé des locutions qui lui sont propres et ne se retrouvent que dans ses écrits.

*Chapitre IV.*

REPONSE DU DOCTEUR ARMAINGAUD AUX DIVERSES OBJECTIONS  
-----

REPONSE A M. BONNEFON. M. Bonnefon veut que le Contr'un soit tout entier de La Boétie et n'admet pas que le portrait du tyran soit celui de Henri de Valois.

Il passe les premiers traits de la ressemblance, "l'hommeau" " le plus ferme de la nation", " non accoutumé au sable des tournois", et au sujet de la ligne " non pas accoutumé à la poudre des batailles," il rappelle la réputation de bravoure de Henri à Jarnac et à Moncontour, laquelle a déjà été réfutée.

Pour la ligne " tout empesché de servir vilement à la moindre fermelette " il s'en rapporte à M. Villey qui rappelle que la traduction latine dans le Réveille Matin donne le sens de "occupé à ". Or il a déjà été démontré que les deux sens s'appliquent également au personnage.

Ces traits ne sont pas ceux du tyran classique, mais bien ceux de celui qui régnait au moment de la publication du pamphlet, 28 ans après que La Boétie <sup>est</sup> ~~ait~~ supposé l'avoir écrit.

Il eut fallu qu'il devinât également le règne des Grands Mignons ( 1577-1588 ), des " quatre" des "cinq" et des " six" qui " tiennent le pays tout entier en servage au tyran."

Pourquoi, objecte M. Bonnefon un pamphlet en 1574 contre Henri de Valois, roi de Pologne, quand le tyran était Charles IX? Le Dr Armaingaud avait déjà démontré que le principal auteur de la St Barthélémy était Catherine et le duc d'Anjou, chef des ultra catholiques sur lequel le Pape comptait et dont on redoutait le retour en France.

Les Réformés ignoraient la gravité de la maladie de

Charles IX, affirme M. Bonnefon, et il cite un document publié en tête du Réveille Matin : " l'Epître aux princes, gentilshommes et peuple polonais " dans lequel les protestants supplient les Polonais de les débarrasser du tyran comme ils les ont déjà débarrassé de son frère. Donc Charles IX n'était pas encore à l'article de la mort.

Le Dr Armaingaud donne une série de preuves historiques montrant que la fin de Charles IX a été longuement attendue, tant par un parti que par l'autre, et il relève dans le document même cité par M. Bonnefon le fait que la vraie préoccupation de l'auteur était la crainte du Valois de Pologne.

Dans cette " Epistre " Henri d'Anjou est désigné par son nom, parceque ce sont les publicistes protestants qui parlent; dans les morceaux du Contr'un insérés dans les ~~les~~ mêmes recueil il n'est visé que par allusion pour des raisons faciles à comprendre.

M. Bonnefon a cru détruire l'argumentation ayant trait au règne des mignons en prouvant que les Mémoires de l'Etat de France I) ont paru pour la première fois deux <sup>ans</sup> plus tôt qu'on ne le pense et ne pouvait faire allusion aux événements en question. Il se basait sur la mention dans le Journal de l'Estoile d'une édition dont <sup>on</sup> n'a pu retrouver aucune trace.

Le Dr Armaingaud explique que les mentions bibliographiques de l'Estoile ont peu de valeur.

Autre argument de M. Bonnefon : Si Montaigne a remanié et

---

P

I) Et le Contr'un.

et publié le Contr'un, pourquoi n'a-t-il pas fait de même du Mémoires sur l'Edit de Tolérance de 1562?

Ce n'est pas une raison, répond le Dr Armaingaud, qu'ayant trouvé bon de se servir de l'un il dut nécessairement se servir de l'autre.

D'après M. Bonnefon "La Boétie prend soin d'écarter de son raisonnement ce qui pourrait faire l'objet d'une application particulière,..... il excepte le Gouvernement des rois de France avec une attention jalouse." Cependant M. Bonnefon reconnaît qu'il y a dans le Discours "des allusions" applicables à des hommes politiques et qu'elles ne sauraient avoir trait ni à la répression de Bordeaux ( 1548 ), ni à Henri II.

Lui attribuer " une diatribe révolutionnaire, dit-il , c'est établir entre les actes et les paroles de La Boétie une divergence qui n'existe pas".

Le Dr Armaingaud s'étonne que M. Bonnefon ne soit pas amené à conclure que les allusions aperçues sont de la main d'un autre.

M. Bonnefon objecte que Montaigne étant l'héritier légal des papiers de son ami, il ne s'en suit pas qu'il était le seul à en posséder.

Très vrai, répond le Dr Armaingaud , mais on n'en a trouvé aucune ~~xxx~~ autre trace dans les mains de qui que ce soit.

M. Bonnefon essaie d'établir que le début du chapitre de l'Amitié ~~sa~~ été écrit à l'époque où Montaigne fit peindre une certaine inscription sur les murs de son cabinet, laquelle <sup>est</sup> datée Mars 1571, c'est à dire d'avant la Saint Barthélémy.



Cela n'est pas concluant répond le Dr Armaingaud, il a pu avoir un tout autre peintre à une toute autre date pour les "arabes/sques" qu'il mentionne. Mais bien plutôt, c'est le contraire qui est prouvé. Dans l'"Avertissement au lecteur" placé en tête des "Oeuvres de La Boétie et daté du 10 Août 1570 il déclare qu'il ne publie pas la Servitude Volontaire; les Oeuvres paraissent en 1571. Comment aurait-il pu se contredire ainsi et annoncer la ~~xix~~ publication en Mars 1571 dans l'Essai de l'Amitié?

Bien plutôt entre la publication de 1571 et la rédaction de ce chapitre à eu lieu la St Barthélémy. Ce chapitre n'est qu'un stratagème pour attirer l'attention sur l'Oeuvre qu'il ne peut pas avouer.

E. Bonnefon maintient que, si la contradiction entre les début et la fin du chapitre sur l'Amitié " peut paraître étrange" aux hommes de science ", elle semblera toute naturelle aux hommes de lettres. Le mouvement du morceau lui agréait; il n'a pas voulu le sacrifier; et il a eu grandement raison de le conserver, puisque c'est un de ceux que la postérité a le plus admirés."

Ceci montrerait Montaigne plus préoccupé de son propre succès littéraire que de la réputation de son ami. Il ne lui eut d'ailleurs fallu que modifier quelques lignes sans rien ôter à l'harmonie du chapitre.

D'après E. Bonnefon encore, depuis le début des Essais jusqu'à la première publication, Montaigne ne se corrigeait jamais, il ajoutait seulement.

La déclaration, reprend le Dr Armaingaud, ne repose que sur cette phrase de Montaigne lui-même : "J'ajoute, mais je ne corrige pas", phrase trouvée dans un passage à la date de 1588, et en contradiction avec le fait que le texte des premiers Essais est d'un style plus soigné.

essais est d'un style plus soigné et d'une langue plus sobre que les suivants.

Autre bizarrerie, Montaigne qui annonce dans les premières lignes de l'essai " De l'Amitié" un " tableau riche et poli, et formé selon l'art", " un discours gentil, plein de tout ce qu'il est possible, " n'y voit plus à la fin qu'un "subject traité par La Boétie en son enfance, en manière d'exercitation seulement, comme subject vulgaire et tracassé en mille endroits des livres." Où donc est sa sincérité?  $\chi$ .<sup>1</sup>

M. Bonnefon, dans son livre " Montaigne et ses amis", I) confirme les relations de Montaigne et des protestants ; sans croire à des remaniements, il admet des interpellations et reste indécis sur l'auteur des retouches, il écrit : " Faut-il voir la main de Montaigne qui se serait permis quelques corrections délicates aux vers et à la prose de son ami?"

Il le faut, ajoute le Dr Armaingaud, ou mettre en doute la phrase de Montaigne : " je croy qu'il ne le revit oncques depuis qu'il lui eschappa."

M. Bonnefon avance sa théorie du Contr'un composé par La Boétie à Orléans à l'âge de 22 ou 23 ans.

Le Dr Armaingaud lui rappelle ses propres paroles : " Montaigne s'est donné parfois le plaisir d'arranger la vérité à son avantage. Quelle utilité pouvait-il y avoir dans ce cas? "(le cas

---

I) Voir Page 156 - 157.

des variations sur la date attribuée par lui à la composition du Contr'un).

Le Dr Armaingaud a montré Montaigne en 1562 très orthodoxe, opposé à la politique du Chancelier de l'Hospital, en 1570 plus tolérant et libéral, se rangeant du parti de ce dernier.

C'est là une déformation des faits, dit M. Bonnefon.

De nouveau le Dr Armaingaud lui rappelle qu'il a vu lui-même dans la démarche de Montaigne auprès du Parlement de Paris un excès de zèle, et qu'il a écrit : " Montaigne ne serait pas le seul dont la jeunesse se serait montrée moins tolérante que l'âge mûr."

~~Il~~ On a déjà mentionné pourquoi le Contr'un ne saurait être sorti de l'enseignement d'Anne Dubourg. "Je n'ai jamais pensé, ni écrit que le Contr'un fut l'écho fidèle de l'enseignement des idées propres d'Anne Dubourg, poursuit M. Bonnefon.

C'est exprimé cette idée, répond le Dr Armaingaud, que de dire qu'il faut peut-être y avoir un écho prolongé jusqu'à nous de son enseignement."

A celui qui avait exposé d'une façon si entraînante les horreurs de la tyrannie<sup>n</sup>, il fallait, pense M. Bonnefon, beaucoup " d'illusion et de naïveté" pour ne pas conclure au tyrannicide : c'est là une preuve de la jeunesse de l'auteur.

Le Dr Armaingaud prouve que la provocation au tyrannicide se trouve par deux fois dans le Contr'un, glissé dans le texte, bien à la façon de Montaigne.

" Tenter de faire admettre que Montaigne a pu fournir le Contr'un aux protestants comme arme de guerre, dit M. Bonnefon, c'est faire de lui un révolté, ce qui n'est pas facile."

Le Dr Armaingaud raconte qu'il a expliqué longuement la collaboration de Montaigne à la révolte contre la tyrannie après la St Barthélémy, comme conséquence directe de ce qu'il y avait de généreux et de profondément humain dans son caractère et de sa sympathie pour les faibles.

M. Bonnefon accuse le Dr Armaingaud d'avoir calomnié Montaigne, et celui-ci répond qu'il n'aurait pas été le premier, puisque M. Bonnefon a écrit avant lui : " Montaigne servit sous le couvert des autres, des opinions qui, sans cela, aussent fait scandale et peut-être mérité le fagot." 1)

"On ne saurait les reprocher à celui qui voulait défendre sa pensée jusqu'au feu exclusivement."

Les vrais sentiments de Montaigne qu'il faut savoir discerner dans le chapitre de l'Amitié le justifient amplement envers son ami; jugeant sa propre action louable, il devait croire que, si La Boétie eût assisté à ces événements, il se fut associé à son indignation contre les meurtriers et à sa pitié pour les victimes.

REPONSE A M. STROWSKI. M. Strowski n'a pas tenté de prouver que les traits du tyran ne sont pas applicables à la personnalité du duc d'Anjou; il garde également le silence sur les allusions à la politique de Henri III et à la forme particulière de sa

---

1) ("Montaigne et ses amis" Tome I Page 299.



tyrannie. Mais il écrit : aux " traits du portrait M. Armaingaud en ajoute d'autres dont la précision est beaucoup moins incontestable, et qui ne paraissent s'appliquer ni au règne de Charles IX, ni à celui de Henri III." Et plus loin il soutient que c'est Charles IX seul qui est visé dans les pages du Contr'un publiées dans le Réveille ~~Matin~~. Or ces pages seraient quelque peu différentes de celles publiées plus tard dans les Mémoires de l'Etat de France.

Le Dr Armaingaud soutient que, M. Strowski eut-il prouvé que les auteurs du Réveille ~~Matin~~ visaient Charles IX, cela ne prouverait pas que l'auteur du Discours publié dans les Mémoires de l'Etat de France ne visait pas le duc d'Anjou .

Il reprend un à un les traits du portrait et démontre une fois de plus qu'ils ne sauraient s'appliquer à Charles IX.

Un certain passage reproche au tyran de faire des " ces pauvres français " " les bourreaux de la conscience " de leurs concitoyens. D'après M. Strowski, c'est le cas pour Charles IX, non pour Henri qui avait promis aux Polonais la liberté de conscience .

Le Dr Armaingaud répond : Nul ne prenait au sérieux la promesse de Henri, le champion des ultra-catholiques, subventionné du pape.

M. Strowski reconnaît que Montaigne " a brisé, à ce moment 1) avec toutes ses habitudes, toutes ses tendances, toutes ses idées de catholiques et de conservateur ". Et il ajoute : "l'acte que vous lui prêtez n'eût pas été invraisemblable si le Discours de la Servitude eût paru dans l'année qui a suivi la St Barthélémy." Une intervention discrète de sa part, à ce moment là n'aurait rien eu d'étonnant."

---

1) Apres la St Barthelemy.

Mais en 1574 et 1576 , dates de la publication du Contr'un, " la paix avait été accordée par l'Edit de La Rochelle (Juillet 1573) et il ne dépendait que des réformés qu'elle fut définitive ", " mais la discorde de rallume par leur faute," & ils ne sont plus les opprimés dont Montaigne a eu pitié." Pourquoi leur apporterait-il sa collaboration?

La paix de La Rochelle ne satisfaisait que les habitants de La Rochelle, de Nîmes et de Montauban. On avait concédé théoriquement aux autres la liberté de conscience, mais on leur refusait l'exercice du culte. Les réformés recommencèrent la guerre avec le concours même des catholiques modérés, des Politiques, les amis de Montaigne. En 1574-1576 l'entente est complète entre eux.

M. Strowski rappelle que nous savons par un document du mois de Mai 1574 que Montaigne fut alors chargé d'une mission auprès du chef de l'armée royale du Sud-Ouest.

Il ne pouvait pas la refuser sans attirer sur lui des soupçons, répond le Dr Armaingaud. I)

M. Strowski s'accorde avec M. Bonnefon quant à la critique sur la date probable à laquelle le chapitre " de l'Amitié" a été écrit ( 1571). Les événements auraient induit Montaigne à supprimer le Contr'un, mais non l'essai, pour lequel il avait des entrailles de père.

---

I) Armaingaud - Montaigne pamphlétaire - Montaigne et le Contr'un Page 155.

Il trouve les interprétations du Dr Armaingaud trop subtiles quant aux allusions à Henri III dans les Essais. ~~xxx~~

Celui-ci démontre une fois de plus qu'au moment de la publication du Contr'un Montaigne s'accordait dans les Essais avec ce que disaient les protestants dans leurs libelles et l'auteur dans la Servitude Volontaire.

Dernière objection, - M. Strowski émet l'idée que le Contr'un a pu être volé à Montaigne avec les Essais dérobés dont il parle lui-même. Le Dr Armaingaud lui rappelle qu'il en parle comme de ses propres " brouillards". Et ce passage certainement ne saurait avoir trait à l'oeuvre de La Boétie I)

*Jugement de*  
REPONSE <sup>*réponse*</sup> A M. STAPFER ET A M. DEZEIMERIS.

M. Stapfer trouve la thèse du Dr Armaingaud premièrement : plausible en soi; deuxièmement; intéressante par le caractère nouveau et singulièrement honorable qu'elle donne à la physionomie de Montaigne.

M. Dezeimeris pense que cette " proposition très inattendue bouleverserait de fond en comble les opinions reçues jusqu'ici, ferait planer les doutes les plus graves sur la sincérité de Montaigne, quant à la nature des sentiments exprimés par lui, des actes accomplis par lui au point de vue politique, et mettrait en doute sa bonne foi et sa droiture."

M. Dezeimeris ne réfute pas la thèse en question; il lui en

---

I) Essais - Livre 2, Chapitre 37, De la Ressemblance des Pères aux Enfants, page III-II2- Tome 5.

substituée une autre. Le tyran du Contr'un serait, non Henri III, mais Charles VI.

Le Dr Armaingaud s'est donné la peine de réfuter en détails cette théorie, avec force documentation historique à l'appui. Cela lui a été bien facile; et, comme elle n'a nullement trait à Montaigne, on laissera cette controverse de côté.

#### REPOSE A M. VILLEY.

M. Villey est d'accord pour penser que " si des additions importantes ont été faites au texte de La Boétie, de manière à en faire un pamphlet d'actualité, Montaigne en est l'auteur, ou, tout au moins, cela ne s'est pas fait sans sa complicité."

Une seule raison lui suffit : " Si les premiers éditeurs avaient, sans l'assentiment de Montaigne, inséré dans le texte du Discours de la Servitude Volontaire de longs passages séditieux, Montaigne aurait protesté, il aurait publié le véritable discours."

Cependant M. Villey s'efforce de démontrer qu'il n'y a pas de raison décisive de croire à des interpolations, nû à ce que le portrait soit nécessairement celui de Henri III.

Le Dr Armaingaud réplique qu'il n'a pas dit que les traits en question s'appliquaient exclusivement à Henri III, mais bien qu'ils ne s'étaient trouvés réunis chez aucun tyran antérieur. Que le reproche de n'être pas même " accoutumé au sable des tournois " ne pouvait s'adresser qu'à un prince moderne, contemporain ou de La Boétie ou des éditeurs du Contr'un, c'est à dire Henri d'Anjou.

M. Villey remarque que les méfaits des despotes de tous les



temps se ressemblent. En réponse, aucune époque n'aurait montré un lien aussi étroit entre les pratiques tyranniques du gouvernement ( pratiques mentionnées dans le Contr'un ) et la religion, et la concordance est exacte entre les complices du tyran dans le Contr'un et le règne des favoris.

Enfin le texte du Contr'un diffère dans le fragment publié dans le Réveille Matin en 1574 et dans celui publié par les Mémoires de l'Etat de France en 1576.

M. Villey reconnaît que ces variantes n'ont d'autre fin que d'actualiser le pamphlet.

On trouve dans le Discours : " Ce qui se fait en tout pais, par tous les hommes, tous les jours qu'un homme mastine cent mille et les prive de leur liberté....."

Le Réveille Matin substitue : " Mais ce qui se fait tous les jours devant nos yeux, dans notre France, qu'un homme....."

Et ce n'est pas le seul passage de ce genre.

Pour que ces allusions ne fussent pas des interpolations, il faudrait qu'elles fussent de la main de La Boétie et que celui-ci parlât des faits qu'il avait sous les yeux.

M. Villey concède de plus que les indications chronologiques de l'Estoile sont parfois erronées; qu'aucune trace ne semble subsister d'une édition des Mémoires de l'Etat de France datant de 1574 et que la première paraît bien être celle de 1576.

Comme conclusion, il ne pense pourtant pas qu'on puisse voir une preuve décisive dans les allusions que le Dr Armaingaud trouve très transparentes; si elles étaient intelligibles pour beaucoup des protestants d'alors, comment se ferait-il qu'aucun d'eux n'ait pris la plume pour les éclaircir? Comment se fait-il

que personne n'ait contredit Montaigne quand il affirmait que le Discours était de La Boétie, mort depuis des années?

D'après le Dr Armaingaud, la preuve que le pamphlet a été compris serait à trouver dans la réponse que les catholiques y ont donné dans le " Vrai Réveille Matin des Calvinistes et des Publicains français " publié en 1576.

Et le fait que les Huguenots n'ont pas protesté quand Montaigne est venu leur enlever " le bénéfice de ce pamphlet en le présentant comme une simple déclamation d'école.", serait en soi convainquant de leur entente.

Le reste de la discussion a trait à des points soulevés également pas M. Bonnefon et déjà réfutés.

#### REPONSE A M. BARKHAUSEN.

Le Dr Armaingaud répond assez vivement à M. Barkhausen qui aurait en quatre pages condamné sommairement toute sa théorie.

On n'en relèvera que deux points : Comment expliquer, dit M. Barkhausen " que depuis le XVIème siècle pendant trois cents ans et plus, nul ne se soit douté que le discours était un pamphlet contre le dernier Valois? "

Réponse : pendant les premiers 150 ans, jusqu'à la publication en 1727 par Coste , nul n'a lu le Contr'un. Dans les deux siècles suivants il n'a été repris qu'en temps de révolution par des esprits agités, peu préoccupés des allusions anciennes.

Enfin le stratagème de Montaigne même a détourné l'intérêt d'un simple exercice de rhétoricien.

M. Barkhausen tient aussi pour acquis<sup>s</sup> que les contemporains n'ont pas reconnu Henri III et son règne dans le Contr'un I)

\* REPONSE A M. BARRERE.

Dans le livre du "Prince", publié à Rome en 1532, cinq ans après sa mort, Machavel organisait " la théorie du despotisme". Le " Prince" aurait déjà pénétré en France en 1546, 14 ans plus tard, et ce serait en réponse que La Boétie aurait écrit son oeuvre " à l'honneur de la liberté contre les tyrans".

M. Barrère oppose directement, page pour page, le Contr'un au Prince.

La Boétie aurait opposé la revendication libérale à la tyrannie, le droit et la justice à la violence.

Montaigne en désignant la Servitude Volontaire sous le nom de Contr'un veut dire : Contre un seul livre, c'est à dire contre le livre de Machiavel, le Prince.

On ne relèvera de la discussion que ceci, : le Prince n'a été traduit qu'en 1553 et M. Barrère ne peut prouver que La Boétie savait l'italien au moment de la composition du Contr'un.

A la date de 1546, personne en France ne se préoccupait du Prince. Il a été le livre de chevet de Catherine de Médicis, mais la domination de celle-ci ne commence que bien plus tard, et ce n'est qu'en 1577 que " le Tocsain contre les Massacreurs"

---

I) Armaingaud- Montaigne pamphlétaire - Montaigne et le Contr'un

pamphlet protestant, publié 5 ans après la St Barthélémy signale le Prince comme " l'évangile de la reine-mère.

Le Dr Armaingaud n'a trouvé dans les documents aucune trace de la lecture de Machiavel par les fils de Catherine avant 1573, il est donc impossible comme le soutient M. Barrère que La Boétie dans son extrême jeunesse ait pu signaler et blâmer la présence du livre de Machiavel dans la bibliothèque de Catherine et qu'il ait devancé d'un si grand nombre d'années le mouvement de réaction et de répulsion contre ce livre, mouvement qui ne s'explique d'ailleurs que par les événements survenus longtemps après la mort de La Boétie.

Cependant si l'on arrivait à voir dans le Contr'un une réfutation de Machiavel, rien ne serait plus conforme aux dispositions d'esprit de Montaigne à cette date que de lui attribuer cette protestation.

M. Barrère voulant montrer la précocité de La Boétie et sa " parfaite connaissance du style juridique et judiciaire ", relève cette phrase du Contr'un : " Et il n'est point d'héritier si prodigue et nonchalant qui quelquefois ne passe les yeux sur les registres de son père pour voir s'il jouist de tous les droits de sa succession , ou si l'on n'a rien entrepris sur lui ou son prédécesseur" I)

Ce passage se conçoit en effet mieux de l'homme de 43 ans qu'est Montaigne, que de l'adolescent de 16 ans qui ne deviendra

---

I) Armaingaud - Montaigne pamphlétaire - Le Contr'un Page 300



magistrat que dans quelques années.

Et cette autre phrase du Contr'un : " Car tu sais bien, ô Longa, Le Formulaire duquel, en quelques endroits, ils pourraient user assez finement; mais à la plus part, certes, il n'y peut avoir de finesse là où il y a tant d'impudence." I)

M. Barrère voit dans ce "Formulaire" trois allusions : une au Prince, une au Formulaire catholique, profession de foi rédigée par la Faculté de théologie en 1542 et <sup>imposée</sup> au Parlement, une troisième au Formulaire de l'Eglise Réformée publié par Calvin à Genève en 1545.

Le Dr Armaingaud assure que, pour sa part, il ne lit que " ce recueil de maximes et de formules si familières à nos gouvernants et que  $\xi$  tu  $\xi$  connais bien, ô Longa"; que cependant si l'on persiste à y voir une allusion au Formulaire de 1542, cette allusion, difficile à attribuer à La Boétie serait toute naturelle de la part de Montaigne qui, en Juin 1562, eut, comme membre du Parlement, à jurer fidélité à ce formulaire de 1542, dont celui de Juin 1562 est la reproduction textuelle.

Si M. Barrère arrive en effet à prouver que le Contr'un vise le Prince, il sera amené à en reporter la composition aux années 1574 - 1577.

Conclusion F) Le Discours de la Servitude Volontaire a été

---

I) Montaigne pamphlétaire, Le Contr'un Page 311.

après la St Barthélémy l'objet de remaniements qui en ont fait un pamphlet contre Henri III.

2°) L'auteur de ces remaniements et de la remise du document aux protestants qui l'ont publié est très vraisemblablement Montaigne.

VERSION DE M. DELARUELLE *quant à la nature du Cont' un.*

M. Delaruelle attribue aux hypothèses précédentes cette conclusion fautive : " La Boétie n'est <sup>pas</sup> ~~pas~~ un simple humaniste ~~qui~~ qu'échauffent les souvenirs de Plutarque ou de Tacite et l'on perdrait son temps à vouloir retrouver dans les auteurs anciens les idées ou les faits qui ont donné le branle à son éloquence." //

Grâce aux allusions du Discours il recherche l'origine des divers thèmes et place en regard de chaque passage le passage analogue d'un auteur ~~en~~ grec ou latin. Il ne relève que quatre allusions directes aux temps modernes. //

M. Delaruelle suit l'édition Bonnefon, prend un paragraphe, fait jaillir l'idée générale et compare.

Il conclut que l'oeuvre est 1° d'inspiration antique; 2° homogène, 3°) qu'elle n'accuse nulle retouche; 4° que c'est bien une oeuvre de jeunesse.

- 
- 1) Delaruelle, L'inspiration antique dans le Discours de la Servitude Volontaire - Revue Histoire Littéraire-1900-Pg 34.
  - 2) Au grand Turc, aux Vénitiens, et 2 aux rois de France.

Il ne peut cependant écarter l'allusion à la Pléiade, il l'explique ainsi: Vers le 20 Janvier 1553, La Boétie entre en relation avec son prédécesseur au Parlement, Guillaume de Lur de Longa. Il ne le fréquente que peu de temps.

La Boétie, selon un usage fréquent entre lettrés, aurait offert à son prédécesseur le Discours de la Servitude, probablement durant leur courtes relations en 1553: A cet usage il l'aurait revu et aurait inséré le petit passage à la louange de la Nouvelle Ecole, la Pléiade. Assez probablement l'oeuvre aurait été destinée à l'impression. I)

- 
- I) La Boétie est à Orléans en Septembre de cette même année 1553. Il y obtient le diplôme de licencié en droit civil. Longa est reçu le 4 Juin 1554 au Parlement de Paris et meurt en 1557.

Une page de Monsieur Lanson.

D'accord avec M. Delaruelle, M. Lanson ne voit dans le Contr'un que l'oeuvre d'un érudit épris d'~~harmonisme~~<sup>humanisme</sup> et enthousiaste de liberté. Ce n'en est pas moins " le premier cri républicain" et c'est à la culture classique qu'il est dû.

Dans une note 1) de la onzième édition de son ouvrage, "Histoire de la Littérature"<sup>française</sup><sub>1</sub>, M. Lanson se refuse à adhérer à la thèse du Dr Armaingaud. Il maintient que le Contr'un n'est pas un pamphlet contre Henri III, remanié par Montaigne à dessein de prêcher l'insurrection en faveur des protestants. C'est peut-être, comme le suppose M. Barrière 2), une réplique au "Prince". De toute manière, La Boétie a montré que " la limite de la tyrannie est la patience des peuples et qu'il n'y a point de pouvoir qui n'ait en fait, besoin du consentement des sujets."

Enfin, comme conclusion à ses articles dans la Revue des Deux-Mondes<sup>3)</sup> M. Lanson écrit :

"Montaigne est mort, nous dit-on, en bon Catholique. Je ne sais s'il a vécu tout-à-fait en bon Catholique, mais il a fait constamment profession de l'être. Quel est donc le rapport de la morale des Essais à la morale de l'Eglise Catholique à laquelle Montaigne appartenait? A vrai dire je n'en vois guère.

1) Pg. 270. Note 3.

2) Barrière - Estienne de la Boétie contre Machiavel - 1908

3) "La vie morale selon les Essais de Montaigne " Revue des Deux-Mondes, 1er Février 1924, Pg. 603, 15 Février 1924  
Pg 836.



On se rappelle qu'après avoir fait consister la vertu dans l'obéissance au commandement de Dieu, les Essais l'ont placée dans l'exercice de la raison et de la volonté, et qu'ils ont déclaré la souveraineté de la conscience.

On peut dire que rien n'empêche la conscience de se sentir obligée par le commandement de Dieu, la raison d'adhérer à cette obligation, et la volonté d'y conformer les actes. Il est probable que beaucoup de fidèles d'une façon plus ou moins orthodoxe en usent ainsi. Mais, dans ce cas, Dieu et l'Eglise n'ont plus que l'autorité de Marc Aurèle et <sup>de</sup> Sénèque : ils proposent et l'homme décide. L'homme tient sa règle de son libre choix, <sup>et</sup> ne la reçoit toute faite de personne, pas même du Ciel.

Les Essais masquent cette indépendance de toute sorte de respects et de gémissements. Mais elle éclate de toutes parts. Je n'ai pas besoin de chercher ici comment Montaigne a vécu, ni s'il a concilié ses opinions et sa religion; ce qui est sûr, c'est que la vie morale dont les Essais tracent le plan n'est pas une vie chrétienne. Ils ne proposent pas l'imitation des martyrs et des saints. Ils ne recommandent pas la dévote vertu de chasteté. Ils repoussent la mortification et l'amour de la souffrance. Ils ne connaissent point la vie future. On n'y trouve pas seulement l'imperfection ordinaire du pécheur~~§~~ soumis à la doctrine, mais faible dans la pratique : ce sont les principes mêmes de la vie chrétienne qui sont rejetés.

Pascal, Bossuet, Malebranche, beaucoup d'autres l'ont bien senti. Cette morale qui veut qu'on suive la nature en

la réglant, ignore la chute et le péché originel. Je sais bien que l'auteur soumet toutes ses opinions au jugement de l'Eglise. Mais son livre établit une morale purement humaine, la morale d'une raison et d'une conscience qui <sup>se</sup> <sub>à</sub> suffisent, et n'ont besoin d'aucune révélation."

Montaigne, durant la période qui a été appelée son scepticisme, est frappé essentiellement du relativisme en ce monde; relativisme des conceptions morales, des lois de l'esprit, des données des sens. Sous les influences multiples auxquelles nos idées sont soumises, il est impossible de connaître aucune vérité absolue. Il doute de plus qu'il soit en la puissance humaine de remédier au mal en général. Il n'attend donc rien de meilleur des "nouvelletés" de la Réforme. Bien plutôt, il ~~examine~~ <sup>en voit</sup> les troubles, les crimes, les malheurs inutiles.

Il s'en tient de préférence à l'ordre établi, au gouvernement qui, sorti de besoins anciens, a été longuement adapté aux nécessités du pays, il en tient pour la tradition, il est conservateur.

Son adhésion volontaire ~~aux~~ aux manifestations du Parlement de Paris, en Juin 1562, en est une preuve. A cette époque il n'est pas sans ambition; il jouerait volontiers un rôle à la Cour; de nombreux indices nous donnent à penser qu'il se sentait capable de fonctions plus importantes que celles de la mairie de Bordeaux. Ø

Dans les années qui suivent, de profonds changements se sont opérés dans ses opinions, grâce, sans aucun doute, aux événements et au développement naturel de son esprit, mais peut-être aussi à l'influence de Michel de l'Hospital, dans les vues libérales duquel il est entré.

En Août 1570, il est de nouveau à Paris I), il y reste jusqu'aux premiers mois de 1571.

---

I) Impression des œuvres de La Boétie.

La Paix de St Germain vient d'être conclue. On l'a déjà dit, les Politiques et les modérés semblent être en faveur. Les circonstances paraissent favorables à sa légitime ambition : il a ~~xxx~~ renoncé à sa charge au Parlement de Bordeaux, il fréquente la Cour ( Charles IX). Il y est très vite apprécié. En 1571 il devient chevalier de l'Ordre <sup>Royal</sup> de St Michel. Il semble qu'il ait pu avoir accès aux grands emplois. C'est le moment même où il se retire de la scène.

On a déjà parlé des raisons probables qui l'on conduit à une décision aussi grave ; on n'y reviendra pas.

Si les raisons du Dr Armaingaud sont concluantes, elles nous font entrevoir, non pas un Montaigne désintéressé des événements contemporains, vivant en sage égoïste, retiré dans son château, mais bien Montaigne travaillant lui-même au mouvement d'indignation et de révolte qui suivit la St Barthélémy ; et si l'on peut interpréter ~~xxxxxx~~ ainsi le seul court passage des Essais qui y aurait trait, amené à ces sentiments par son humanité même, par sa pitié pour les victimes.

S'il ne voyait pas la nécessité de " faire cuire un homme tout vif" pour ses opinions quelles qu'elles soient, alors qu'il était fermement conservateur, sans doute ne le voit-il pas davantage quand, avec les années, il ~~xxx~~ est devenu lui-même plus libéral.



En résumé :

M. Strowsky a reconnu une époque dans la vie de Montaigne durant laquelle tout en pratiquant le Catholicisme, il n'avait point de religion, c'est la période dite stoïcienne.

Plus tard, revenu à la foi traditionnelle, Montaigne aurait offert dans l'Apologie de Raymond de Sebonde " l'expression complète d'une âme vraiment religieuse". Cependant M. Strowsky est obligé d'admettre que Montaigne y aboutit à une sorte de Jansénisme intellectuel, et qui, ignorant le libre-arbitre, la chute et la Rédemption, ne voyait le salut de l'homme que dans un don gratuit de la Providence, - et, qu'en somme, ce n'est pas là un sentiment absolument chrétien.

M. Villey ne pense pas que Montaigne ait jamais cessé de pratiquer le catholicisme, mais bien qu'il a trouvé comme ~~un~~ à accepter la révélation et de proclamer l'impuissance de la raison à la contrôler. Il libérait ainsi la religion de la raison et la raison de la religion. Il prenait le contre-pied du libre examen et par suite du protestantisme et se rangeait du côté de l'autorité traditionnelle ; d'autre part, dans le domaine de la pensée, il se gardait l'indépendance absolue d'un véritable païen. M. Villey voit en lui un esprit essentiellement positif, qui n'a aucunement le tempérament religieux.

Il semble à M. Edme Champion que son indifférence en matière de religion était, pire que le doute ou la négation. Les coutumes et les opinions dans lesquelles il avait été élevé étaient pour lui autant de formes auxquelles il tenait d'autant plus facilement qu'elles n'étaient pas davantage ;

il a complètement ignoré le christianisme.

Il avait fini par trouver que " la vie doit être elle-même à soi sa visée " et par concevoir une morale libre de la métaphysique. Entre cette morale et celle de l'Évangile, Pascal voyait toute la différence d'opinion sur l'immortalité de l'âme.

M. Edme Champion est d'avis que Montaigne a désiré vivement une carrière politique; qu'il n'y renonça qu'au prix qu'elle lui eût coûté; que cependant dans sa retraite il ne renonça aucunement à jouer un rôle; qu'il donna au contraire bravement de sa personne toutes les fois que ce fut nécessaire, embrassa avec courage le parti de Henri de Navarre dans lequel il voyait le salut et que, s'il a commencé à écrire pour se distraire, il ne tarda pas à le faire pour exercer une influence, en un mot : pour agir. Aussi M. Edme Champion se rallie-t-il à la théorie du Dr Armaingaud sur la Servitude Volontaire, du moins à toute la première partie de la thèse qui veut que ce soit une oeuvre remaniée par Montaigne en vue de propagande politique et tendant à soulever l'opinion contre le futur Henri III, chef du parti ultra-catholique.

M. Stapfer et M. Edme Champion se sont rangés parmi ceux qui soutiennent cette thèse, laquelle a donné lieu aux plus vives controverses.

Mais s'il y a divergence d'opinions sur la part plus ou moins active prise par Montaigne aux événements politiques

de son époque il y a pour ainsi dire unanimité sur le formalisme de son catholicisme et sur la conception toute païenne de sa morale, où, dans les termes de M. Lanson, la raison et la conscience se suffisent et n'ont besoin d'aucune révélation.